Les fins d'empires : les steppes de Michel Strogoff

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14789 – 7 F — SAMEDI 15 AOUT 1992 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'adoption par le Conseil de sécurité des résolutions autorisant le recours à la force en Bosnie

Les Occidentaux espèrent intimider les Serbes avant la conférence de Londres

Les Etats-Unis, la France et la Communauté européenne se sont félicités, le 14 août, de l'adoption, la veille, par le Conseil de sécurité de l'ONU des résolutions 770 et 771 sur la Bosnie-Herzégovine. La première autorise l'usage de la force, sans toutefois la prescrire, pour protéger l'aide humanitaire et la seconde condamne notamment les pratiques d'« épuration ethnique ». L'organisation des escortes armées, par l'OTAN ou l'UEO, demeure difficile, peu de pays en dehors de la France s'étant déclarés prêts à fournir des hommes. Les Occidentaux espèrent surtout « intimider » les Serbes avant la conférence internationale qui doit s'ouvrir le 26 août à Londres.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Certes, le Conseil de sécurité a adopté, jeudi soir 13 août, un texte visant à utiliser la force militaire pour protéger les convois humanitaires destinés à la population civile en Bosnie-Herzégovine, mais ses membres espèrent vivement ne pas être obligés de le mettre en application. *« La résolution 770 autorise l'utilisation de la force, mais ne la prescrit pas »*, a précisé le représentant britannique, Sir David Hannay, résumant le sentiment général. En votant cette résolution, les membres du Conseil espèrent avoir « intimidé » les forces serbes et c'est peut-être la raison pour laquelle la formulation du texte reste très vague.

AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite page 3
et nos informations pages 3 et 4



Et maintenant ?

LES gouvernements se consolent en assurant que les résolutions adoptées jeudi 13 août par l'ONU auront un « effet de pression et de dissuasion » sur les autorités serbes, mais on est d'autant moins obligé de les croire que ceux qui parlent ainsi manquent très visiblement de conviction. Car si un pas de plus a été franchi dans l'escalade verbale contre Belgrade, on est très loin de ce que demandaient une bonne partie des opinions dans les pays occidentaux qui ont parrainé ces textes.

Instructive est la comparaison avec la résolution 678, celle par laquelle le Conseil de sécurité, le 30 novembre 1990, avait ouvert la voie à l'emploi de la force dans la crise du Golfe. En se référant comme aujourd'hui au chapitre VII de la Charte, on parlait alors d'utiliser « tous les moyens nécessaires » afin de contraindre un adversaire nommément désigné, l'Irak, à appliquer toutes les résolutions précédentes, autrement dit à régler le problème au fond.

La résolution 770 de jeudi ne parle, elle, que de « mesures nécessaires », uniquement destinées à « faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire », et sans viser aucun adversaire en particulier.

AUTRE différence significative : les Etats membres de l'ONU sont « exhortés » aujourd'hui à prendre lesdites mesures, alors que la résolution 678 les « autorisait » à utiliser les grands moyens. Autrement dit, les Etats-Unis avaient obtenu en novembre 1990 le feu vert à l'action militaire qu'ils avaient déjà décidée et qui devait avoir lieu sous leur direction trois mois plus tard.

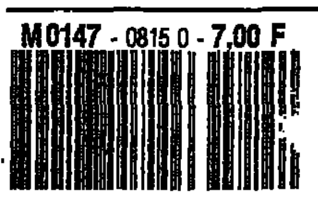
Aujourd'hui, la première puissance militaire du monde ne souhaite surtout pas jouer ce rôle de « leader » dans l'affaire yougoslave et exclut toute participation de « G.I. » au sol. Même le concours de son aviation et de sa marine à une opération qui serait décidée par les Européens n'est pas encore acquis à ce stade.

L'OTAN est saisie elle aussi du problème, mais, tout comme l'ONU, l'organisation atlantique n'est forte que de la détermination de ses membres. Tout indique que les responsables civils suivront les recommandations de prudence que leur dispensent, quasiment unanimes, les responsables militaires et que les décisions seront renvoyées à la fin du mois, au vu des résultats – plus qu'hypothétiques – de la conférence de Londres sur la Yougoslavie.

IL serait pourtant possible et nécessaire d'aller plus loin. Puisqu'une aide humanitaire « militarisée » est désormais officiellement envisagée, la première chose à faire serait de concentrer dans la région les moyens nécessaires à de telles missions, ce qui, au demeurant, ne pourrait que renforcer vis-à-vis de la Serbie l'effet dissuasif espéré.

La France, qui affirme avoir été dans cette affaire plus active que ses partenaires occidentaux, va-t-elle saisir l'occasion du débat de l'OTAN pour prendre une initiative en ce sens ? Ce serait, pour M. Mitterrand, une occasion de répondre aux critiques que lui adressent l'opposition et une partie de ses propres amis.

M 0147 - 0815 0 - 7,00 F



Témoignages sur un cauchemar

L'ONU, la Croix-Rouge et plusieurs chancelleries étaient informées depuis des semaines de nombreux récits accablants

Les récits sur les traitements inhumains infligés aux détenus dans les camps de Bosnie ainsi que la « purification ethnique », autrement dit les transferts et les expulsions forcées de populations serbes et surtout croates ou musulmanes de villes et de villages pour rendre ceux-ci ethniquement « homogènes » affluent.

Les témoignages que nous avons reçus, de personnes qui ont réussi à échapper à ce cauchemar, remontent pour la plupart à la fin du mois de mai et au début du mois de juin. Ils avaient été transmis aux représentants de la FORPRONU – la force des Nations unies en Yougoslavie – à la conférence européenne pour la paix dirigée par lord Carrington, à la Croix-Rouge ainsi qu'aux chancelleries de plusieurs Etats européens, dont le Quai d'Orsay.

Cela montre que beaucoup étaient au courant, depuis plusieurs semaines déjà, des violations des droits de l'homme en Bosnie, notamment dans les zones contrôlées par les Serbes et qui représentent plus des deux tiers du territoire. Jusqu'à ces derniers jours, tous ont apparemment préféré ne pas donner de publicité à ces nombreux témoignages qui recoupent d'autres informations.

Bien entendu, ces récits ne doivent pas faire oublier que de graves exactions sont commises dans les régions et les camps – au nombre d'une vingtaine selon les Serbes – de Bosnie tenus par les Croates et les Musulmans. Le général canadien Lewis Mackenzie qui a participé à plusieurs missions de l'ONU ne disait-il pas récemment que la haine qui existe dans l'ex-Yougoslavie est *« dix fois supérieure »* à ce qu'il avait observé dans d'autres conflits ?

Le 4 juin, Tima, vingt-huit ans, Musulmane, raconte : *« J'ai été témoin de crimes sans précédent commis dans les villages de Kostjerevo et Drinjaca, près de Zvornik, par des Serbes locaux et des tchetniks* [extrémistes serbes]. *»*

ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 4

Nommé secrétaire général de la Maison Blanche, l'ancien secrétaire d'Etat dirigera la campagne de M. Bush

Les ambitions de James Addison Baker III

Quatre jours avant l'ouverture de la convention républicaine de Houston, le président américain George Bush a nommé, jeudi 13 août, M. James Baker au poste de secrétaire général de la Maison Blanche, chargé de « sauver » sa campagne en vue d'obtenir un second mandat. M. Baker, qui sera remplacé à la tête du département d'Etat par son adjoint, M. Lawrence Eagleburger, avait déjà été appelé à la rescousse par son vieil ami Bush en 1988. On prête à ce « monstre froid », organisateur hors pair, le rêve d'occuper lui-même un jour la Maison Blanche.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

En février 1970, un avocat texan quadragénaire, richissime et flegmatique, passionné de tennis et de chasse à la perdrix, devient veuf. Sa femme, originaire de l'Ohio et républicaine convaincue, est morte d'un cancer après une courte agonie. Il l'adorait. Effondré, peu préoccupé du sort des quatre fils qu'elle lui a donnés, il se met à boire et inquiète beaucoup ses amis du très sélect Country Club de Houston.

Il est lui-même démocrate, mais sans conviction excessive. Le sauvetage moral et politique de James Addison Baker III s'impose à la bonne société de Houston...

Il faut sans doute en revenir à cette année charnière de 1970 pour comprendre comment s'est fait le « monstre froid » qui aura joué un rôle-clé dans les grandes négociations internationales. Celui-ci a fait ses preuves dans une profession où, malgré les apparences, on ne fait pas de cadeaux. Etre un des plus grands avocats d'affaires du pays, à cet âge et au Texas qui plus est, ne prédispose pas à la spéculation métaphysique et encore moins à l'altruisme. M. Baker est certes un patricien puisque sa famille a quasiment fondé Houston au siècle dernier. Mais il est avant tout un « dur ». Il a des manières, mais il aime gagner plus que tout le reste.

Il est prêt pour cela à attendre très longtemps son heure. Il l'a fait des centaines de fois lors de parties de chasse à la dinde sauvage, le sport qu'il affectionne. Il s'agit de rester six à huit heures durant dans le froid de l'aube puis dans la chaleur étouffante de la matinée et du début de l'après-midi, tapi dans les broussailles du sud du Texas. C'est une chasse étrange dans la mesure où, après cette interminable attente, le chasseur n'a que quelques secondes pour abattre des volatiles (appelés *« turkeys »*) extrêmement méfiants. *« Faites vous raconter une chasse avec James Baker »*, nous avait-on dit.

Un des plus grands banquiers de Houston, ami personnel de M. Baker depuis trente ans, s'est livré devant nous à ce jeu de la mémoire et de l'anecdote en réclamant un minimum de discrétion. La conclusion s'impose : M. Baker est un chasseur. Tel M. Giscard d'Estaing, c'est un excellent fusil. Comme beaucoup d'Anglo-Saxons blancs de sexe masculin, il est convaincu qu'il vaut mieux gagner que perdre. Dans la vieille Europe pétrie de culpabilité et au Proche-Orient compliqué, on a parfois du mal à comprendre le fonctionnement de ce grand homme froid, qui n'a pas ouvert un livre d'histoire depuis des lustres, et surtout pas concernant les pays où il atterrit pour des missions jugées, de toute éternité, délicates.

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite
et nos informations
page 5

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC, Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

23. – Les steppes de Michel Strogoff

Venus du nord, les Russes ont pris au dix-neuvième siècle leur revanche sur les héritiers de Gengis Khan et ils ont maîtrisé la meilleure part de l'Empire des steppes. De l'Asie centrale à l'Afghanistan, ce fut un rude voyage. Celui qui enfiévrait un héros célèbre de Jules Verne.

Par PIERRE CHUVIN

Voici le Sibérien Michel Strogoff, courrier du tsar, l'homme aux nerfs d'acier, sur qui repose le salut de l'Empire. Il est prisonnier du khan félon Féofar. Des danseuses persanes, toutes de gaze voilées, préludent par leurs évolutions à l'aveuglement du vaillant Michel : c'est l'ultime spectacle que lui réserve son vainqueur. Et les hordes tartares vont inonder le monde civilisé. Mis en scène par Jules Verne, le drame se joue en Sibérie, au milieu des steppes, quelque part entre Omsk et Irkoutsk. Qui était donc « Féofar Khan » ? Rien de moins que l'émir de Boukhara ! Ne demandons pas ici au romancier d'être le témoin des événements de son époque. Il suffit qu'il en reflète les peurs, les rêves et les fantasmes.

En 1876, lorsque parut *Michel Strogoff*, la réalité était bien différente. Non que l'émir d'alors, *Muzaffer Ed-Din Khan*, ne régnât en despote, autant qu'il le pouvait. Mais, maître de bonnes terres agricoles, il n'avait rien d'un chef de hordes nomades, et son territoire était plus riche d'oasis que de steppes désertiques. Il ne devait son trône qu'à l'appui des Russes, qui seul lui permettait de mater les insurrections à l'intérieur de son royaume. Et il était tout à fait hors d'état de ranger sous sa bannière le seigneur de Khiva et celui de Kokand. Le premier haïssait traditionnellement le maître de Boukhara. Le second, naguère son protégé, ne subsistait lui aussi sur le trône que par le bon vouloir des Russes. Janvier 1876 vit précisément l'annexion totale du khanat de Kokand (Ferghana) par les généraux von Kaufmann et Skobelev, au cours d'une promenade militaire. Les Russes avaient mis en déroute une armée de cinquante mille hommes, avec des pertes insignifiantes : six tués et huit blessés. Néanmoins, seule l'incapacité du prétendant qu'ils soutenaient les décida à l'annexion pure et simple.

Une telle déchéance n'était ni l'œuvre des circonstances immédiates ni le résultat du *« fanatisme »* et de l'*« apathie »* musulmane, comme se plaisent à les décrire certains voyageurs. La première étape sur le chemin qui devait mener l'Asie centrale à l'isolement et à l'arriération avait été franchie plus de trois cents ans auparavant. De cette étape, un témoin exultant se dresse sur la place Rouge à Moscou. C'est l'église de Basile le Bienheureux, qui, de tous ses bulbes, de toutes ses couleurs éclatantes, lance vers Dieu le cri de joie du tsar Ivan IV et de son peuple, enfin libérés en 1554 du joug des Tatars, descendants de la Horde d'Or. La sujétion des Russes aux héritiers de Gengis Khan, qui durait depuis plus de trois siècles, cessait enfin. Dès lors, jusqu'au pouvoir soviétique inclus, l'histoire de ces régions fut dominée par la poussée des Russes vers le sud : en direction du sud-ouest, vers le Caucase, la Crimée, Istanbul ; en direction du sud-est, vers les royaumes de l'Asie centrale et de l'Afghanistan.

Après 1554, les populations turques d'Asie centrale n'eurent plus de frontière commune avec les Turcs occidentaux, Tatars de Crimée (issus eux aussi de la Horde d'Or) et Ottomans, vers lesquels ils regardaient cependant, mais qui furent toujours trop loin pour les aider. Une fois le khanat d'Astrakhan annexé par les Russes sur la basse Volga, la voie qui avait été l'une des grandes routes de la soie était coupée. A dire vrai, elle était déjà sur le déclin, court-circuitée par les relations maritimes entre l'Extrême-Orient et l'Europe. L'Asie centrale, peuplée de musulmans sunnites, se trouva isolée de la Méditerranée, des Lieux saints et de l'Europe, au nord par les Russes, au sud par l'Iran, où le chiisme était devenu la religion officielle avec Chah Ismaïl, en 1501.

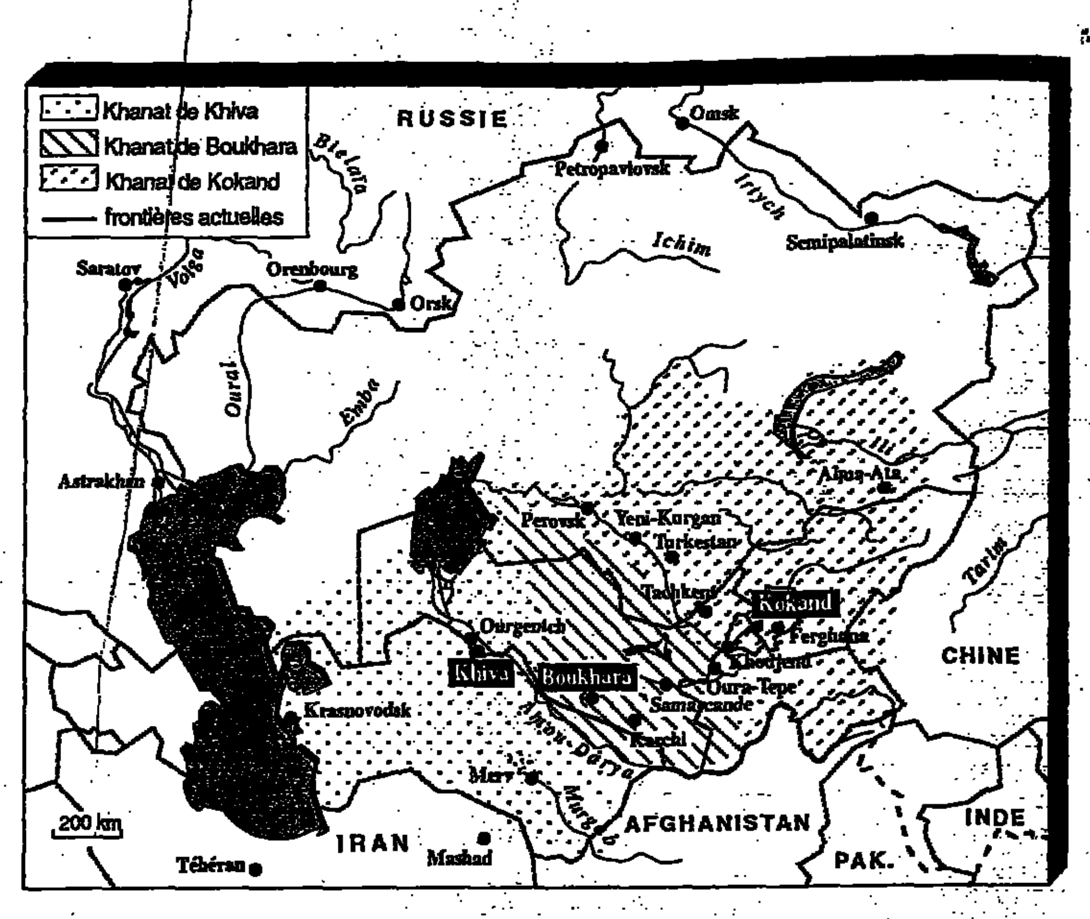
Ces contrées, qui étaient *depuis plus d'un millénaire* des foyers de culture et d'art, au cœur d'un commerce transcontinental florissant, se trouvaient désormais à l'écart et promises à diverses vassalités : à l'est, dans le Turkestan chinois, la dynastie mandchoue ; au nord-ouest, les Russes ; enfin, au sud, les Iraniens. Dans l'Asie centrale engourdie, les rivalités locales ne s'apaisèrent pourtant pas. Les deux grandes oasis, la vallée du Zérafchan (avec ses deux cités, Samarcande et Boukhara, la capitale) et le delta de l'*Amou-Darya* (le *Khorezm*, avec Ourgentch, puis Khiva), gardèrent leur inimitié traditionnelle.

Si la prise d'Astrakhan par les Russes eut une valeur hautement symbolique, un second bouleversement fut provoqué par un prince turkmène, *Nadir Chah* d'Iran, sorte de maire du palais et remarquable général. Entre 1730 et 1747, il se battit sur tous les fronts, à l'ouest et au nord contre les Ottomans et les Tatars, et surtout à l'est, où il mena ses campagnes les plus brillantes, jusqu'à Delhi, qu'il pilla, accélérant la décadence de l'Empire moghol. Il se dirigea aussi vers les Etats d'Asie centrale, Boukhara et Khiva, qui durent lui verser tribut.

Nadir Chah provoqua l'éclatement de l'émirat de Boukhara, qui, privé de ses dépendances méridionales, se trouva pratiquement réduit à la vallée du Zérafchan. Son incursion favorisa sans doute le développement d'un nouvel Etat dans la haute vallée du Syr-Daria, le Ferghana. Fond de lac asséché, fertile, bien protégé entre ses montagnes, cette haute plaine était devenue vers 1710 un khanat dont la capitale était Kokand. Les seigneurs de Kokand, disposant d'une armée régulière de cavaliers, unifièrent le Ferghana au cours du dix-huitième siècle et étendirent leurs possessions au nord, vers la plaine de Tachkent et le cours moyen du *Syr-Daria*, annexant des contrées jusque-là vassales de nom de Boukhara.

En 1814 ou 1815, la prise de la ville de *Turkestan, qui abrite le mausolée d'un saint* vénéré, permit au souverain de Kokand de se donner le titre de commandeur (émir) des croyants. Cela ne l'empêchait pas, ainsi que ses successeurs, de s'adonner à l'ivrognerie, si fréquente chez les descendants de Timour et de Gengis Khan.

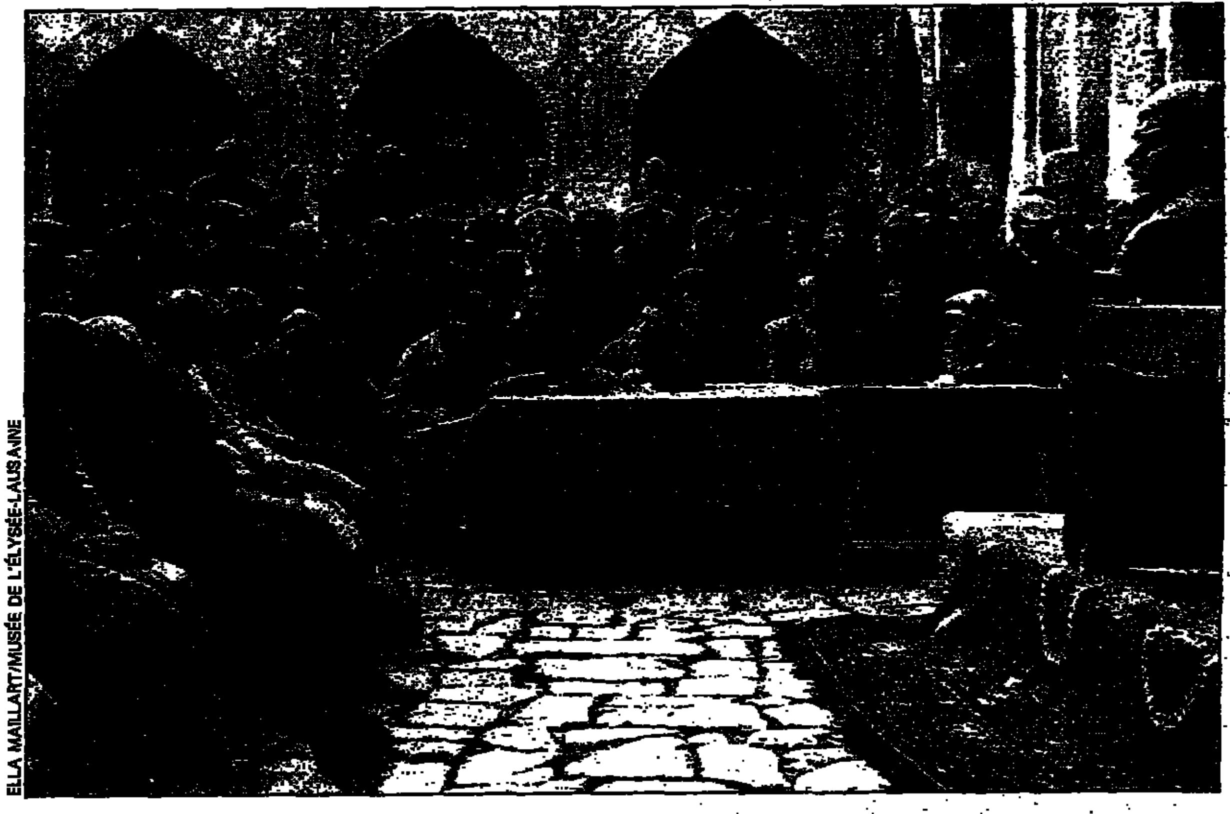
Le khanat de Kokand connut son apogée en 1822-1842, sous Muhammad Ali Khan. Il reçut un coup décisif en 1842 avec une intervention de Nasrullah, l'émir de Boukhara, exécutant une bonne partie de la famille royale, dont la mère du khan, poétesse reconnue. Mais Nasrullah ne parvint pas à dominer durablement le Ferghana, ses protégés n'ayant rien de plus pressé, dès que *l'armée de Boukhara avait tourné le dos*, que de se retourner contre leur protecteur. Et, surtout, les Russes se profilaient à l'horizon. Un voyageur *d'origine hongroise, Vambéry, qui* parcourut ces contrées en 1863 en se faisant passer pour un derviche venu de l'Empire ottoman, se rend à l'évidence : *« Il est à présumer que l'occupation russe mettra bientôt un terme à ces misérables guerres civiles qui déchirent les trois khanats turkomans. »*



Les Russes avaient surgi au nord depuis longtemps. En 1853 fut construit sur le Syr-Daria, à l'orée de la steppe, le port de Perovsk (ancien Ak-Mesdjid ou *« Mosquée blanche »* ; rebaptisé Qyzyl-Orda, « Armée rouge », à l'époque soviétique). En 1854 fut fondée Vernij, la « Fidèle », aujourd'hui Alma-Ata. Les Russes arrivèrent en contournant par l'est les vastes oasis échelonnées entre le Ferghana, porte de la Chine, et le Khorezm, qui donne accès à la Volga. Entre Syr-Daria et Caspienne, la conquête se fit en tenaille : en *1869* fut créé le port de Krasnovodsk. La boucle du chemin de fer réunit en quelque sorte les deux mâchoires de la tenaille.

En 1876, le khanat de Kokand fut annexé par les Russes lors d'une promenade militaire : les troupes du tsar écrasèrent une armée de cinquante mille hommes en ne perdant que six soldats.

Elle se fit aussi en fonction des aléas de l'histoire. En 1854-1855, la guerre de Crimée fut pour les Russes un sérieux coup de frein. En revanche, en *1857*, la reddition de Chamil, dans le Caucase, libéra les forces russes, au moment même où la révolte des cipayes en Inde *paralysait les Anglais, inquiets* de toute avancée des Russes vers le sud-est. Les guerres de Crimée d'abord, de Sécession *(1861-1865) ensuite, entraînèrent en outre une* très forte hausse du prix du coton. Si bien que, dans les années 1870, sur l'initiative du général von Kaufmann, fut introduit en Asie centrale le coton américain, de qualité très supérieure à la variété locale. Dans la région de Tachkent, la superficie cultivée en coton fut multipliée par 150 de 1884 à 1888. C'étaient les préludes de l'invasion actuelle du pays par l'*« or blanc »*, comme devaient dire plus tard les slogans socialistes. *En 1865 fut constituée la région adminis*trative russe du Turkestan. On y inclut rapidement l'essentiel du khanat de Kokand, que la *dramatique prise de Tachkent par les Russes en* juin 1865 avait rejeté dans son berceau, le Ferghana. Le 24 mai 1866, Khodjend, verrou du Ferghana, l'Alexandrie ultime d'Alexandre le Grand, capitule. En août, c'est Oura-Tepe et Djizak, puis Yeni-Kurgan en 1867 : la route de Samarcande est ouverte, elle est plus qu'à moitié parcourue. Von Kaufmann mène le jeu. Lorsque ses hommes franchissent à gué, de l'eau jusqu'à la poitrine, le bras du fleuve qui leur barre l'ac*cès de Samarcande, les troupes de l'émir, prises* de panique, détalent en abandonnant leur artillerie. Les habitants de Samarcande ferment aux *fuyards les portes de la ville ; une délégation de* mollahs et de notables permet à von Kaufmann de faire une entrée paisible dans la capitale de Timour et d'en prendre possession au nom du tsar Alexandre II, le 14 mai 1868.



ELLA MAILLART/MUSÉE DE L'ÉLYSÉE-LAUSANNE

L'Asie centrale a été plus facile à conquérir qu'à conserver par les Russes puis par les Soviétiques. Témoin les révoltes des Basmatchis, jugés ici à Samarcande en 1932.

La région est aussitôt incorporée au gouvernement du Turkestan. Sans doute la population avait-elle pris conscience de l'inutilité de la résis*tance. Sans doute aussi l'autorité du « demi-roi »*, le général von Kaufmann, paraissait-elle plus rassurante et plus ferme, plus prometteuse de bonnes affaires que celle de l'émir aux artisans et commerçants de Samarcande. Les Russes, de leur côté, s'abstenaient de tout prosélytisme religieux. Un mois plus tard, cependant, un soulèvement de la population tint la garnison assiégée pendant six jours, et faillit en venir à bout.

Le *29 mai 1873*, Khiva capitule. *La* même année, Khiva et Boukhara passent sous le protectorat russe. Les princes connaissent une situa*tion très difficile à vivre pour un musulman :* diriger un Etat client des chrétiens. En 1873-1875, Kokand sombre dans l'anarchie et finit par être annexé au tout début de 1876. Le sort des trois Etats paraît alors réglé. Reste à délimiter, vers le sud, les limites des zones d'influence russe et britannique. Comme le dit le géographe Elisée Reclus après 1873 : *« Derrière Bokhara se montre le Russe. Par-delà l'Afghanistan on devine l'Angleterre. »*

Les Russes étaient installés de longue date sur la côte de la Caspienne, près de l'Iran. Tout en affirmant leur présence, ils n'empêchaient guère les expéditions de piraterie des Turkmènes sunnites contre leurs voisins chiites du Sud. Mais lorsque les troupes du tsar en vinrent à dominer les oasis turkmènes (non sans une sanglante défaite à Gök-Tepe en 1879), les Anglais s'inquiétèrent de les voir entrer dans Merv le 31 janvier 1884 puis, en mars, dans les oasis du Murgab : ils disposaient désormais d'un chemin court et commode, depuis la Caspienne, s'ils voulaient envahir l'Afghanistan, releva lord Curzon, futur vice-roi des Indes.

L'Afghanistan restera indépendant et ses frontières nord, fixées non sans de vives tensions par des accords de *1887 et 1895, manifestent* clairement sa nature d'Etat-tampon, avec cet étrange bec de canard à l'est, où la Chine, l'Inde, le Pakistan et l'Asie centrale ex-russe, ex-soviétique, encadrent un lambeau d'Afghanistan qui n'a pas vingt kilomètres de largeur dans sa partie la plus étroite. La frontière entre Asie russe et Afghanistan est artificielle. Cependant, la partie qui suit le cours de l'Amou-Daria avait été imposée par Nadir Chah à l'émir de Boukhara *dès le dix-huitième siècle. Quant aux Turk*mènes, c'en fut fini pour eux de razzier chevaux et esclaves. Sur les débris laissés par les héritiers de Tamerlan, un nouvel Empire était *fondé*. Il se maintint avec le cycle ordinaire de révoltes et de répressions cruelles. Il s'est effondré l'année dernière.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ « Tûrân. Une description du khanat de Khokand vers 1832 d'après un document ottoman », de *Jean-Louis Bacqué-Grammont, Cahiers du monde russe et soviétique*, n° 13, 1972.
■ « La politique culturelle du pouvoir tsariste au Turkestan *(1867-1917)* », d'Hélène Carrère d'Encausse, *Cahiers du monde russe et soviétique*, n° 3, 1962.
■ *Voyages d'un faux derviche dans l'Asie centrale*, d'Arminius Vambéry, 1873, réimpression Editions You-Feng (45, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris), 1987.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Un doublé pour Bismarck », par Stéphane Audoin-Rouzeau

La guerre civile en Bosnie-Herzégovine et ses répercussions internationales

Le président américain, M. George Bush, s'est *« félicité »*, jeudi 13 août, de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de deux résolutions sur l'ex-Yougoslavie : la première sur l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine, par la force si nécessaire ; la seconde sur l'accès aux camps de détention et condamnant les violations du droit humanitaire, notamment la politique d' « épuration ethnique ». *« Le vote de l'ONU aujourd'hui marque un pas important dans notre réponse à cette tragédie humaine »*, a estimé M. Bush. Le président a souhaité une *« coopération totale »* de toutes les autorités de l'ex-Yougoslavie. Peu avant le vote de l'ONU, le dirigeant des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, avait *« averti »* qu'une intervention militaire, *« pas nécessaire »* à ses yeux, risquait de transformer la République en un *« enfer »*.

Pour passer des déclarations à l'action, les instances régionales *« exhortées »* par l'ONU à prendre *« toutes les mesures nécessaires »*, se sont réunies jeudi ou devaient se rencontrer vendredi. L'OTAN, qui devait se réunir vendredi à Bruxelles, au niveau des ambassadeurs, semble adopter une position pour le moins prudente. Lors d'une rencontre jeudi à Rome, les experts des neuf pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ont décidé de créer un « groupe d'étude » chargé d'évaluer les possibilités d'interventions en Bosnie, notamment d'escorter les convois humanitaires. En revanche, les experts de cette organisation ont jugé *« hors d'un cadre immédiatement réalisable »* la création de couloirs humanitaires.

A Prague, les hauts fonctionnaires des cinquante et un pays (la Yougoslavie ayant été exclue) de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ont ouvert, jeudi, une session de deux jours sur la crise yougoslave. Un document final devait être adopté vendredi. La *« réponse de principe »* de la CSCE devrait être *« positive »* mais *« vague »* en raison du manque de moyens de la CSCE, selon des sources diplomatiques.

Sur le terrain, sans escorte militaire, un convoi du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), transportant 80 tonnes de vivres et de médicaments est arrivé, jeudi 13 août, dans le nord de la Bosnie-Herzégovine, dans la région de Banja-Luka. L'aide est destinée aux quelque 25 000 personnes – des Musulmans en majorité – de quatre localités de la région menacées par les Serbes d'une opération de « nettoyage ethnique », selon le HCR. L'organisation de l'ONU pour les réfugiés compte ainsi *« exercer une pression psychologique (...) dans l'espoir de contenir la politique systématique de terreur contre la population »*.

Le ministre français de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, est arrivé, jeudi soir, dans le fief serbe de Bosnie de Banja-Luka, a annoncé M. Roland Dumas, le ministre français des affaires étrangères, qui a fustigé sur TF1 les *« boutefeux »*, les *« véritables irresponsables »* qui *« préconisent une action militaire guerrière complète »* dans l'ex-Yougoslavie. M. Kouchner doit visiter des camps de détention, tenus aussi bien par des Serbes que par des Croates ou des Musulmans.

Alors que la visite de jeudi à Sarajevo du premier ministre de la nouvelle Yougoslavie, M. Milan Panic, s'est soldée par un échec politique et la mort d'un journaliste, Belgrade a annoncé dans la journée avoir officiellement reconnu la République de Slovénie. En Bosnie-Herzégovine, les combats se sont poursuivis. Les affrontements ont fait, entre mercredi et jeudi, trente morts et 114 blessés, dont six morts et 33 blessés à Sarajevo, selon la cellule médicale de la République bosniaque. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

L'OTAN n'est pas prête à prendre des décisions concrètes

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

A la veille de la réunion, vendredi 14 août, à Bruxelles, des ambassadeurs des pays membres de l'OTAN, celle-ci ne paraissait pas prête à mettre rapidement en œuvre la résolution 770 du Conseil de sécurité autorisant à mots couverts le recours à la force pour assurer l'acheminement de l'assistance humanitaire en Bosnie-Herzégovine.

Réunis en conseil de l'Atlantique nord – la plus haute instance de l'organisation – les diplomates devaient discuter des options d'intervention préparées, au cours des deux dernières semaines, par les responsables militaires. C'est une lettre, le 31 juillet, du secrétaire général des Nations unies au président de la CSCE qui avait donné le signal de cette mobilisation de l'état-major allié. Il s'agissait alors d'étudier la possibilité de placer sous contrôle international les armes lourdes déployées en Bosnie-Herzégovine ; et, à l'initiative de Washington et de Londres, le renforcement de l'embargo naval dans l'Adriatique et la protection militaire d'éventuels corridors de circulation de l'aide humanitaire ont été ensuite inclus dans le champ de réflexion des militaires.

Ces derniers ont présenté, jeudi 13 août, le rapport au comité militaire de l'OTAN – au sein duquel la France a rang d'observateur – qui l'a, semble-t-il, accueilli avec réserve. De source diplomatique continentale, on indique que les chefs des forces alliées ne laisseraient en fait aucun choix aux responsables politiques, préconisant la seule option lourde, qui repose sur l'engagement de plusieurs dizaines de milliers d'hommes.

La perspective d'une mobilisation aussi massive déplaît à au moins deux pays, la Grèce et la Grande-Bretagne, qui l'ont fait savoir, tandis que les Etats-Unis, du moins au comité militaire, n'ont pris aucune position. De façon plus générale, aucun pays membre n'a, semble-t-il, encore concrètement indiqué, selon nos informations, quels moyens en matériel ou en hommes il était prêt à engager, le cas échéant, dans une action militaro-humanitaire de l'OTAN. Or celle-ci n'a aucune force en propre et le silence des Etats membres à ce sujet la rend elle-même muette.

Pas d'« attente irréaliste »

Illustration supplémentaire de la prudence prévalant à Bruxelles : le texte de la déclaration que doit faire, à l'issue de la réunion du conseil, le secrétaire général de l'organisation, M. Manfred Wörner, était toujours en négociations, jeudi soir, la version distribuée plus tôt dans la journée ayant été considérée comme trop univoque par plusieurs délégations. La référence à une *« action de maintien de la paix »* a notamment été une source d'objections.

En définitive, les alliés devraient faire part de la *« consternation »* que leur inspire la crise yougoslave, exprimer leur *« appui sans réserve aux résolutions de l'ONU »* et annoncer *« la poursuite de leurs consultations »*. Selon un porte-parole de la mission américaine auprès de l'OTAN, la réunion des ambassadeurs ne devrait pas déboucher *« sur des décisions concrètes »* ni susciter *« une attente irréaliste »*. Il a précisé qu'elle marquait *« le début d'un processus qui va se poursuivre, peut-être pendant une dizaine de jours »*. Dans l'attente de la conférence internationale sur la Yougoslavie, prévue à Londres du 26 au 28 août ? *« Si l'indication claire de préparatifs croissants a de l'effet, tout le monde sera content »*, affirme une source américaine.

CHRISTIAN CHARTIER

Les résolutions 770...

Les « mesures nécessaires » pour assurer l'aide humanitaire

Voici les principaux extraits du texte de la résolution 770 autorisant le recours à la force pour l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine (votée par douze voix, la Chine, l'Inde et le Zimbabwe se sont abstenus) :

« Le Conseil de sécurité (...) soulignant une fois encore qu'il est indispensable de trouver d'urgence une solution politique négociée pour remédier à la situation dans la République de Bosnie-Herzégovine afin de permettre à ce pays de vivre en paix et en sécurité à l'intérieur de ses frontières,

(...) Résolu à établir dès que possible les conditions voulues pour acheminer l'aide humanitaire partout où elle est nécessaire en Bosnie-Herzégovine, conformément à la résolution 764 (1992),

Agissant en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies,

1. – Exige à nouveau que toutes les parties et les autres intéressés en Bosnie-Herzégovine arrêtent immédiatement les combats ;

2. – Exhorte les Etats à prendre, à titre national ou dans le cadre d'organisations ou d'arrangements régionaux, toutes les mesures nécessaires pour faciliter, en coordination avec l'Organisation des Nations unies, l'acheminement par les organisations humanitaires compétentes des Nations unies et d'autres de l'assistance humanitaire à Sarajevo et partout où elle est nécessaire dans d'autres parties de la Bosnie-Herzégovine ;

3. – Exige que soit immédiatement accordée au Comité international de la Croix-Rouge et aux autres organisations humanitaires compétentes la possibilité d'avoir accès sans entrave et en permanence à tous les camps, prisons et centres de détention, et que tous les détenus soient traités humainement et reçoivent entre autres des vivres, un abri et des soins médicaux adéquats ;

La sécurité des personnels de l'ONU

4. – Demande aux Etats de faire rapport au secrétaire général sur les mesures qu'ils prennent en coordination avec l'Organisation des Nations unies pour appliquer la présente résolution, et invite le secrétaire général à examiner de manière continue toutes nouvelles mesures qui pourraient être nécessaires pour assurer l'acheminement sans entrave des fournitures humanitaires ;

5. – Prie tous les Etats d'apporter un appui approprié aux mesures prises en application de la présente résolution ;

6. – Exige que toutes les parties et les autres intéressés prennent les mesures nécessaires pour garantir la sécurité du personnel des Nations unies et des autres personnels chargés d'acheminer l'aide humanitaire ;

7. – Prie le secrétaire général de lui faire périodiquement rapport concernant l'application de la présente résolution (...) ». – *(Reuter.)*

...et 771

L'« épuration ethnique » « fermement condamnée »

Voici les principaux passages de la résolution 771, concernant les droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, adoptée, jeudi 13 août, à l'unanimité des quinze membres du Conseil de sécurité :

« Le Conseil de sécurité (...) se déclarant gravement alarmé par les informations qui continuent de faire état de violations généralisées du droit humanitaire international sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, en particulier en Bosnie-Herzégovine, et notamment par les informations selon lesquelles il serait procédé à l'expulsion et à la déportation massives et forcées de civils, à l'emprisonnement de civils dans des centres de détention où ils seraient soumis à des exactions, à des attaques délibérées à l'encontre de non-combattants, d'hôpitaux et d'ambulances, qui font obstacle à l'acheminement des produits alimentaires et médicaux destinés à la population civile, et à des actes insensés de saccage et de destruction de biens (...) :

1. – Réaffirme que toutes les parties au conflit sont tenues de s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit humanitaire international et en particulier des conventions de Genève du 12 août 1949, et que les personnes qui commettent ou ordonnent de commettre des actes constituant de graves violations de ces conventions en portent individuellement la responsabilité ;

2. – Condamne fermement toutes les violations du droit humanitaire international, y compris celles qu'implique la pratique de l'« épuration ethnique » ;

3. – Exige que toutes les parties et les autres intéressés dans l'ex-Yougoslavie, ainsi que toutes les forces militaires en Bosnie-Herzégovine, mettent immédiatement fin à toutes les violations du droit humanitaire international (...) ;

4. – Exige en outre que soit immédiatement accordée aux organisation humanitaires internationales compétentes, notamment au Comité international de la Croix-Rouge, la possibilité d'avoir accès sans entrave et en permanence aux camps, prisons et centres de détention sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, et exhorte toutes les parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour leur faciliter cet accès ;

5. – Demande aux Etats et, le cas échéant, aux organisations humanitaires internationales de rassembler les informations étayées qu'ils détiennent ou qui leur ont été communiquées au sujet des violations du droit humanitaire (...) commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, et de [les] mettre à disposition du Conseil ;

6. – Prie le secrétaire général de rassembler [ces] informations (...) et de lui en présenter un résumé dans un rapport qui contiendra également ses recommandations quant aux mesures supplémentaires qui pourraient être appropriées (...) ;

7. – Décide, agissant en vertu du chapitre VII de la Charte de l'ONU, que toutes les parties (...) doivent se conformer aux dispositions de la présente résolution, faute de quoi le Conseil devra prendre de nouvelles mesures en vertu de la Charte (...). » – *(Reuter.)*

Intimider les Serbes

Suite de la première page

Malgré les protestations énergiques, avant la réunion de jeudi, de certains membres du Conseil contre la *« faiblesse »* et l'*« insuffisance »* des mesures prévues par la résolution, les discours sont restés très modérés. Tous les membres ont condamné la détérioration de la situation en Bosnie et exprimé leur indignation à propos de l' *« épuration ethnique »* dans ce pays.

Pour l'ambassadeur américain, M. Edward Perkins, cette pratique *« abjecte »* revient à *« une extermination ethnique intolérable »*. Le représentant du Venezuela, M. Arias, a proposé que les auteurs de ce *« crime moyenâgeux »* soient jugés comme criminels de guerre. Le représentant adjoint de la France, M. Jean-Marc de la Sablière, a exprimé son *« horreur »* et son *« indignation »*. Quant à l'ambassadeur du Maroc, M. Ahmed Snoussi, il a estimé que la résolution *« ne règle pas le problème de fond, à savoir la responsabilité serbe dans cette entreprise de destruction en Bosnie-Herzégovine »*. Parlant à des journalistes, M. Snoussi s'est dit *« très sceptique »* quant aux résultats de la prochaine conférence de Londres.

Les trois pays qui se sont abstenus au moment du vote de la « 770 » (Chine, Zimbabwe et Inde) ont soulevé certaines questions pertinentes. Le représentant du Zimbabwe, M. Mumbengegwi, a déclaré que *« cette résolution donne le pouvoir à des Etats non identifiés d'agir en Bosnie-Herzégovine, au nom des Nations unies mais sans contrôle de l'ONU »*. Pour l'ambassadeur chinois, M. Li Daoyu, ce texte équivaut à un *« chèque en blanc »*, ce qui, selon lui, pourrait aggraver la situation. Le représentant de l'Inde a, lui, exprimé sa *« profonde préoccupation »* concernant la sécurité de la FORPRONU qui pourrait *« devenir la cible de batailles entre les barons serbes et leurs 70 000 hommes »* et les pays utilisant la force.

Cette préoccupation n'est pas la véritable raison de l'attitude de ces trois pays lors du vote : ils s'abstiennent systématiquement, pour des raisons de politique intérieure, lorsqu'il s'agit de l'utilisation de la force dans des cas de violation des droits de l'homme. Toutefois les objections soulevées dans ce cas précis ne sont pas sans fondement. Les deux résolutions laissent en effet plusieurs questions sans réponse.

La résolution 770 autorise l'usage de la force pour la protection des convois humanitaires. Elle le fait en *« exhortant »* les Etats à prendre *« à titre national, ou dans le cadre d'organisations ou arrangements régionaux, toutes les mesures nécessaires »* pour protéger l'acheminement de l'assistance humanitaire.

Premièrement, est-ce que cela veut dire que tout pays désireux d'aider la population de Bosnie-Herzégovine pourrait avoir recours à la force ? Pour les Occidentaux, la réponse est « non ». Pour certains pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), comme la Turquie et l'Iran, la réponse est positive. Ils estiment que la protection armée des convois humanitaires *« ne suffit pas à mettre fin aux souffrances de la population musulmane en Bosnie-Herzégovine »*. Alors, qui pourrait participer à une éventuelle opération militaire ? Les délégués occidentaux répètent que cette question sera réglée dans le cadre de l'OTAN ou de l'UEO.

Eviter un débat avec les pays islamiques

Deuxièmement, quel sera le rôle de l'ONU ? La résolution mentionne plusieurs fois *« la coordination des opérations avec les Nations unies »*. Les co-auteurs de la résolution 770 insistent sur l'usage de la force qui est autorisé pour *« renforcer »* le mandat de la FORPRONU et non pour s'y substituer. Pourtant, avant la réunion du Conseil, M. Boutros Boutros-Ghali avait demandé à être absolument averti par avance *« s'ils décidaient d'avoir recours à la force »*. A New-York, les diplomates expliquent que, dans un tel cas de figure, le *« retrait du personnel de l'ONU n'est pas exclu »*.

Troisièmement, la force sera-t-elle utilisée exclusivement pour protéger les convois humanitaires ou peut-elle être aussi envisagée pour mettre fin à l'*« épuration ethnique »* ? La résolution 771, adoptée dans le cadre du chapitre 7 de la Charte, menace d'un *« recours à de nouvelles mesures »* si la pratique de l' *« épuration ethnique »* continue. Là encore, les interprétations du texte varient. Les uns affirment que la résolution *« annonce nettement l'intention du Conseil de prendre des mesures de rétorsion si la pratique de l'« épuration ethnique » continue »*. Les autres confirment que cette même résolution ne fait que condamner cette pratique.

Les représentants de plusieurs pays, y compris la Bosnie-Herzégovine, avaient demandé à prendre la parole au cours de la réunion. Pendant les consultations à huis clos, avant la séance, les co-auteurs des textes ont décidé que seuls les pays membres auraient le droit à la parole. L'explication donnée à l'ambassadeur de Bosnie-Herzégovine, M. Muhamed Sacirbey, est que le représentant de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) aurait alors demandé un droit de réponse, ce qui revenait à une reconnaissance *de facto* de la nouvelle Yougoslavie par le Conseil.

L'autre raison, disent les diplomates, était que les Occidentaux voulaient éviter un débat avec les pays islamiques qui jugent sévèrement la décision du Conseil de se contenter d'une intervention humanitaire en Bosnie-Herzégovine. M. Sacirbey a néanmoins distribué le texte de son discours aux membres du Conseil. Tout en remerciant le Conseil pour ses efforts, l'ambassadeur de Bosnie-Herzégovine affirme que la résolution 770 vise uniquement le *« symptôme »* de la maladie : l' *« épuration ethnique »* de son pays par les Serbes.

M. Sacirbey n'est pas seul à craindre que les *« bonnes intentions du Conseil de sécurité »* n'aient finalement pas beaucoup d'effets. Un diplomate ayant une grande connaissance de la situation en Bosnie-Herzégovine estime que les *« prières »* des co-auteurs de la résolution seront exaucées car les Serbes n'ont plus besoin de se battre : *« Ils ont accompli ce qu'ils voulaient. Ils occupent les trois quarts du pays et la continuation de la violence ne servira plus leurs intérêts »*. Il ajoute que *« tout ce qui leur reste à faire est de participer à la conférence de Londres pour ratifier leur victoire »*. Ce diplomate redoute cependant que, suivant la même logique, les Bosniaques eux-mêmes attaquent les convois humanitaires pour *« engager finalement les forces armées occidentales »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

Un journaliste américain tué à Sarajevo

Un journaliste de la chaîne américaine ABC, David Kaplan, âgé de quarante-cinq ans, a été tué, jeudi 13 août à Sarajevo, alors qu'il accompagnait le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, en visite dans la capitale bosniaque assiégée.

David Kaplan se trouvait dans le convoi suivant le véhicule de M. Panic sur la route reliant l'aéroport au quartier général des « casques bleus » de l'ONU. Il a été blessé d'une balle dans le dos tirée par un franc-tireur et conduit en salle d'opération à l'antenne médicale des « casques bleus », où des médecins français n'ont pu le sauver.

Selon la Fédération internationale des journalistes, 27 journalistes et photographes yougoslaves et étrangers ont été tués, un vingt-huitième est porté disparu et des dizaines d'autres ont été blessés, depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Le premier ministre yougoslave a affirmé que le journaliste américain avait été tué pour saboter sa visite. Le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, a refusé de recevoir M. Panic. – *(AFP.)*

EUROPE

La guerre civile en Bosnie-Herzégovine et ses répercussions internationales

Le représentant français met en cause la Serbie à la commission des droits de l'homme de l'ONU

GENÈVE

de notre correspondante

Prenant la parole, vendredi 14 août, devant la session extraordinaire de la commission des droits de l'homme de l'ONU, convoquée à l'initiative des Etats-Unis pour examiner la situation dans l'ex-Yougoslavie (*le Monde* du 7 août), M. Bernard Miyet, ambassadeur de France auprès de l'ONU, a tenu à rendre hommage *« à la curiosité et au courage des journalistes et des organisations non gouvernementales »*.

Ne mâchant pas ses mots, il a, contrairement à d'autres orateurs, désigné nommément la Serbie. Certes, a-t-il dit, *« des exactions ont lieu de toutes parts »*, mais *« il faut reconnaître la responsabilité toute particulière que porte la partie serbe dans le déclenchement et le développement de ce conflit »*. Il a demandé, au nom de la France, que *« le CICR puisse à tout moment, et aussi longtemps que nécessaire, se rendre en tout lieu qu'il choisira souverainement »*, que *« le HCR et les autres organisations humanitaires disposent de toute latitude pour alléger les souffrances des populations civiles, où qu'elles se trouvent, afin de leur redonner espoir et dignité »* et que soit assurée *« la liberté totale de mouvement, où que ce soit sur tout le territoire de l'ancienne Yougoslavie »*. *« Il faut*, a ajouté M. Miyet, *que les droits les plus élémentaires soient rétablis au plus tôt : liberté de vivre tout simplement, de résider dans son foyer, de circuler, de voter et d'élire ses représentants (...) d'être respecté dans ses traditions et ses croyances »*.

Se demandant si *« le monstre du racisme, de l'intolérance, du fanatisme, de l'obscurantisme »* n'était pas en train de resurgir, l'ambassadeur de France a posé la question : *« Quand finira-t-on de tuer, de déporter, d'assassiner, de violer, de torturer au nom des grands idéaux : la nation un jour, la race un autre, la religion parfois. »* Il a souhaité que *« les peuples sachent arrêter les dirigeants qui les engagent dans le cycle infernal de la violence, car celui-ci devient vite incontrôlable et se nourrit des pires démons : soif de revanche, terrorisme, fanatisme. »*

La veille, le représentant américain, M. John Bolton, s'était déclaré *« atterré par la sauvagerie sans nom et sans morale qui s'est déchaînée contre les citoyens de ce qui a été la Yougoslavie »*. L'un des objectifs de cette session est de garantir que les organisations humanitaires telles que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aient un accès immédiat, sûr et sans entraves à toutes les victimes du conflit, notamment à celles qui sont détenues. *« Nous posons aux peuples de Serbie-Monténégro* [nouvelle Yougoslavie], a conclu M. Bolton, *cette question : souhaitent-ils rester dans l'Histoire comme les citoyens du dernier Etat fasciste d'Europe ? »*

M. Branko Brankovic, représentant de Belgrade, a, comme il fallait s'y attendre, vigoureusement réfuté les propos du délégué américain. Déclarant qu'il n'y avait pas de camps de détention dans la nouvelle Yougoslavie, il a fait état des mauvais traitements dont les prisonniers serbes seraient victimes dans des camps croates.

L'unanimité s'est faite sur la nécessité de nommer un rapporteur spécial. Une exception peut-être : l'Irak, en qui les Serbes semblent avoir trouvé leur seul soutien.

ISABELLE VICHNIAC

La Croix-Rouge a rendu visite à 8 300 prisonniers

GENÈVE

de notre correspondante

Alors que le CICR dénonçait solennellement, jeudi 13 août, les *« traitements inhumains »* infligés en Bosnie-Herzégovine (*le Monde* du 14 août), M. Claudio Caratsch, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, intervenait à la session extraordinaire de la Commission des droits de l'homme de l'ONU pour rappeler l'action du CICR, qui maintient 103 délégués sur le territoire de l'ex-Yougoslavie.

En dépit d'une intense activité diplomatique, notamment de contacts bilatéraux confidentiels avec les divers belligérants et, depuis le mois de juin, des visites à plus de vingt mille prisonniers dont huit mille trois cents en Bosnie-Herzégovine, *« le constat du CICR y est négatif, car les parties au conflit n'ont pas encore réussi à réduire la haine réciproque, à asseoir leur autorité sur leurs troupes, à empêcher l'exclusion de l'autre et à limiter les déchaînements de violence, ne laissant ainsi aucun espace, ou très peu, au minimum nécessaire d'humanité »*. En dépit des obstacles, le CICR tient à poursuivre sa mission sur le terrain, mais ne saurait le faire que dans des conditions de sécurité satisfaisante et moyennant une *« action complémentaire des organismes politiques et des Etats »*.

« Nous sommes tous responsables », a conclu M. Caratsch. Déjà, dans son appel lancé jeudi, le CICR rappelait que *« l'ensemble des Etats porte une responsabilité collective puisqu'ils se sont engagés, en tant qu'Etats parties, non seulement à respecter, mais également à faire respecter les conventions de Genève en toutes circonstances »*. C'est en effet l'article premier des quatre conventions de Genève, base du droit international humanitaire, qui précisent cet engagement contracté par la quasi-totalité des pays du monde.

I. V.

Témoignages sur un cauchemar

Suite de la première page

« Kostjerevo et Drinjaca n'existent plus aujourd'hui, poursuit Tina. *Les maisons des Musulmans ont été pillées et brûlées ; les femmes ont été violées puis emmenées avec leurs enfants en direction de Tuzla. Les tchetniks, conduits par un ancien conseiller municipal de Zvornik, ont emmené de force toute la population musulmane à Drinjaca. Les hommes ont été placés dans un préau où ils ont été battus pendant plus de quatre heures tandis que les femmes et les enfants entendaient leurs cris. Il y avait du sang partout sur les murs.*

» Ensuite, les tchetniks ont fait sortir trente-cinq hommes [dont le témoin fournit la liste, NDLR] *et les ont abattus. Ensuite, des femmes ont de nouveau été violées et torturées. Une douzaine d'enfants de quatorze-quinze ans ont été emmenés vers Zvornik et nous n'avons plus entendu parler d'eux. Le dimanche 31 mai, ils ont emporté cent cinquante femmes et enfants dans deux autobus et nous avons pris la route de Tuzla. Certains d'entre nous, dont moi-même, avons été échangés contre des tchetniks capturés. »*

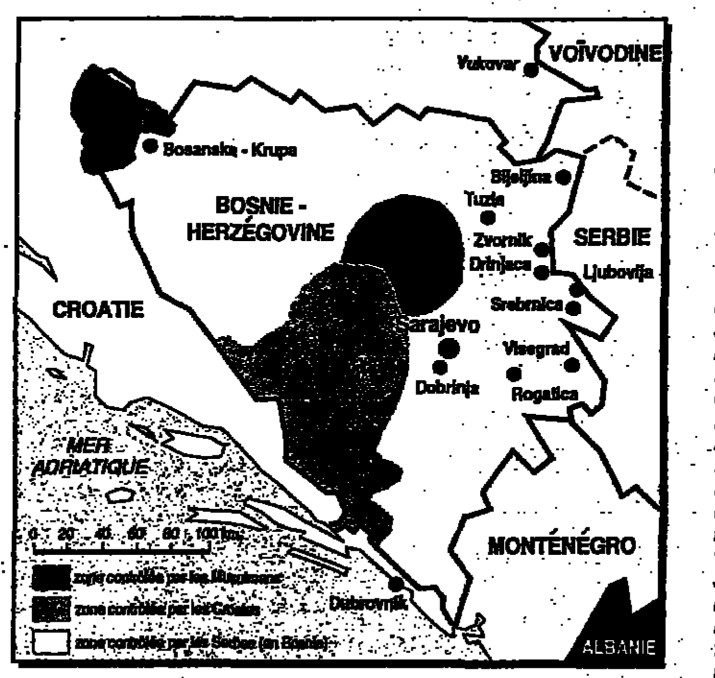
Abdulah, cinquante-cinq ans, responsable d'un foyer d'étudiants qui héberge à présent des réfugiés, fait état, lui, d'exactions et de massacres commis dans de nombreuses localités (Bosanska-Krupa, Bjeljina, Visegrad, Rogatica notamment) par des éléments de l'armée ex-yougoslave et des réservistes de Serbie et du Monténégro avec la complicité du Parti démocratique serbe (SDS) de Bosnie.

Meurtre organisé

« Les criminels, dit-il, *ont détruit tout ce qui n'était pas serbe. Le premier jour de leur arrivée, ils ont pillé les victimes, emmené leurs biens à bord de camions vers la Serbie et le Monténégro ; ils ont tué des gens avant de les écraser avec leurs chars. Ceux qui ont survécu sont en état de choc et psychologiquement déséquilibrés. Dans de nombreuses villes, il n'y a plus aujourd'hui de Musulmans bien qu'ils y aient formé avant la guerre la majorité de la population. Les soldats et miliciens* [qui se sont rendus coupables de ces actes] *disposaient des armements les plus modernes. Dans de nombreux villages, les mosquées ont toutes été démolies et les cimetières musulmans profanés. »*

Sabit, médecin, quarante-trois ans, Musulman, qui vit à Srebrenica, petite ville peuplée à 75 % de Musulmans, à la frontière de la Bosnie et de la Serbie, raconte le 31 mai : *« Les forces serbes et l'armée ex-yougoslave ont envahi Srebrenica le 18 avril 1992. Les premiers à arriver furent les « Vukovarians »*, les unités [paramilitaires serbes] *qui ont démoli, volé, tué dans la ville croate de Vukovar. Dès leur arrivée, ils ont brûlé cinq maisons de Musulmans. Les quatre premiers jours, ils ont tué des dizaines de Musulmans pour que la population musulmane quitte la ville. (...)*

» Le 21 avril, le meurtre organisé de la population musulmane a commencé, les plus visés étant les jeunes et les personnalités musulmanes. Des dizaines de personnes ont été tuées, dont les personnes suivantes [suit une liste de noms et prénoms]. *Ce jour-là, ils ont brûlé soixante-dix neuf maisons de Musulmans. Meho Vejzovic était dans sa maison avec sa femme et ses voisins et ils les ont tous brûlés (...). Dans la ville, nous avons trouvé des dizaines de cadavres que nous n'avons pu identifier. Beaucoup de Musulmans ont été assassinés ou emmenés dans des camps en Serbie près de Ljubovija. Les forces serbes et l'ex-armée fédérale ont brûlé les villages suivants* [suit une liste de huit villages]. *Dans le village de Regasici, les forces serbes ont enfermé quarante-six personnes dans une maison et les ont brûlées. »*



Mustafa, retraité, cinquante-huit ans, Musulman de Zvornik, raconte une journée du début juin. *« Mes voisins et moi avons été emmenés dans le cimetière musulman dans lequel* [les forces serbes] *avaient mis des croix, même si ce sont des tombes musulmanes. Ils m'ont demandé quelles étaient ces tombes. J'ai répondu que c'était la tombe de mon frère et celle de Kasim Hadziabdié. Ils m'ont dit que je mentais, que c'étaient des tombes de leurs soldats et ils ont commencé à nous frapper avec les crosses de leurs fusils.*

» Puis ils ont ordonné que nous creusions la tombe de Kasim Hadziabdié, enterré dix jours plus tôt. Le major [serbe] *Marko Pavlovic nous a ordonné de quitter nos maisons, expliquant que des réfugiés serbes devaient s'y installer. Ils nous ont laissé longtemps sur un terrain de football, où ils ont battu les femmes et les enfants. Puis ils ont laissé partir les vieux, les femmes et les enfants, et ont emmené près de cent quatre-vingts jeunes vers un endroit inconnu. »*

Izet, quarante-deux ans, technicien à Zvornik, raconte comment les Musulmans ont été chassés de leurs maisons, lesquelles ont aussitôt été occupées par des Serbes. *« Selon mes estimations, trois mille personnes ont été tuées simplement parce qu'elles étaient musulmanes. Plus de huit mille autres ont été licenciées des usines et des services publics parce qu'elles étaient musulmanes. »*

Un repas par jour

Dobrinja est un faubourg de Sarajevo de quelque quarante mille habitants, encerclé depuis le début de la guerre par les forces serbes et l'ex-armée fédérale. Durant tout ce blocus, les groupes serbes ont empêché tout acheminement de vivres et de médicaments. Les habitants ne peuvent sortir dans la rue en raison des tirs imprévisibles des snipers.

Cette banlieue a été bombardée à plusieurs reprises à l'arme lourde. De nombreux habitants ont été arrêtés puis envoyés dans des camps ou des prisons. C'est ce qui est arrivé à Sanad, un technicien musulman de trente-cinq ans, le 12 mai. *« J'ai été arrêté avec mes voisins par les forces serbes et emmené au camp de Kula, près de l'aéroport, où les civils sont détenus. Il y avait là une cinquantaine de personnes, avec des femmes et des enfants âgés de trois à treize ans. Ils ont immédiatement séparé les Serbes des Croates et des Musulmans. Les Serbes âgés et les femmes serbes étaient aussitôt relâchées tandis que les plus jeunes étaient enrôlés de force ou menacés de mort s'ils refusaient.*

» Dans un deuxième temps, les Croates et les Musulmans ont été séparés en deux groupes et emmenés dans deux salles différentes. Je me suis retrouvé dans une pièce où il y avait huit lits et une trentaine de personnes. Des boîtes de conserve nous servaient de toilettes. On nous servait un repas par jour : une tasse de thé et un morceau de pain. A entendre les voix, je suppose qu'il y avait beaucoup de prisonniers dans ce camp. Et on entendait des tirs d'artillerie lourde à proximité. Nous entendions également des coups de feu, mais il m'est impossible de dire s'il s'agissait d'exécutions.

» Chaque jour, [les Serbes] *procédaient à des interrogatoires. Ils demandaient aux gens où ils avaient leur argent, leur or, leurs bijoux et leurs armes, bien que sachant que nous étions des civils. Indépendamment des réponses, nous étions sévèrement battus. Certains en sont morts. J'en connaissais un : un musicien croate, Dubravko Smoleic. (...) J'ai été moi-même interrogé le 18 mai, par deux volontaires serbes dont l'un venait de Serbie, puisqu'il en portait les insignes sur son uniforme. Ils m'ont posé les questions habituelles ; mes réponses n'étant pas satisfaisantes, ils ont commencé à me battre, en soulignant qu'ils pratiquaient le karaté. Au bout de quinze minutes, je me suis évanoui et je n'ai reçu aucune aide médicale. (...)*

» Le 20 mai, nous avons appris que nous allions être échangés contre des extrémistes serbes capturés par l'armée bosniaque. Ils nous ont fait monter dans des camions, et c'est à cette occasion que j'ai vu un groupe d'une centaine de civils arriver dans le camp. Nous avons été de nouveau battus et obligés d'applaudir la Serbie et son roi. Nous sommes descendus du véhicule et ils nous ont ordonné de franchir le pont Vicanja où nous attendaient les autorités bosniaques. Il fallait courir sur une distance de 300 mètres et ils n'ont cessé de tirer sur nous, blessant de nombreuses personnes aux jambes. »

Enfin, selon des témoignages venant de zones occupées par les Serbes, la population croate est tenue de porter un bandeau noir, tandis que la population hongroise doit porter un bandeau bleu.

ALAIN DEBOVE

La France met 1 100 hommes supplémentaires à la disposition des Nations unies

annonce M. Roland Dumas

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a annoncé, vendredi 14 août, sur Antenne 2, que le gouvernement français était prêt à mettre un contingent de 1 100 hommes à la disposition de l'ONU dès aujourd'hui, en application des résolutions votées la nuit précédente.

La veille, sur TF 1, M. Dumas avait fustigé les *« boutefeux »*, *« véritables irresponsables »*, qui *« préconisent une action militaire guerrière complète »* en Yougoslavie, *« imaginant sans doute, contre l'avis de tous les experts, qu'une campagne de cette sorte serait une campagne que l'on pourrait faire la fleur au fusil »*. La France, a cependant précisé M. Dumas, *« est prête dans le contexte actuel, qui est un contexte d'accompagnement militaire* [de convois humanitaires, NDLR], *à prendre là aussi ses responsabilités, sa part »*, et à fournir des moyens en hommes et matériels.

Evoquant la situation *« très critique »* dans l'ex-Yougoslavie, le chef de la diplomatie française a souligné qu'il fallait *« d'abord porter secours aux populations qui souffrent »* et *« en même temps donner les moyens de leur protection »*. *« C'est ce qui va se faire ce soir et demain puisque*, a-t-il indiqué, *le ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, vient d'atterrir à Banja Luka, au cœur même de la zone serbe en Bosnie. »*

M. Dumas a souligné la nécessité de *« faire progresser la recherche d'une solution politique, ce que la France a réclamé depuis des mois »*. *« Nous avons prêché dans le désert*, a-t-il rappelé, *en demandant cette conférence internationale qui finalement va s'ouvrir dans quelques jours »*, entre le 26 et le 28 août à Londres.

En France

M. Chirac juge M. Mitterrand « objectivement complice » de la poursuite de la guerre

A l'exception du PCF qui affirme, par la voix de M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique, qu'il *« ne peut qu'approuver le point de vue »* de M. Mitterrand et, par celle de *l'Humanité*, que le chef de l'Etat *« a fait entendre la voix de la raison »*, les dirigeants des partis politiques qui se sont exprimés après la déclaration du président de la République ont critiqué vivement la position adoptée par la France.

M. Jacques Chirac, président du RPR, déclare au *Figaro* du 14 août que *« la non-intervention, sous prétexte de ne pas* « ajouter la guerre à la guerre », *comme dit M. Mitterrand, c'est en l'occurrence se rendre objectivement complice de la poursuite d'une guerre de conquête territoriale et des atrocités qui sont commises jour après jour »*. L'ancien premier ministre pense qu'une intervention militaire *« doit avoir pour seul objectif d'amener les parties en cause, à commencer par les Serbes, à la table des négociations »*. Il se dit *« convaincu que les dirigeants nationaux-communistes serbes y regarderaient à deux fois avant de poursuivre leur guerre d'agression si le prix d'une telle attitude devait être la perte de leurs bases aériennes, de leurs dépôts d'armements et de leurs principaux points logistiques »*.

Cette analyse est partagée par les autres dirigeants du RPR. M. Alain Juppé, son secrétaire général, a déclaré, jeudi 13 août, sur TF 1, que *« depuis le début du drame yougoslave, la diplomatie française s'est mise dans une logique de compromis pour ne pas dire de compromission »*. Partisan d'une intervention aérienne, M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint, a reproché à M. Mitterrand, sur Europe 1, de *« plaquer sur ce conflit une lecture historique totalement dépassée »* qui le conduit *« à soutenir envers et contre tout la Serbie »*.

Mme Michèle Alliot-Marie, délégué général chargé des affaires étrangères, a accusé le président de la République, dans un communiqué, de choisir *« la prudence politique en avançant des arguments techniques militaires »* pour *« ménager le régime néo-communiste serbe »*.

A l'UDF, M. Alain Lamassoure, porte-parole pour les affaires européennes, s'est dit favorable, dans une déclaration à l'AFP, à *« une frappe aérienne sélective et vigoureuse qui aurait un effet politique sur les dirigeants serbes qui ne comprennent que la force »*, soulignant que le président de la République *« est tout à fait isolé sur ses positions en France puisque le PS, l'UDF et le RPR se sont prononcés pour une intervention militaire »*.

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, se demandant, sur Europe 1, si *« la France, pays des droits de l'homme, pouvait accepter longtemps que sur le territoire de l'Europe continuent à se perpétrer de tels actes »*, a affirmé que le président de la République *« prend une responsabilité historique »*. M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS, estimant, sur France Inter, qu'*« une opération ponctuelle, aérienne essentiellement, doit pouvoir mettre fin à l'escalade et servir d'avertissement sévère pour les Serbes »*, a condamné les propos du chef de l'Etat. *« Dire qu'il ne faut pas ajouter la guerre à la guerre*, a-t-il déclaré, *c'est une belle formule mais c'est une formule creuse, parce que, très souvent, pour mettre fin à la guerre on a été obligé de recourir à la guerre »*.

Au Parti socialiste, on indiquait vendredi matin que M. Fabius, qui s'est prononcé le 11 août pour des bombardements aériens, n'avait pas l'intention de commenter la déclaration du président de la République. Le Front national est resté également silencieux.

ÉTATS-UNIS : nommé secrétaire général de la Maison Blanche

M. Baker est chargé de redonner du tonus à la campagne électorale de M. Bush

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

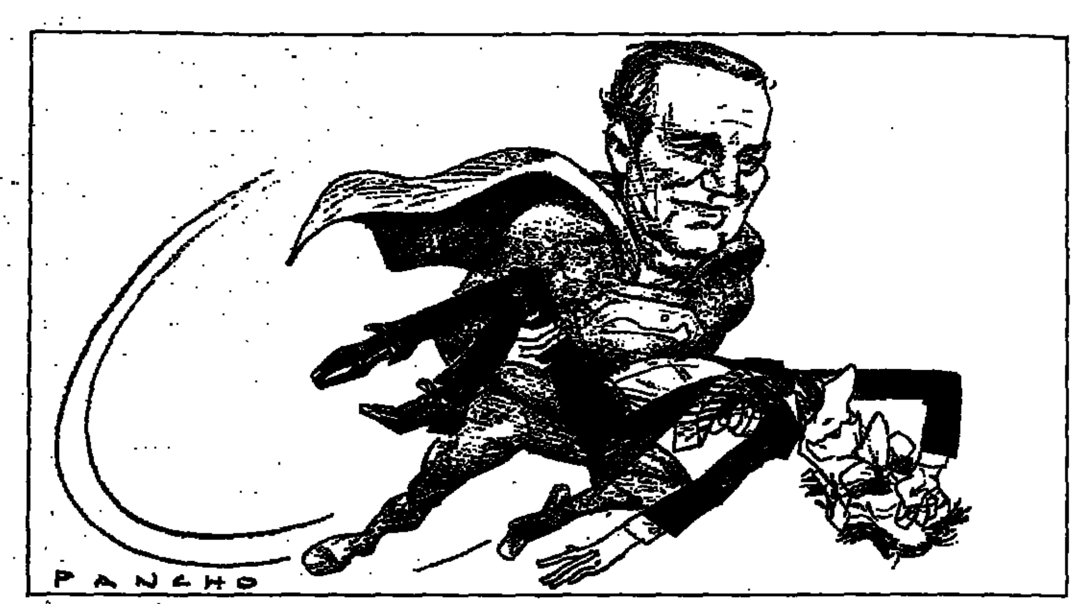
Le président George Bush a annoncé, jeudi 13 août, que M. James Baker allait quitter le département d'Etat pour devenir secrétaire général de la Maison Blanche. M. Baker prendra ses nouvelles fonctions le 23 août, la veille de la reprise à Washington des négociations israélo-arabes dans le cadre du processus de paix entamé en octobre dernier à Madrid. L'actuel secrétaire général, M. Samnel Skinner, est nommé président du comité national républicain, poste largement honorifique. M. Lawrence Eagleburger, numéro deux du département d'Etat, sera secrétaire d'Etat par intérim.

M. Baker arrive à la Maison Blanche avec une grande partie de son équipe. Mme Margaret Tutwiler, qui était son porte-parole au département d'Etat, sera chargée de conseiller le président dans ses relations avec la presse, et M. Dennis Ross, qui a joué notamment un grand rôle dans la préparation de la conférence de Madrid, supervisera les questions de politique intérieure.

Ce remaniement est le signe évident que M. Bush veut redonner du tonus à sa campagne. Ami de longue date du président, M. Baker avait joué un rôle-clé dans son élection, en 1988, et il a la réputation d'être un organisateur hors pair. L'événement peut cependant aussi être interprété comme la preuve du désarroi dans lequel se trouve le président, très largement devancé par son concurrent démocrate. Le dernier sondage Gallup, publié jeudi 13 août, donne 56 % des intentions de vote pour M. Bill Clinton contre 37 % pour M. Bush, avec 7 % d'indécis.

Il est sans précédent qu'un secrétaire d'Etat abandonne son poste pour occuper des fonctions, hiérarchiquement inférieures, à la Maison Blanche.

Ce bouleversement donne également une impression de désordre dans la mesure où M. Skinner avait été nommé seulement il y a huit mois. M. Bush a cherché à dissiper ce malaise en affirmant que M. Baker l'aiderait à formuler un programme, aussi bien en politique intérieure qu'en politique extérieure, pour son second mandat. Il a rappelé le *« rôle unique »* joué par M. Baker dans la mise en place de la coalition contre l'Irak, le lancement du processus de paix au Proche-Orient, l'établissement de relations d'un type nouveau avec la Russie et les négociations sur le désarmement.



M. Clinton a reconnu jeudi les qualités de M. Baker. *« C'est le meilleur politicien dont disposent les républicains. Et je crois qu'il va les aider »*, a-t-il déclaré. Le candidat démocrate s'attend aussi à quelques coups bas. Jusqu'à présent, ceux-ci avaient été portés plutôt maladroitement, selon M. Clinton, qui craint visiblement que M. Baker ne soit plus subtil.

Ce dernier a fait ses adieux jeudi à ses collègues du département d'Etat avec une émotion qui ne lui est pas coutumière, avouant qu'il avait pris *« une des décisions les plus difficiles »* de sa vie. Il a affirmé que le président allait accorder aux problèmes intérieurs lors de son second mandat la priorité qu'il avait donnée à la politique étrangère pendant le premier. *« Je sais ce qu'il peut faire quand il tend sa volonté vers un but »*, a t-il déclaré. Le propos se voulait un éloge. Mais il constituait aussi l'aveu indirect que M. Bush n'avait pas mené jusqu'ici une campagne bien énergique.

D. Dh.

Les ambitions de James Addison Baker III

Suite de la première page

Lorsque la première Mme Baker a rendu l'âme, son mari était à son chevet avec son partenaire de tennis du Country Club, un certain George Bush. Celui-ci décide de « sauver » James Baker de la dépression qui le menace. Ce sera par le biais de la politique. M. Bush propose à l'intéressé d'être son agent électoral dans la circonscription « bourgeoise », voire chic, de Houston. M. Bush, qui est déjà en politique depuis quelques années, a besoin de gagner, cette année-là, cette zone cruciale afin d'obtenir un siège au Sénat. M. Bush est, depuis toujours, républicain.

Des jumeaux antithétiques

James Baker est, par tradition texane, démocrate. Les Texans votent alors encore pour les démocrates parce que c'est un président républicain, Abraham Lincoln, qui a gagné la guerre de Sécession. On a vu ce grand fils de famille aller à la pêche un jour d'élection présidentielle. Il ne fait pas mystère de ses choix réguliers en faveur du Parti démocrate qui est encore bien tenu en main par l'oligarchie locale, à laquelle il appartient par essence. M. Bush échoue en 1970 dans sa course au Sénat, mais il a découvert les formidables qualités d'organisateur et surtout l'énergie indomptable de James Addison Baker III...

Le lien entre les deux hommes est désormais extrêmement fort. Lorsque le président des Etats-Unis se rend à l'étranger à bord du Air Force One, la couchette habituellement réservée à Mme Bush est tout naturellement occupée par... le secrétaire d'Etat. Jamais peut-être au vingtième siècle un président et son ministre des affaires étrangères n'ont été si proches, personnellement et politiquement.

Ils se ressemblent comme des jumeaux antithétiques, si la nature permettait ces aberrations. M. Bush est un patricien de la côte est venu faire fortune dans l'industrie pétrolière au Texas et qui a ensuite tenté sa chance dans la politique, comme l'avait fait jadis son propre père, qui fut sénateur (républicain, bien sûr) du Connecticut. Il a gagné au moins 2 millions de dollars en revendant la petite compagnie d'exploitation pétrolière qu'il avait fondée, et qui a surtout été active dans l'île caraïbe de Trinidad.

M. Baker est un aristocrate du Sud qui a fait d'excellentes études sur la côte est. Il est né dans une famille qui abhorre la politique en général et les politiciens en particulier. Son fils Jamie montre volontiers le portrait du « capitaine » Baker, le grand ancêtre, qui disait que, pour être un bon avocat d'affaires, il fallait se méfier comme de la peste de tout ce qui ressemble à de la politique.

Jamie Baker (le quatrième de la dynastie) nous reçoit dans son bureau climatisé de Washington, la capitale fédérale. Il a deux ou trois choses à dire à propos de son père. Le portrait qu'il en dresse est conforme à tout ce que l'on nous a dit dans les « bonnes familles » de Houston. Le secrétaire d'Etat est un homme qui sait faire de l'argent et ne déteste pas en profiter (dans la mesure où la fortune familiale, considérable, n'en souffre pas trop) ; c'est un homme glacé, un mari fidèle (il s'est remarié) et un père de famille très distant, sauf lorsqu'il s'agit de sa toute dernière fille, Mary, âgée de quatorze ans.

Il a eu au total, en deux mariages, la responsabilité – surtout financière, car il n'a jamais eu la fibre paternelle très développée – d'élever huit enfants : ses quatre fils (dont Jamie, l'aîné), les trois enfants issus d'un premier mariage de sa seconde femme et Mary. L'affection qu'il porte à Mary fait un peu sourire Jamie qui a trente-sept ans et n'a pas connu la même chaleur. Pour le reste, Jamie ressemble à James. Il est grand. Il est avocat d'affaires chez – surprise, surprise – Baker and Botts, la firme d'avocats créée par le « capitaine » Baker mais dans laquelle son père n'a jamais pu entrer en raison d'une clause anti-népotisme qui n'existe plus.

Une « mauvaise » guerre du Golfe

Tel est l'homme qui a pour plus grand titre de gloire récent d'avoir relancé le processus de paix au Proche-Orient avec quelques chances d'aboutir. Ce n'est pas pour autant un sans-faute que M. Baker a accompli depuis qu'il est « monté » à Washington. Il a certes averti son ami Bush, en 1980, qu'il était temps de cesser ce jeu idiot, et de se rallier au candidat Reagan qui allait manifestement gagner l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de cette année-là. Il a également été, par renvoi d'ascenseur du même Reagan, un excellent secrétaire général de la Maison Blanche lors du premier mandat de l'ancien acteur d'Hollywood.

Mais il n'a pas eu une « bonne guerre du Golfe », comme on dit en anglais. Il était persuadé que l'Irak, qui avait combattu l'Iran lors d'un précédent conflit, nettement plus meurtrier, n'était pas si mauvais qu'on le prétendait. Il n'a pas vu venir la tourmente et il a été passif pendant la plus grande partie de l'opération « Tempête du désert ».

On pourrait en dire autant de son attitude à l'égard de l'ex-URSS. Il en était resté à son amitié avec M. Edouard Chevardnadzé, le séduisant Géorgien qui fut ministre des affaires étrangères de Mikhaïl Gorbatchev. Il croyait à la pérennité d'un empire capable, dans sa phase agonisante, de résoudre merveilleusement les crises régionales (l'Afghanistan, sans parler de l'Europe centrale, occupée depuis quarante-cinq ans par les Soviétiques) dont on ne pensait pas qu'il était possible de voir la fin.

Tel est le politicien qui a sûrement l'intention de se présenter en 1996 à l'élection présidentielle mais sait, grâce à son expérience de chasseur d'abord, d'avocat d'affaires ensuite, qu'il faut savoir attendre son heure pour emporter le morceau. C'est pourquoi il n'a confié ses ambitions à personne, même pas à M. Bush qui ne sait pas avec certitude si son partenaire de tennis veut lui succéder à la Maison Blanche. En attendant, il a maintenant la lourde tâche d'aider ce dernier à conquérir un second mandat.

DOMINIQUE DHOMBRES

A la tête du département d'Etat

M. Lawrence Eagleburger : un diplomate haut en couleur

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

C'est un personnage haut en couleur que le président Bush vient de mettre à la tête du département d'Etat pour remplacer M. James Baker. Souffrant de maux divers, en particulier d'asthme chronique, contraint de s'appuyer sur une canne pour marcher, fumeur invétéré, M. Eagleburger avait répliqué un jour à un journaliste du *Washington Post* qui s'inquiétait de son allure chancelante : *« Vous écrivez pour qui ? Pour un magazine médical ? »* Il a aussi pour particularité d'avoir donné le même prénom que le sien, Lawrence, à ses trois fils, *« pour bloquer le système de la sécurité sociale »*, a-t-il dit.

Mais M. Eagleburger peut s'enorgueillir d'avoir dans son bureau une photographie dédicacée de M. Henry Kissinger sur laquelle ce dernier le décrit comme son *« mentor »*, un compliment rare. Le nouveau secrétaire d'Etat par intérim est en effet un diplomate de carrière, qui a derrière lui trente années d'expérience et a accompli de nombreuses missions de confiance. L'une des plus délicates, qui lui a valu des compliments unanimes, a été celle qu'il a effectuée à Jérusalem en janvier 1991 pour persuader les dirigeants israéliens de ne pas répliquer aux tirs de missiles Scud irakiens.

M. Eagleburger peut cependant prêter le flanc à la polémique. Le secrétaire d'Etat par intérim a en effet été ambassadeur en Yougoslavie de 1977 à 1981. Or, il a quitté la carrière diplomatique, de 1984 à 1988, pour le secteur privé, et a alors travaillé pour des sociétés yougoslaves. Il a ainsi été le représentant aux Etats-Unis de l'entreprise automobile nationale yougoslave et l'un des directeurs de la filiale new-yorkaise de la banque Ljubljanska, une banque appartenant elle aussi à ce qui était alors l'Etat fédéral.

Agé de soixante-deux ans, originaire de Milwaukee (Wisconsin), M. Eagleburger est entré au département d'Etat en 1957. Sa chance est d'avoir été choisi en 1969 pour seconder M. Kissinger, alors conseiller du président Nixon pour les questions de sécurité nationale. Lorsque ce dernier est devenu secrétaire d'Etat, la carrière de M. Eagleburger a connu une brusque accélération. L'élection de M. Jimmy Carter en 1976 a interrompu cette ascension, mais le retour des républicains à la Maison Blanche en 1980, avec M. Ronald Reagan, l'a fait repartir de plus belle.

M. Eagleburger a ainsi été nommé en 1981 secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires européennes et en 1982 sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, le troisième poste dans la hiérarchie du département. Après son intermède dans le privé, il est revenu en 1988 au département d'Etat en tant que numéro deux, à la demande de M. Baker. *« J'ai pensé finalement que ce serait plus intéressant que de faire de l'argent »*, avait-il alors commenté.

D. Dh.



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : maintenant toutes ses exigences

L'ANC a rejeté l'offre d'une amnistie générale

Le Congrès national africain (ANC) a réitéré, jeudi 13 août, sa décision de suspendre toutes ses discussions avec le gouvernement tant que celui-ci n'aura pas préalablement satisfait sa série de quatorze demandes. Auparavant, le gouvernement avait annoncé qu'il acceptait en partie les recommandations du secrétaire général des Nations unies, et qu'il était prêt à discuter avec tous les partis des modalités d'une amnistie générale pour les délits politiques.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Les propositions du gouvernement répondaient partiellement aux attentes de l'ANC, et auraient dû, dans l'esprit des ministres de M. Frederik De Klerk, permettre une reprise rapide des négociations. Mais l'ANC a décidé de claquer la porte entrouverte par Pretoria. Après avoir rencontré une délégation du gouvernement, le week-end dernier, l'ANC était persuadé que le président De Klerk répondrait par écrit – et favorablement – à la série d'exigences formulées il y a deux mois. Or l'ANC n'a pas vu de *« mouvement significatif »* du pouvoir sur ces questions. En mettant, une nouvelle fois, en cause la *« bonne foi »* du gouvernement, le comité directeur de l'organisation a donc décidé de refuser toute *« nouvelle demande de rencontre »*.

Scission au sein du Parti conservateur

Conforté par le succès de sa semaine d'actions, l'ANC a choisi de s'en tenir à la fermeté. Une politique payante. En rejetant les propositions successives du gouvernement, l'ANC conserve l'initiative politique et montre à ses militants qu'il n'est pas prêt à sacrifier l'essentiel. Le gouvernement devra donc aller plus loin s'il veut que M. Nelson Mandela et ses fidèles reviennent s'asseoir à la table des négociations. Les ponts ne sont cependant pas complètement rompus. Le dialogue, renoué il y a dix jours, continue au plus haut niveau, a confié jeudi un porte-parole de l'ANC.

Il n'était pas question, pour l'ANC, d'accepter de discuter avec le gouvernement d'une amnistie générale, le *« seul moyen d'enterrer le passé »*, selon le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha. Une telle amnistie reviendrait, *« pour la minorité au pouvoir, à se pardonner elle-même ses fautes »*, estime l'ANC, pour qui cette mesure ne pourrait être décrétée que par un *« gouvernement intérimaire »*. L'organisation n'apprécie pas que le sort des quatre cent cinquante prisonniers politiques qu'elle a recensés soit directement lié à celui des activistes blancs d'extrême droite ou à celui des *« terroristes d'Etat »* impliqués dans les violences politiques, qui échapperaient ainsi à la justice.

A l'autre bout de l'échiquier politique, le Parti conservateur (CP) du pasteur Andries Treurnicht a enregistré, jeudi, de nouvelles défections. Un groupe de cinq députés a fait sécession, pour entrer dans le processus de discussions sur une nouvelle Constitution. Ils devraient bientôt créer un autre parti d'extrême droite, en ralliant l'aile dure de la communauté blanche, qui souhaite mettre sur la table des négociations un projet d'Etat strictement blanc.

Le Congrès panafricain (PAC), plus radical que l'ANC, a laissé entendre, après une rencontre avec le gouvernement, qu'il était lui aussi disposé à entrer dans les négociations sur l'avenir du pays. De l'extrême gauche à l'extrême droite, tout l'éventail politique du pays serait ainsi représenté à la prochaine réunion de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA). Il reste maintenant au gouvernement et à l'ANC à relancer le processus interrompu depuis trois mois. Ils doivent impérativement y parvenir avant l'ouverture de la session extraordinaire du Parlement, le 12 octobre prochain.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

KENYA : sur fond de rivalités ethniques

Scission au sein de l'opposition

Les dirigeants du principal parti d'opposition kényan, le Forum pour la restauration de la démocratie (FORD), se livrent une lutte acharnée, teintée de tribalisme, pour le contrôle du mouvement. Une rupture semble inéluctable, depuis la suspension de M. Oginga Odinga, président par intérim du FORD, annoncée mardi 11 août par le groupe de son rival, M. Kenneth Matiba.

NAIROBI

de notre correspondant

Le comité directeur du FORD s'est progressivement scindé en deux groupes. Ils tentent de s'exclure l'un l'autre pour contrôler un parti qui est symbole d'espoir pour les Kényans avides de changement. Cette lutte a lieu en vue de l'élection du président du mouvement, qui devrait se présenter prochainement contre l'actuel chef de l'Etat, M. Daniel Arap Moi, lors d'un scrutin pluraliste dont la date n'est pas encore fixée.

Les sourdes rivalités internes étaient décelables dès la transformation du FORD en parti politique, après le retour au multipartisme, en décembre 1991. Le FORD s'est divisé selon une ligne ethnique entre, d'une part les Kikouyous, derrière M. Matiba, qui a aussi le soutien des milieux d'affaires (à majorité kikouyou) et, d'autre part, les Luos, avec M. Odinga, qui a également rassemblé autour de lui quelques jeunes loups « étrangers ». Encore faut-il nuancer cette division, puisque les Kikouyous de l'opposition sont partagés entre les deux factions du FORD et le Parti démocratique de M. Kibaki, l'ancien vice-président du régime.

Les Eglises kényanes, qui ont été à la pointe du combat pour la démocratisation, ont tenté – en vain, semble-t-il – de réunifier le mouvement. Ce déchirement a porté un coup dur à ceux qui pariaient déjà sur une défaite électorale du président Moi.

JEAN HÉLÈNE

□ **Décès de l'un des chefs de file de l'opposition.** – L'un des fondateurs du FORD, M. Masinde Muliro, est décédé vendredi 4 août, à Nairobi, d'une attaque cardiaque, a annoncé un représentant du parti.

PROCHE-ORIENT

LIBAN

La Syrie refuse le report des élections législatives

Le chef du parti phalangiste et ministre des postes et télécommunications, M. Georges Saadé, est rentré jeudi 13 août à Beyrouth d'une visite à Damas où il s'est entendu opposer un refus à la demande formulée par plusieurs dirigeants chrétiens pour un report des élections législatives au Liban, prévues à partir du 23 août.

BEYROUTH

de notre correspondant

« C'est une affaire purement intérieure. Mais puisque votre gouvernement a décidé d'organiser ces élections et en a fixé les dates, nous nous devons de le soutenir. Nous sommes diposés en revanche à prendre toutes les mesures qui vous tranquilliseraient sur le déroulement du scrutin. Et nous vous conseillons vivement d'y participer. »

Tel est, en substance, le propos que M. Saadé s'est entendu tenir par le vice-président syrien M. Abdel Halim Khaddam, et le chef d'état-major de l'armée, le général Hikmat Chehabi.

M. Saadé n'a plus de latitude pour ajourner sa propre décision – décision-clé pour le camp chrétien, – le délai de dépôt des candidatures expirant vendredi à minuit pour Beyrouth et le Mont-Liban. Cinq autres courants chrétiens, ceux du général Michel Aoun, de MM. Raymond Eddé, et Amine Gemayel, du Parti national libéral et des ex-Forces libanaises, qui refusent les élections, ont d'ores et déjà appelé à une grève les 21, 22 et 23 août, doublée d'un mot d'ordre de boycottage du scrutin.

Si, au sujet des élections, la situation politique s'aggrave, un léger mieux a été enregistré au plan économique, avec une remontée de la livre libanaise de près de 15 %, en un jour, le dollar s'échangeant à 2 400 livres au lieu de 2 800.

Cette hausse est consécutive à une décision du conseil des ministres de faire intervenir la Banque centrale sur le marché des changes.

LUCIEN GEORGE

□ **Nouvel assassinat d'un membre du groupe d'Abou Nidal.** – Un membre du mouvement terroriste d'Abou Nidal a été assassiné, jeudi 13 août, à Saïda, dans le sud du Liban, a indiqué la police libanaise. Connu sous le surnom de Mohran, il a été tué par des inconnus qui ont ouvert le feu sur sa voiture. Cet assassinat est le deuxième en quatre jours (*le Monde* du 12 août) – le quatrième en un mois – d'un militant de ce groupe palestinien dissident, responsable de nombreux attentats, notamment en Europe. – (*AFP.*)

Israël dénonce les essais de nouveaux missiles Scud en Syrie

A quelques jours de la reprise des négociations de paix israélo-arabes à Washington, plusieurs dirigeants israéliens ont mis en garde la Syrie, jeudi 13 août, contre l'emploi de nouveaux missiles Scud. *« Les Syriens doivent tenir compte du fait que dès qu'ils lanceront un missile contre nous, nous pourrons nous diriger vers Damas »*, a déclaré le vice-ministre de la défense, M. Mordechaï Gur, à la télévision israélienne.

Le premier ministre israélien et ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, en visite aux Etats-Unis, avait déclaré la veille à la presse que la Syrie avait récemment testé des missiles Scud-C achetés à la Corée du Nord.

Selon la radio israélienne, le modèle C, d'une portée de 600 kilomètres, est deux fois plus précis que les trente-neuf Scud que l'Irak avait lancés sur l'Etat juif durant la guerre du Golfe.

La portée de ces essais est *« très grave »*, a déclaré de son côté le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Peres. *« Cela montre les intentions et les capacités syriennes »*, et *« ne facilite certainement pas »* les pourparlers de paix.

Selon le Centre d'études stratégiques de l'université de Tel-Aviv, la Syrie possédait déjà plusieurs modèles de missiles perfectionnés : dix-huit SCUD B, vingt-quatre Frog-7 et dix huit SS-21. – (*Reuter, AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

L'ancien Parti communiste a remporté les élections locales

Le Parti socialiste albanais (ex-communiste) a remporté les élections locales du 26 juillet en Albanie, essentiellement grâce aux scores réalisés dans les villages et petites villes, alors que le Parti démocratique au pouvoir a gardé le contrôle des grandes agglomérations, selon les résultats définitifs publiés jeudi 13 août. Les socialistes ont obtenu vingt-trois mairies contre dix-huit au Parti démocratique, qui est battu dans les conseils de district (44 % contre 38 %), les conseils municipaux (43 % contre 41 %), et les conseils communaux (46 % contre 35 %).

Au cours d'une conférence extraordinaire tenue jeudi à Tirana, le Parti démocratique a exclu de ses rangs huit responsables, dont l'un de ses fondateurs, M. Gramos Pashko, pour *« hostilité »* au programme du parti et aux réformes démocratiques. Le président albanais, M. Sali Berisha, et le chef du parti, M. Eduard Selami, assistaient à cette conférence. – (*AFP, UPI.*)

AFGHANISTAN

Le HCR évacue son personnel de Kaboul en raison des bombardements

Tandis que l'organisation humanitaire MSF (Médecins sans frontières) annonçait, jeudi 13 août, l'envoi à Kaboul de matériel chirurgical d'urgence, le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) faisait connaître sa décision de retirer son personnel de la capitale afghane. Selon son porte-parole, *« Kaboul est en feu. On ne peut plus y travailler. Il y a une nouvelle crise à chaque seconde »*. A Moscou, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué que l'aviation militaire russe était prête à évacuer de Kaboul le personnel diplomatique de Russie et des autres pays étrangers.

Cette proposition intervient alors que le mouvement fondamentaliste Hezb-I-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar, responsable du bombardement meurtrier de Kaboul, qui a fait des centaines de morts, a proposé une trêve d'une journée pour permettre l'évacuation des ressortissants étrangers, *« mais pas par avion »*. Le gouvernement de Kaboul a cependant exclu toute négociation avec M. Hekmatyar. Il est *« trop tard »* et la patience du gouvernement *« est à bout »*, a déclaré un responsable du ministère de la défense, tandis que le président Burhannudin Rabbani qualifiait M. Hekmatyar d' *« ennemi du peuple afghan »*. – (*AFP, Reuter, AP.*)

ALGÉRIE

Les islamistes menacent de créer un gouvernement provisoire

Dans une publication clandestine diffusée jeudi 13 août, le Front islamique de salut (dissous) a annoncé, pour la première fois, un projet de gouvernement provisoire d'une République islamique. Le FIS, qui indique qu'il commencera par créer son *« propre ministère de la justice »*, brandit également la menace de l'insurrection, le *« mouvement islamique armé »* étant appelé à devenir *« une véritable armée de libération »*.

Par ailleurs, un militant islamiste a été tué lors d'un accrochage entre islamistes et forces de l'ordre à Beni-Tamou, dans la région de Blida. Deux personnes ont été blessées dans cet accrochage, dont un gendarme. – (*Reuter.*)

□ **Le pouvoir tente de rassurer la presse.** – A la suite de la suspension des quotidiens *Le Matin*, *la Nation* et *El Djazaïr El Youm* (*le Monde* du 11 août), le gouvernement algérien s'est défendu, jeudi 13 août, de chercher à *« porter atteinte à la presse et aux journalistes »*. Dans un communiqué, le ministère de la culture et de la communication s'est déclaré *« prêt à ouvrir un dialogue serein et objectif sur la déontologie de la profession* [de journaliste], *loin de toutes les retombées que pourraient engendrer les évènements »*. – (*AFP.*)

MAROC

Le ralliement d'un dirigeant du Polisario fait l'unanimité

Dans un communiqué publié, jeudi 13 août, par l'agence algérienne APS, le Front Polisario a accusé de *« trahison »*, M. Brahim Hakim, membre fondateur du mouvement sahraoui et son « ambassadeur » à Alger, pour s'être rallié au régime marocain (*le Monde* du 13 août). Ceux qui trahissent l'*« idéal »* du peuple sahraoui *« seront comptables de leurs actes devant l'Histoire »*, déclare le communiqué.

A Rabat, en revanche, la classe politique marocaine a unanimement salué la démarche de M. Hakim. Pour M. Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS, communiste), *« le retour de Hakim (...) ne peut signifier... que la fin de la sécession et la désagrégation du Polisario »*. De son côté, M. Mohamed Yazghi, numéro deux de l'Union socialiste des forces populaires (USFP-progressiste) a relevé que depuis quelques années, les *« évasions »* se font *« de Tindouf vers le Maroc... et jamais le contraire »*. M. Talaa Atlas i Saoud, membre du comité central de l'OADP (extrême-gauche), a estimé que *« le retour de Hakim »* aurait un effet de contagion sur d'autres cadres du Polisario. Lors d'une conférence de presse à Rabat, M. Hakim, avait affirmé mercredi que la position de l'Algérie sur la question du Sahara occidental avait *« changé »*, Alger conseillant désormais *« la modération »*. – (*AFP.*)

EN BREF

□ **CHINE : Pékin a décidé d'« ouvrir » entièrement le Tibet.** – Les autorités chinoises vont ouvrir entièrement le Tibet au monde extérieur, a annoncé le *Quotidien du Tibet* dans son édition du 3 août, reçue jeudi 13 août à Pékin, qui précise que le comité du Parti communiste et le gouvernement tibétains ont choisi de *« passer d'une économie fermée à une participation active au commerce national et international »* pour *« accélérer le développement économique du Tibet »*. Selon des dirigeants tibétains en exil en Inde, cette réforme pourrait n'être qu'un stratagème pour favoriser l'implantation des Chinois au Tibet. – (*AFP.*)

□ **ÉTATS-UNIS : la Chambre des représentants vote en faveur de la publication des documents sur l'assassinat de Kennedy.** – Après le Sénat, la Chambre des représentants s'est prononcée, mercredi 12 août, en faveur de la publication de la quasi-totalité des documents officiels sur l'assassinat du président Kennedy (dossiers des commissions Warren et Rockfeller, du FBI, de la CIA ainsi que de la Chambre et du Sénat). Les documents considérés comme trop sensibles pour être diffusés parce qu'ils pourraient exposer des sources ou des secrets militaires seront examinés par un comité indépendant. Ces deux textes doivent recevoir l'aval de l'administration Bush. – (*AFP.*)

□ **INDE : nouvelle vague de massacres au Pendjab.** – Des séparatistes sikhs ont assassiné cinquante-huit policiers et membres de leurs familles depuis dimanche 9 août, ont annoncé la police et la presse indiennes. Ces tueries font suite à la mort, dimanche matin, de Sukdhev Singh Babbar, chef de l'organisation Babbar Khalsa International, tué par la police.

□ **THAÏLANDE : des séparatistes musulmans revendiquent un attentat à la bombe.** – Un attentat à la bombe dans une gare du sud de la Thaïlande a fait trois morts et soixante-treize blessés, jeudi 13 août, a annoncé la police locale. L'organisation unifiée pour la libération de Pattani (PULO) a revendiqué l'attentat dans une déclaration, exigeant la création d'un Etat séparé dans la province méridionale de la Thaïlande. – (*AFP.*)

□ **Rectificatif.** – Dans nos éditions du 1er août, nous avions écrit à propos des « bâtiments publics » récupérés par l'Etat libanais, que l'un d'eux était une *« ancienne demeure d'un émir druze »* et un autre une *« ancienne résidence d'été des présidents libanais »*. Il s'agit en réalité de deux palais construits au début du dix-neuvième siècle, l'un par l'émir Béchir II Chehab, maronite de naissance et l'autre par son fils l'émir Amin.

La polémique sur le « centralisme démocratique »

Les communistes critiques veulent que le PCF modifie ses pratiques, et pas seulement ses statuts

Les déclarations de M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, sur un éventuel abandon par le PCF de la notion de « centralisme démocratrique » (*le Monde* des 13 et 14 août) continuent de provoquer des réactions dans les rangs des contestataires communistes. Ainsi M. Robert Montdargent, député du Val-d'Oise, affirme-t-il que *« le simple abandon formel d'une formule devenue gênante ne saurait être suffisant »* et que *« c'est l'ensemble des règles et des pratiques de fonctionnement du parti qu'il faut changer ».*

Quant à M. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique du PCF, animateur du mouvement ADS (Alternative, démocratie, socialisme), il rappelle que *« des milliers de communistes »* ont été *« rejetés, sanctionnés, calomniés pour avoir demandé l'abandon du centralisme démocratique ».*

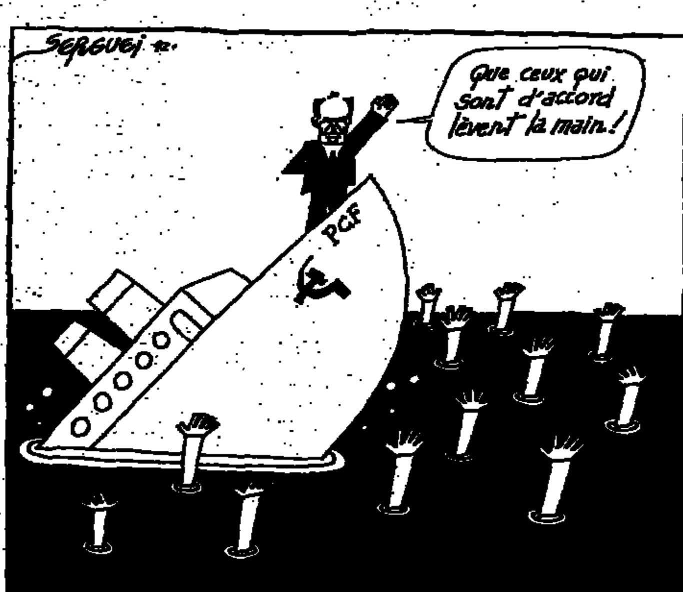
Le mot et la chose

Réfléchissant sur le «centralisme démocratique», M. Georges Marchais affirmait, il y a deux ans, dans son livre *Démocratie*, qu'il ne voyait pas de meilleur terme pour désigner le mode de fonctionnement de son parti, où, selon lui, les décisions, quoique prises *«centralement»*, le sont *«démocratiquement»*. Apparemment le secrétaire général a changé d'avis sur la forme, puisqu'il envisage de renoncer à l'appellation; mais a-t-il modifié son opinion sur le fond, c'est-à-dire sur la manière dont fonctionne effectivement le Parti communiste? Ses opposants, qui s'estiment maltraités par la direction, ne le croient pas.

La question est de savoir ce que pourrait entraîner l'abandon de ce «principe fondamental» de l'organisation communiste, non seulement dans les statuts du PCF, mais dans la pratique de ses dirigeants. Car si le «centralisme démocratique» signifie, comme M. Marchais n'a cessé de le proclamer de congrès en congrès, que la discussion est libre à l'intérieur du parti, mais qu'une fois les décisions arrêtées à la majorité, elles s'imposent à tous ses membres, il n'y a, à l'évidence, rien à redire.

En réalité, les choses se passent autrement : la structure hiérarchique du PCF, qui soumet le choix de tous les cadres à la ratification des instances supérieures et qui interdit les liaisons horizontales, de cellule à cellule, a pour effet de donner en toutes circonstances à la direction le dernier mot, si bien que le «centralisme» l'emporte toujours sur la «démocratie». Les contestataires en ont fait régulièrement l'expérience : ils ont été marginalisés, faute de pouvoir élargir leur audience dans les diverses instances de l'appareil.

Le tri des postulants aux fonctions de responsabilité est assez efficace pour que seuls ceux qui ont l'aval du bureau politique passent sans encombre les filtres successifs. Toute manifestation d'opposition à ces candidats officiels peut être assimilée à une «activité fractionnelle», c'est-à-dire à la constitution de tendances, considérée non seulement comme une caricature de la démocratie, mais aussi et surtout, comme une trahison à l'égard du parti. Elle expose ceux qui s'y risquent à l'exclusion. Il est vrai que ces méthodes se sont un peu assouplies au cours des dernières années, en raison de l'ampleur de la contestation, mais le comité central – le «Parlement» du parti – reste, aujourd'hui encore, un instrument docile entre les mains de la direction.



M. Jean-Pierre Brard, député communiste «refondateur» de Seine-Saint-Denis, n'a pas tort de s'interroger, en réponse à M. Marchais, sur *«la légitimité des directions actuelles du parti, à commencer par le comité central»*, puisque celles-ci ont été désignées *«selon le principe du centralisme démocratique»*, c'est-à-dire, rappelle-t-il, *«qu'aucune direction ne peut être mise en place sans l'accord de l'échelon supérieur»*. C'est ce que M. Brard appelle le *«système de l'écrémage»*.

Tel qu'il est appliqué par le PCF, le «centralisme démocratique» ne saurait donc s'identifier purement et simplement à la loi de la majorité. Car celle-ci n'a de crédit que si elle fait aussi une place à la minorité. Quelle place? La réponse à cette question sera le test de la volonté démocratique de M. Marchais.

A défaut d'une organisation par courants, comme au PS, que peuvent attendre MM. Charles Fiterman, Philippe Herzog et autres minoritaires? Au moins trois possibilités nouvelles. La première serait d'être enfin entendus au sein de leur parti, sans que leurs interventions n'apparaissent comme d'inexpiables déclarations de guerre déclenchant en retour de violents tirs de barrage. La deuxième serait de pouvoir soumettre au vote, à quelque échelon que ce soit, des contre-projets susceptibles de recueillir un pourcentage appréciable de suffrages, mettant fin à la quasi-unanimité de rigueur. La troisième serait de faire élire à des postes de responsabilité un certain nombre de militants qui ne partagent pas l'analyse de la direction. Les contestataires ne prendraient peut-être pas le pouvoir. Au moins pourraient-ils mesurer leur audience.

THOMAS FERENCZI

Le Front national de la jeunesse contre Maastricht

« Dites-lui non ! »

MONTPELLIER

de notre correspondant

En cette fin d'après-midi, jeudi 13 août, le soleil tape dur sur Palavas-les-Flots (Hérault). Dans l'encombrement de la route qui longe la plage jusqu'à Carnon, un cortège de cinq véhicules hérissés de drapeaux bleu-blanc-rouge et bariolés d'affiches (*« J'aime la France, je dis non ! »*) s'évertue à secouer la torpeur vacancière. Entre deux jets de tracts, un mégaphone tonitrue : *« Chers concitoyens, Françaises, Français, ce qu'il faut savoir et qu'on ne vous dit pas sur le traité de Maastricht. »*

Dans la station chère à Dubout, la petite caravane du Front national de la jeunesse (FNJ) ne soulève aucun remue-ménage. A peine si les estivants daignent porter un regard aux passagers, jeunes gens affairés vêtus de T-shirts blancs frappés de la flamme tricolore, emblème de leur parti. En short ou maillot de bain, les estivants continuent de vaquer à leurs plaisirs. Un vacancier sorti d'un bistrot applaudit : *« Bravo les jeunes ! »*

La veille, les jeunes lepénistes ont sillonné la Grande-Motte sans provoquer la moindre étincelle d'intérêt. Le chef du convoi, M. Robert Ottaviani, directeur adjoint du FNJ, un jeune homme volontaire qui a quitté sa petite entreprise de coursiers pour entrer à plein temps dans l'organisation Le Pen, met la fraîcheur de cet accueil sur le compte de la mauvaise saison touristique. Après Sète, Valras, Narbonne, Port-Barcarès, la caravane fera halte à Collioure le 20 août. Ce périple méditerranéen bouclé, elle gagnera la Trinité-sur-Mer (Morbihan), où M. Jean-Marie Le Pen conclura par un *« grand discours »* cette tournée des plages.

Dans l'Hérault comme dans les autres départements méditerranéens, la fédération a assuré le vivre et le couvert des douze jeunes gens – la plupart étudiants et lycéens – qui, depuis Menton, animent le convoi. Mais pas question de se laisser gagner par les délices vacancières. A Palavas comme ailleurs, les militants du FNJ étaient à pied d'œuvre dès le matin, distribuant leur dépliant-choc qui annonce l'apocalypse : *« L'immigration massive »*, *« encore plus d'insécurité »*, *« la ruine de l'agriculture »*, *« la dictature des multinationales »*. Premier volet, un portrait dessiné de M. Mitterrand désigné d'un index vengeur : *« Le 20 septembre, dites-lui non ! »* – (*Intérim.*)

□ **M. Michel Jobert : *«Les dés sont pipés»*.** – M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré, jeudi 13 août sur RMC, ne pas comprendre que le président de la République *«déclare que si c'est «oui», il reste et que si c'est «non», il reste aussi»*. *«Ce paradoxe va conduire un certain nombre de personnes à se dire* : «Puisque ce n'est pas important pour lui, pourquoi est-ce que cela serait important pour moi?» *et le public votera pour ou contre le président de la République. Les dés sont pipés.»*

□ **M. Ladislas Poniatowski souhaite que l'UDF donne la parole aux partisans du « non ».** – M. Ladislas Poniatowski, porte- parole du Parti républicain, député de l'Eure, souhaite, dans un entretien au *Quotidien de Paris* du 13 août, qu'au cours de la campagne officielle, l'UDF donne la parole, *«au prorata du nombre d'élus»*, à ceux qui, en son sein, sont partisans du « non » au référendum, afin que la démocratie *«se fasse entendre.»*

La plainte de M. Dominici contre M. Emmanuelli

L'acharnement du justicier d'Angoulême

M. Marcel Dominici, président du Comité d'action économique et social interprofessionnel des chômeurs de Charente (CAESICC), a déposé, auprès du tribunal de Mont-de-Marsan (Landes), une plainte pour *«recel d'abus de biens sociaux»* contre M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 13 août). Souvent présenté comme le *«tombeur»* de l'ancien maire socialiste d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron, M. Dominici consacre sa vie, depuis 1986, à accumuler des dossiers accablants contre certains élus. Avec un mélange de générosité et d'ambiguïté.

Marcel Dominici dérange. On pourrait être tenté de le classer prudemment au rayon des agités monomaniaques que la seule évocation du mot «socialiste» rend fous. Mais, depuis que l'acharnement de ce chômeur charentais à dénoncer les malversations financières de M. Jean-Michel Boucheron et à déposer plainte contre lui, ont conduit à l'inculpation de l'ancien maire socialiste d'Angoulême, on doit y regarder de plus près.

La genèse de son combat sent un peu trop l'héroïsme de téléfilm : un jour, dans le quotidien local *la Charente libre* M. Dominici découvre, à côté d'une photo du maire d'Angoulême posant tout sourire devant une Bugatti en nougatine, grandeur nature, le récit de l'immolation par le feu d'un chômeur d'une ville voisine. Marcel Dominici est chômeur lui aussi, depuis la fermeture de l'entreprise de bâtiment qui l'employait et l'échec de la coopérative ouvrière, qu'avec quelques-uns de ses collègues, il avait fondée. Démentie par l'intéressé, la rumeur veut que l'animosité de M. Dominici à l'égard de M. Boucheron trouve plus prosaïquement son origine dans le refus du maire de lui allouer la subvention promise pour sa coopérative.

Mais à l'heure où M. Dominici découvre les allocations-chômage, le maire d'Angoulême, lui, est au faîte de sa gloire. L'ancien instituteur devenu député affiche, sans pudeur, sa passion dispendieuse pour les belles voitures, construit, aménage, développe sa ville au prix d'un déficit chaque année croissant des finances communales et d'une croissance étrangement parallèle à son train de vie personnel.

M. Dominici commence à enquêter, archive les premiers documents qui, dit-il, *«tombent tout seuls»* dans sa boîte aux lettres, investit dans une photocopieuse. Peu à peu, le sous-sol de son modeste pavillon, à la périphérie d'Angoulême, abrite des dossiers accablants contre M. Boucheron. Des tracts à en-tête d'un étrange Comité d'action pour les chômeurs de Charente, une association qu'il a créée en 1984 et dont il est le président, commencent à circuler dans les rues d'Angoulême. Sans succès. On ne prête guère attention, dans la cité angoumoisine, à ses propos dénonciateurs que discréditent trop de dérapages verbaux et de jargon pseudo-juridique. M. Boucheron lui-même ne semble pas s'inquiéter de la frénésie obsessionnelle de ce Corse, ancien parachutiste volontaire pendant la guerre d'Algérie.

«Je m'voyais déjà» et «les Emmerdes»

Mais M. Dominici s'acharne. En 1987, ses accusations s'étayent et s'accompagnent désormais de dépôt de plaintes, dont la plupart seront d'ailleurs classées sans suite. N'empêche, le maire d'Angoulême s'irrite et assigne M. Dominici devant le tribunal correctionnel pour diffamation. Coup de théâtre. Le procès dure plus de six heures et se termine, le 22 juillet, sur une relaxe en faveur de M. Dominici. Mais, surtout, les juges justifient leur décision par une phrase sibylline, en indiquant que l'accusé avait pu *«à bon droit»* employer les termes de *«fausses factures»*, *«détournements de fonds publics»* et *«escroquerie»*.

Sur le «plateau», où vit la bonne bourgeoisie angoumoisine, on murmure : M. Dominici serait-il dans le juste? Leur maire prodige, familier des palais nationaux, serait-il dangereusement flamboyant?

M. Dominici exulte et pousse le triomphe jusqu'à adresser à M. Boucheron un paquet-cadeau contenant deux disques de Charles Aznavour : *Je m'voyais déjà* et *les Emmerdes*. Sa boîte aux lettres ne cesse de se remplir et les rayonnages de son sous-sol ploient sous le poids de nouveaux dossiers. Le salon, aux papiers peints en lambeaux, accueille les radios, les télévisions et la presse nationale. Bien sûr, ce nouveau justicier n'est pas tout à fait comme il faut. Ou comme on voudrait qu'il fût. Don Quichotte d'Angoulême a le physique de Sancho Pança. Le défenseur généreux qui ne manque jamais de mettre en regard de la malhonnêteté des élus la détresse de la mère de famille dont on vient saisir les meubles, parce qu'elle n'a pu acquitter sa facture d'électricité – et qui, à l'occasion, n'hésite pas à aller lui-même faire obstacle à l'entrée des huissiers, – a de malheureux et fréquents dérapages. En 1988, il se présente aux élections législatives dans la circonscription de M. Boucheron, avec l'étiquette du Front national, et obtient un peu plus de 6 % des voix.

La chute, un an plus tard, du maire d'Angoulême aux élections municipales, l'instruction de dossiers le concernant et l'annonce de son inculpation dans plusieurs affaires, ne calment pas M. Dominici, toujours bien décidé à «déranger» le pouvoir socialiste. Partout où il le peut. Décidé à retenter sa chance aux élections législatives de 1993, dans la même circonscription qui sera sans doute abandonnée par M. Boucheron, M. Dominici a déjà annoncé son programme : la lutte nationale contre le gaspillage des fonds publics. Et comme une indemnité de parlementaire est plus confortable que 2 480 F d'allocation mensuelle, il s'achètera *«une photocopieuse plus performante»*.

PASCALE ROBERT-DIARD

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Après l'interception en France de camions transportant des déchets médicaux

Un réseau clandestin d'élimination d'ordures est découvert en Allemagne

Après l'interception dans l'est de la France de poids lourds important, sans autorisation, des résidus médicaux, un vaste réseau clandestin d'élimination de déchets vient d'être découvert en Allemagne. *Quelque* 350 agents de police ont perquisitionné, *jeudi 13 août, dans six* Lander. Une cinquantaine d'entreprises *spécialisées* dans le stockage des déchets ont fait l'objet de ces contrôles exécutés à la requête du parquet de Francfort.

Trois responsables de *société* ont été mis sous les verrous. On *les soupçonne* d'avoir *créé* une organisation clandestine de *stockage de déchets* toxiques et d'avoir eu recours à la corruption et à l'escroquerie pour débarrasser les entreprises de ces ordures dangereuses. Le parquet a ouvert une information contre trente autres personnes, dont un certain nombre de fonctionnaires communaux et fédéraux.

La police est allée jusqu'à visiter systématiquement tous les navires mouillés dans le port fluvial de Francfort. Elle a découvert un cargo chargé de 1 200 tonnes de déchets industriels dangereux en partance pour l'étranger. Au cours de leur enquête, les policiers d'outre-Rhin se sont notamment aperçus que *20 000* tonnes de matières dangereuses finement découpées *ont été répandues dans une* forêt bavaroise.

Des gravats toxiques auraient été déversés dans une gravière et même sur un terrain municipal de Francfort. En France, les camions soupçonnés d'importer illégalement des résidus médicaux venus d'Allemagne – une dizaine ont été contrôlés ces jours derniers dans la Marne et la Haute-Marne – ont été reconduits à la frontière, jeudi 13 août, sous la surveillance de douaniers. *Tous les chargements* suspects venaient de la région de Berlin et de Leipzig (ex-RDA).

La France poubelle ?

« Nous avons multiplié les contrôles aux approches des décharges privées et des dépôts sauvages, a indiqué Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement. *La chasse a été bonne. Les douaniers ont accompli un travail exceptionnel. Nous n'acceptons plus, parce que ce n'est pas acceptable, que la France devienne la poubelle de l'Europe.* » Le ministre a ajouté qu'elle s'entretiendrait de ce problème dès la fin du mois d'août avec son homologue allemand.

Les ministres européens de l'environnement doivent se réunir début septembre. Mme Royal souhaite qu'ils se rallient à la position française selon laquelle les déchets ne sont pas des marchandises comme les autres, leur circulation devant dès lors être soit interdite, pour les plus dangereux, soit contrôlée.

Moins de parieurs et concurrence du Loto

Le PMU et les sociétés de courses en crise

Les chevaux français ne gagnent *plus, les parieurs* boudent les guichets du PMU et les sociétés de courses se débattent dans des difficultés financières. Les enchères de Deauville, *où s'échangent les jeunes* chevaux de pur sang, à partir du 22 *août, risquent de subir les* effets de cette crise.

Le 7 juin, à Chantilly, les dignitaires du Jockey Club, lors de la remise du prix du même nom, consacrant en principe le meilleur poulain de trois ans, faisaient la grimace. Ils devaient récompenser le modeste entraîneur d'un obscur cheval, Polytain, dont le précédent propriétaire, M. Jean-Luc Lagardère, s'était débarrassé à vil prix (*200 000* francs), estimant qu'il n'était pas digne de figurer dans son écurie classique.

Quinze jours plus tard à Auteuil, dans le Grand Steeple-Chase, trois formidables sauteurs appartenant à la marquise de Moratalla allaient être dépassés, lors d'une fin de course acharnée, par un compétiteur du Sud-Ouest, El Triumpho. Un régional que nul n'attendait à pareille fête. A Vincennes, le célèbre Ourasi n'a toujours pas trouvé de successeur. Réputée faible pour son endurance, la race des trotteurs français a du mal à désigner des représentants valables pour le championnat du monde aux Etats-*Unis à la fin du mois*. Les meilleurs ont décliné l'invitation : Ultra *Ducal est fatigué*, Verdict Gédé a disparu depuis sa victoire du Prix *d'Amérique* et *Urane* Sautonne est atteint de pyroplasmose.

Est-ce une relation de cause à effet ? Les parieurs, eux aussi, paraissent atteints de dépression. Au cours de tous les précédents excercices, de 1983 à 1991, le chiffre d'affaires du PMU progressait de deux à quatre points de plus que l'inflation. Jusqu'à + 8, même, il y a deux ans. *En juin 1990*, à l'arrivée à la tête du PMU de *M. Jean Farge*, ex-*président de la* COB, flanqué d'un énarque trans*fuge du Loto, M. Pierre Dubour*dieu, l'avenir paraissait rose. Or, depuis le début de l'année, toutes les prévisions de progression des enjeux ont été démenties : à la fin du premier trimestre, la progression n'était que de + 1, alors que l'objectif était de + 3. Actuellement, on flirte avec le zéro en données brutes. Et, surtout, fin juin, au moment des principales compétitions, la dégringolade a atteint jusqu'à – 10 % et – 20 % à Longchamp pour des journées dites à « événements », offrant aux turfistes *toute la palette des jeux* populaires : tiercé, quarté, quinté.

Les potentialités de l'Afrique noire

Devant cet effondrement, qui semble s'accentuer encore début août, les dirigeants des sociétés de courses sont complètement désemparés. Ils accusent d'abord le Loto de concurrence déloyale ou de dynamisme outrancier : grâce à la création permanente de nouveaux jeux, comme le Millionnaire, bénéficiant d'un impact télévisuel considérable, la Française des jeux affiche une santé insolente, avec *40 % de progression au premier* semestre.

Ils mettent aussi en cause l'action du président Farge, qu'ils ont pourtant élu à l'unanimité, avec l'onction de M. Bérégovoy. Ils lui reprochent un défaut d'imagination et un excès de prudence commerciale. Avec, *à l'appui, une preuve* : après l'informatisation totale du *réseau hexagonal*, le *système* de paris automatisés sur les courses *métropolitaines* a été étendu avec succès aux DOM-TOM. Mais l'Afrique noire comporte aussi d'énormes potentialités. Le Cameroun notamment paraît demandeur. Techniquement, l'opération est facilement réalisable. Toutefois, avant de l'entreprendre, la direction du PMU, prise de scrupule, a retardé sa mise en œuvre.

Parallèlement, il n'est pas davantage envisagé de lancer de nouvelles formules de paris, réclamées à cor et à cri par les propriétaires français, dont le déficit d'exploitation se creuse de plus en plus. Il atteint en moyenne plus de la moitié des frais d'exploitation d'un cheval chaque année. Aussi, les allocations, déjà pratiquement bloquées cette année par décision de *Bercy, risquent* de régresser *en* 1993 puisqu'elles sont exclusive*ment alimentées par* les recettes des prélèvements sur les paris (à hauteur de 3 % environ). Si, comme on peut le craindre, la situation ne s'améliore pas d'ici à la fin de l'année, le manque à gagner de ceux qui font courir sera de 145 millions de francs.

On pourrait assister alors à une révolution de palais. Ou à l'instau*ration d'une politique de* rigueur totale. Plan social de dégraissage dans les effectifs du PMU et dans les sociétés de courses, déjà réduits pourtant de façon drastique ; suppression des subventions aux centres d'entraînement ; diminution des aides aux écoles d'apprentis jockeys, aux caisses de solidarité des lads, aux régimes des retraites des professionnels. Toutes ces mesures sont d'ailleurs suggérées par un récent audit des inspecteurs des finances, qui ont également envisagé, faute d'autre solution miracle, d'accroître encore le prélèvement sur les joueurs. Or il atteint déjà 30 %.

Les éleveurs, surtout normands, qui proposent leurs meilleurs jeunes chevaux de pur sang aux enchères à Deauville, à partir du 22 août, risquent aussi d'être victimes du marasme. Ils n'ont presque plus de clients français. Les Américains, en raison de la baisse du dollar, se montrent beaucoup moins prodigues sur le continent. Les émirs et cheiks de Dubaï et d'Arabie saoudite ont déjà fait la totalité de leurs achats de chevaux dans le monde. Leurs écuries sont pleines. Restent les Japonais, qui paraissent disposés à lever les barrières du protectionnisme hippique, à *accepter*, à partir de 1996, 60 % de chevaux étrangers participant à leurs courses au lieu de 30 %. Aussi leurs principaux pro*priétaires sont-ils attendus comme* des messies sur la côte normande. *Tous invités. Le tapis* rouge est déjà déroulé pour leur arrivée et on *organisera même*, à leur intention, sur l'hippodrome, une grande *réunion intitulée* « The Japan Day ».

GUY DE LA BROSSE

JUSTICE

Un arrêt du tribunal administratif de Strasbourg

Une école publique ne peut pas abriter une classe maternelle privée

Une commune n'a pas le droit d'installer dans les salles vides de son école maternelle un jardin d'enfants privé. La cohabitation des élèves dans les parties communes de l'école est en effet contraire à la loi. Ainsi en a jugé le tribunal administratif de Strasbourg dans le conflit qui opposait le préfet du Haut-Rhin à la commune de Pulversheim.

STRASBOURG

de notre correspondant

Le conseil municipal de Pulversheim, le 3 octobre 1991, confiait *une salle vide de son école* maternelle à l'ABCM (Association pour le bilinguisme en classe maternelle). Celle-ci y installait une classe bilingue franco-allemande avec treize heures d'enseignement dans chaque langue, comme dans plusieurs autres communes d'Alsace.

Le tribunal administratif de Strasbourg, saisi en novembre par le préfet du Haut-Rhin, Mme Hélène Blanc, vient d'annuler cette délibération, après en avoir prononcé le *sursis à exécution* en janvier. *Dans* son jugement, il reconnaît à la com*mune le droit de « désaffecter »* ainsi un local scolaire vacant puisque l'inspection académique elle-même avait fermé la classe. En revanche, il considère que l'emploi des parties communes de l'école (salle de jeu, salle de repos, cour de récréation) par les élèves de la classe bilingue est illégal.

En effet, l'article 26 de la loi de décentralisation du 22 juillet 1983 permet aux communes *« d'organiser dans les établissements scolaires pendant leurs heures d'ouverture et avec l'accord des conseils et autorités responsables de leur fonctionnement, des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires »*. Mais la loi précise que *« ces activités sont facultatives et ne peuvent se substituer ni porter atteinte aux activités d'enseignement et de formation fixées par l'Etat »*.

Les juges strasbourgeois en ont déduit que *« le législateur a entendu exclure la possibilité d'organiser, pendant les heures d'ouverture du bâtiment scolaire, des activités qui ne sont pas complémentaires de l'action de formation et d'enseignement principale assurée par l'établissement concerné dans le cadre du service public »*.

Donc, si l'emploi de la salle elle-*même par cette classe privée* – alternative à l'école publique – n'est *pas en cause*, la *cohabitation* des élèves dans l'école, et notamment dans la cour, les salles de *jeu* et de repos, n'est pas possible. Cette décision intervient alors que le recteur de l'académie de Strasbourg, M. Jean-Paul de Gaudemar, a annoncé l'ouverture de plusieurs classes maternelles bilingues publiques dans d'autres communes alsaciennes.

JACQUES FORTIER

POINT DE VUE

En écho à Pierre Drai

par Olivier Pardo

PAR un propos, au courroux à peine contenu, et une solennité qui sied à sa fonction, le premier président de la Cour de cassation est venu tancer, à parts presque égales, ministres *donneurs de leçons judiciaires* et juges par trop en mal de médias.

Difficile de ne pas être séduit par l'harmonieux ordonnancement du premier président Drai : où des politiques intègres regarderaient avec respect une machine judiciaire parfaitement huilée ; où des *magistrats pétris de sérénité* rendraient une justice que seule com*manderait leur juste conscience*.

Mais lorsque l'on connaît l'état de l'institution on sent bien que cette exhortation est sans prise sur une justice en désespérance *;* où les juges n'ont guère d'autre alternative *que la tentation de la* soumission, ou celle de l'exhibi*tion ; où le pouvoir socialiste n'a* de cesse de reporter de septennat en *septennat*, de session en session une véritable réforme de la justice française.

Et ce n'est pas à quelques mois *d'élections annoncées comme per*dues que le gouvernement va se *lancer dans un* vaste projet judiciaire, d'autant, qu'en définitive, il n'y tient pas vraiment.

Après plus de dix ans d'exercice les socialistes – *à l'esprit décidé*ment plus administratif que juridi*que – ont en effet démontré qu'ils* tenaient pour portion congrue *l'institution* judiciaire et seule la révolte maladroite (mais y avait-il *d'autres voies ?*) de « petits juges » venant fouiller dans leurs affaires *les a obligés à sortir de leur* hautaine indifférence.

Ce qui vaut pour les socialistes vaudra-t-il pour l'opposition revenue aux affaires ?

On peut le craindre si l'on s'en tient au passé, mais il me semble que l'expérience est en train de porter ses fruits, et que les responsables de l'opposition mettront en tête de l'alternance le projet d'une nouvelle justice.

Quelle crédibilité aurait en effet une nouvelle majorité qui, après avoir déversé tant d'encre sur les défaillances judiciaires du pouvoir d'aujourd'hui, se contenterait de réformettes *placebo*, ou pire, du seul recours au symbolique, bref de la simple et incantatoire réforme du CSM ?

Une autre politique judiciaire

La justice française est un corps trop malade pour que les remèdes de circonstance aient une prise.

Après trois lois, dont deux n'ont jamais été appliquées, l'instruction *des affaires pénales va être* soumise à une nouvelle réforme vouée à l'échec car *s'inscrivant dans un* ensemble incapable d'accueillir le changement.

La réforme de l'instruction est *emblématique, mais le même rai*sonnement s'applique à l'aide *légale dont l'élargissement crée de* nouveaux contentieux alors que l'institution *ne parvient pas* à résorber son stock.

Le pragmatisme, qui présiderait à des réformes modestes mais *concrètes, pour attrayant qu'il soit*, serait inefficace car venant trop *tard et dans une situation où l'iner*tie voue toute modification parcellaire à l'échec.

Si l'on veut que la politique retrouve un peu de sa dignité et que les paroles de Pierre Drai connaissent un autre sort que le seul salut d'estime, c'est une transformation globale et radicale de la justice française qui s'impose.

▶ *Olivier Pardo est conseiller* **national du CDS à la justice, avocat au barreau de Paris et magistrat en disponibilité.**

Les lettres de change étaient fausses

Des viticulteurs varois escroqués de 40 millions de francs

TOULON

de notre correspondant

Certains vignerons varois ont été victimes d'une carambouille qui porterait sur 40 millions de francs. Une quinzaine de caves coopératives et de domaines particuliers ont été floués. Les policiers de l'antenne toulonnaise du SRPJ de Marseille, à qui l'enquête a été confiée, s'interrogent sur la destination prise par les milliers d'hectolitres de vin frauduleusement acquis. Pour cela, ils tentent de vérifier, une à une, les lettres de change que les courtiers ou négociants remettaient aux viticulteurs en échange de leur rouge ou de leur rosé.

Le mécanisme de l'escroquerie était simple. Des acheteurs se présentaient dans les caves et passaient commande pour des sommes importantes, dépassant parfois le million de francs. Pas un centime d'acompte n'accompagnait ces commandes, qui constituaient une aubaine en l'état du marché. Il était seulement remis aux viticulteurs une lettre de change correspondant à la somme de l'achat. Des chauffeurs routiers venaient ensuite prendre livraison du vin. Et le tour était joué. Il y a tout lieu de penser que ces cargaisons ne prenaient pas la direction des lieux indiqués sur les pièces justificatives. L'hypothèse la plus souvent avancée *est que ces vins faisaient* l'objet d'un trafic après avoir été *coupés avec des crus provenant* d'autres départements ou de l'étranger.

Stratagème en différé

C'est en voulant encaisser leurs effets, trente, soixante ou quatre-vingt-dix jours après la signature, que les vignerons ont compris la duperie . Selon *les premiers* éléments de l'enquête, il semblerait *que ces traites étaient frauduleuse*ment libellées au nom du propriétaire *d'un autre domaine* viticole à Orange (Vaucluse). Celui-ci se présente aujourd'hui comme une autre malheureuse victime de ce stratagème.

Difficile encore d'établir un bilan de cette escroquerie d'envergure. Les policiers qui tentent de discerner les vraies pièces comptables des fausses n'excluent pas que ce trafic de vins se soit étendu sur plusieurs départements du sud-est et du sud-ouest de la France. Pour en savoir plus sur les quantités de vin *« détourné »* et sur leur destina*tion, les enquêteurs espèrent pou*voir bientôt entendre le directeur d'une société de négoce du Luc-en-Provence (Var), qui n'est plus apparu au siège de la *SOVIPRO*. M. Marc Rouvier, gros client des caves coopératives varoises, avait fait part récemment à plusieurs de ses fournisseurs de difficultés financières *« passagères »*.

JOSÉ LENZINI

FAITS DIVERS

Incendies de forêts d'origine criminelle en Corse-du-Sud

Un mort près de Porto-Vecchio

AJACCIO

de notre correspondant

Depuis le début de l'été, quelques centaines de foyers d'incendie sont apparus en Corse vite maîtrisés grâce à l'intervention rapide des moyens de lutte. Le débroussaillement entrepris à l'initiative des pouvoirs publics a permis de limiter leur extension. Mais la situation a tout à coup basculé dans la région de Porto-Vecchio.

Quatre feux – d'origine criminelle selon la préfecture de Corse-du-Sud – ont été allumés simultanément le mercredi 13 août, vers 14 h 30, dont un à proximité même de la cité, qui a été immédiatement éteint. Deux se sont développés au nord, sur le territoire des communes de Lecci et de Sainte-Lucie-Zonza. Un au sud, dans la zone de Pietralunga.

Attisés par un vent parfois violent, *ils ont rapidement pris* de l'extension. De nombreux cam*pings et des maisons d'habitation* ont dû être évacués. Une commerçante de Bonifacio, Mme Liliane Mori, qui se rendait à Porto-Vecchio, a péri dans sa voiture lorsque celle-ci a été prise par les flammes qui s'élevaient des deux côtés de la route nationale 198.

P. S.

ESPACE

La fusée chinoise Longue Marche a lancé un satellite de télécommunications australien

La Chine avait pu suivre en direct à la télévision, le 22 mars dernier, l'échec – à la suite d'une défaillance du système de mise à feu – du lancement du satellite australien Optus B1. Cette fois, ses *ingénieurs n'ont pas failli : la fusée* Longue Marche 2E, la plus puissante de l'arsenal chinois, a décollé sans incident, vendredi 14 août à 1 h 00 (heure française) de la base de Xichang (province du Sichuan), pour mettre en orbite ce satellite de télécommunications, destiné à rejoindre un réseau de trois satellites Optus A déjà en fonctionnement.

Le succès de ce lancement pourrait renforcer le poids de la Chine dans la course qu'elle livre à ses partenaires occidentaux sur le marché *mondial* de l'espace. *Si les Chinois* ont lancé leur premier satellite en 1970, il leur a fallu attendre avril 1990 pour honorer leur premier vrai contrat commercial, avec la mise en orbite, par une Longue Marche 3 et pour le compte d'un consortium de Hong-kong, du satellite Asiatat-1.

Construit par la compagnie américaine Hughes Aircraft, Optus B1 est le premier des deux satellites de la société australienne Optus Communications que la Chine s'était engagée à lancer, cette année, pour un prix global de 60 millions de dollars (300 millions de francs, soit environ la moitié de ce que demande Arianespace pour un service équivalent). – *(Reuter, AFP.)*

EN BREF

□ **Vol de tableaux à Paris.** – Les malfaiteurs qui ont dérobé des œuvres d'art dans l'appartement d'un particulier, dimanche 9 août, avaient escaladé la façade de l'immeuble, situé près du Champ-de-Mars à Paris, avant de repartir tranquillement par la porte d'entrée. Leur butin, estimé à 15 millions de francs, comprenait notamment trois tableaux signés Chagall, Picasso et Foujita. L'appartement était équipé d'un système d'alarme qui n'a pas fonctionné.

□ ***CYCLISME : Jeannie Longo a remporté le prologue du Tour féminin.*** – *La vice-championne olympique* Jeannie Longo a remporté, jeudi 13 août, le prologue du Tour féminin disputé à Paris sur 3,3 km. La Grenobloise, qui court pour l'équipe « Ile-de-France-Régions », a devancé la Finlandaise Théo Nyman-Viksted de trois secondes et l'Australienne Kathryn Watt, médaillée d'or à Barcelone, de cinq secondes. Le parcours du Tour cycliste féminin, qui conduira soixante-dix-huit concurrentes en neuf étapes de Paris à L'Alpe-d'Huez, a été conçu par Jeannie Longo elle-même.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 13 août :

– un décret du 10 août 1992 *autorisant* la régie nationale des usines Renault à transférer au secteur privé la propriété de la Compagnie financière pour l'Amérique latine.

MUSIQUES

L'âme des arènes

Quelle musique joue-t-on lors des corridas ? A Bayonne, l'éditeur Pierre Meyzenc tente de renouveler le genre

BAYONNE

de notre envoyé spécial

« Pas de corrida sans musique. Vous en voulez la preuve? Un soir de fallas de Valence, je rencontre Curro Vazquez qui m'invite à le voir toréer dans un village, à Utiel. C'est une arène de campagne. Les talenquères ne tiennent pas bon. Vaguement inquiet, je m'abrite et j'attends. Les six taureaux sont de ceux qu'on réserve aux villages, durs, énormes. Je ne suis vraiment pas tranquille, et l'attente est interminable. Cinq minutes d'abord, un quart d'heure, une demi-heure. Je vais voir. C'est la banda *de musique qui s'était mise en grève pour obtenir une augmentation au dernier moment. On n'a pu démarrer que lorsque la musique a été installée. Vous voyez? »*

Pierre Meyzenc, photographe et producteur de disques (bientôt cinq cents numéros), est éditeur de musique. Depuis son premier 78 tours, en 1949, il n'a cessé d'enregistrer à Bayonne les chorales locales, les *bandas*, les pèlerinages, les chanteurs qui n'avaient jamais vu un micro, des sons du pays, et tous les bruits, musique comprise, de la corrida, dans un incomparable document, un 45 tours publié en 1959, *A los toros*. Il vient d'inventer Peio Serbielle, parti pour une grande carrière, et continue son bonhomme de chemin. Sa maison, Agorila, est la première maison de diffusion de *pasodobles* célébrée par la critique d'outre-Pyrénées (Salvador Pacual, Manuel Carmona), qui constate que, pour l'occasion, la routine est en Espagne et l'initiative en France. Avec le compositeur Abel Moreno, Pierre Meyzenc prétend même contribuer au renouvellement du genre.

Seguidillas et flonflons, peu de musique aussi ignorée, aussi mal entendue que celle des corridas. Alors qu'on l'exécute souvent comme au cirque ou au défilé, elle réclame une légèreté pathétique qui ne tombe pas du ciel. Les *toreros* s'y ressourcent parfois ou s'en irritent (Ortega Cano). Elle intéresse excessivement certains taureaux, qui tendent l'oreille. Les *aficionados* les plus ombrageux ne l'entendent pas. Le public en voudrait toujours, et il se trouve partout au monde une voix d'homme (toujours un homme, pourquoi?) pour beugler dans les silences les plus sensibles : *« Musicaaa! »*

Bergamin, en métaphysicien austère, percevait la musique dans le secret même de l'art de toréer (*« la musica callada del toreo »*). Marguerite Duras la devine là où elle n'arrive jamais, à la mort : *« L'air est un* pasodoble *très classique : celui de la phase de la mise à mort dans les arènes d'Espagne. »* Les chroniqueurs n'en parlent que comme d'un élément d'appréciation supplémentaire : la musique a joué ou n'a pas joué, c'est simple, c'est un signe en soi.

La plupart du temps, elle est joyeusement massacrée par des sexagénaires pompettes et avoue ses origines très militaires. Les arènes fauchées font donner maintenant la sono. L'avenir est probablement au synthétiseur manipulé par Jean-Michel Jarre. Cette musique a pourtant ses lois, ses lieux et ses raisons. Mais celles-ci sont peu évidentes malgré les cent pages que le *Cossio*, ce Diderot et d'Alembert de la tauromachie, lui accorde dans son tome 7. On se souvient : la musique militaire est à la musique ce que la justice militaire est à la justice. Eh bien, selon la même logique, le *pasodoble* est à la musique militaire ce que le roman policier est à la bavure du même nom.

Tout commence avec le pasodoble

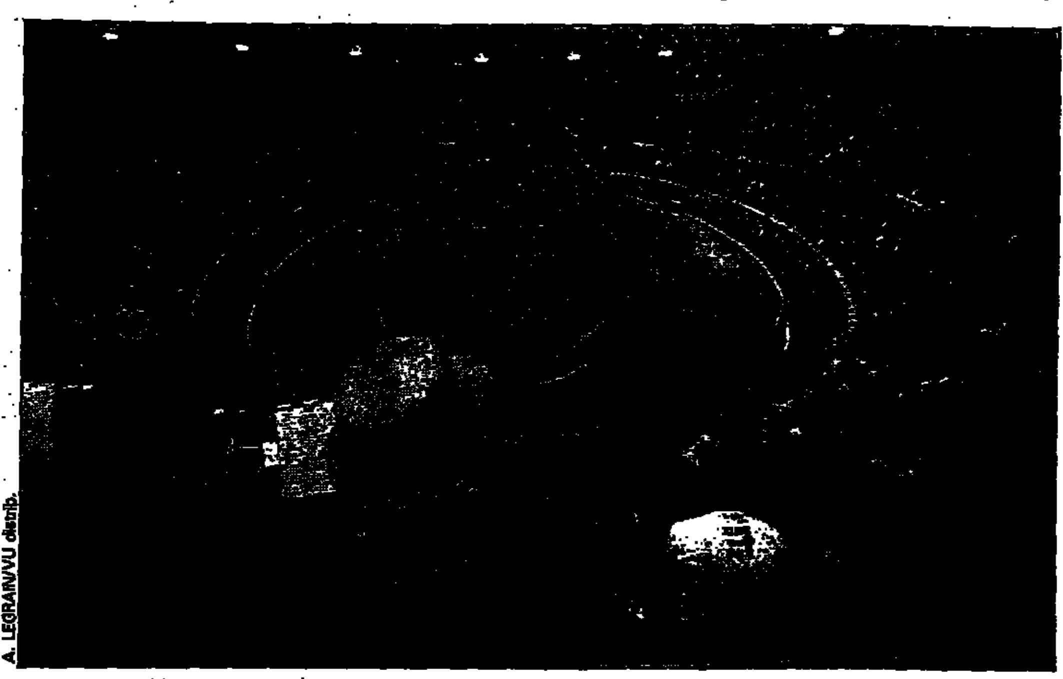
Car tout commence avec le *pasodoble*, qui commence pratiquement tout seul. Passe-rue croisé de marche binaire, enlevé ou solennel, le *pasodoble* est une variante ludique et dansante des marches guerrières. Ses antécédents sont bien repérés, codés sur le tas, infiltrés dans la *zarzuela* dont il devient un temps fort. Ce n'est qu'à cet art qu'il se flamenquise pour finir par emprunter à droite et à gauche, un peu partout, se figer dans le genre de années 30 (danse populaire), dégénérer lentement et renaître récemment de ses cendres avec des compositeurs comme Abel Moreno, natif d'Andalousie.

Auparavant le répertoire le plus joué s'arrêtait à une cinquantaine de titres parmi lesquels une poignée de classiques : *Pan y Toros*, de Barbiero (1864), *Suspiros de Espāna* (Alvarez, 1902), *Gallito* (Lope, 1904), *El Gato montes* (Penella, 1916), *El Relicario* (Padilla, 1918), *Espana cāni* (Marquina, 1922), *Ortega, Martial*, etc. Passons rapidement sur les bizarreries. Le *Viva Espāna* de Caerts et Rozenstraten joué à Téhéran en 1975 (le *Cossio*, toujours) ou le *Paco Alcalde* de Joaquin Rodrigo dédié aux toreros redevenus subalternes. Le genre, en fait, n'a que des titres de demi-noblesse : en 1889, *la Giralda* a été créé à Paris pour l'Exposition universelle par son compositeur Juarranz (chef de la *Banda del regimiento de ingenieros de Madrid*). De même Abel Moreno vient de présenter sa *Tarde de feria*, cérémonie d'ouverture de l'Expo 92 avec la *Banda de musica de la division motorizada Guzman El Bueno*.

Selon la tradition, Abel Moreno compose pour les *toreros* (Milian, Ojeda, Jesulín, Victor), pour les lieux (Arles ou Bayonne) ou pour l'esprit. Il n'est pas tout à fait le seul aujourd'hui (Perer, Pascual, etc.), mais sans doute le plus inspiré. *« On ne joue pas pour Curro Romero ce qu'on joue pour Espartaco*, poursuit Pierre Meyzenc, *c'est l'évidence. Mais soit les chefs de musique sont* aficionados *et mauvais musiciens, soit, comme en France, ils sont bons musiciens mais n'entendent pas grand-chose à la corrida. Le plus souvent, ils joignent les deux infirmités. Chaque* pasodoble *a son style, il colle à la personnalité du* torero, *au lieu, au moment. »*

C'est vrai : on n'a pas la même conception de la musique à Pampelune, dans le Nord, où l'on joue gaiement *La Jota du sixième toro*, et à la Maestranza, le temple de Séville. On joue de moins en moins les hymnes avant le défilé. La musique accompagne rituellement le *paseillo* solennel d'entrée. Elle joue pendant les intermèdes et après la mort du taureau à l'*arrastre*, quand on l'emporte. Elle peut intervenir pendant les banderilles, et selon le vœu du public (*« Musicaaa! »*) ou, sur ordre de la présidence, saluer une *faena* méritoire.

A Madrid, qui se prend sérieusement pour l'arbitre des élégances, elle ne joue jamais pendant la *faena*. Ailleurs, elle aurait tendance à jouer tout le temps. Séville ne fait rien comme tout le monde. Pepin Tristan, le chef de la *Banda musical del Maestro Tejera*, son oncle, dont il a repris le flambeau, décide des interventions en toute souveraineté. A Séville, *« la musique ne vient pas pour jouer : elle vient pour voir s'il y a lieu de jouer »*. Elle peut saluer un *banderillero*, se taire, sauf durant les moments liturgiques, pendant toute une corrida, honorer un *picador*, un taureau (le célèbre Guardiola du 15 avril 1977), un geste « taurin » et n'importe qui dans l'arène, de celui qui porte le coup de grâce par exemple, le fameux *lebrija*. C'est la musique la plus « taurine » d'Andalousie – donc du monde.



A. LEGRAIN/VU distrib.

Dans les arènes de Nîmes.

La fausse note qui fait rire

Pepin Tristan s'accorde avec les styles les plus variés, avec l'humeur ou la pureté de l'air. Il lance l'orchestre quand bon lui semble, il laisse jouer et l'interrompt brutalement dès que le *torero* est débordé ou désarmé. Parfois même dès que la *faena* perd son intensité. Il doit équilibrer ses propres passions avec celles de l'orchestre et du public dont on sait qu'il semble toujours composé de dix mille *toreros*. Il ménage des silences savants et rend compte le lendemain dans son quartier ou à l'atelier Renault dont il est mécano.

Les musiciens de *banda* (cuivres, bois et percussions) exercent, comme dit Pepin Tristan, tous les métiers : pas forcément cadres et professions libérales mais plutôt maçons, plombiers, employés de bureau, mécaniciens, de seize ans à l'heure où ils ne peuvent plus souffler. Ils arrivent à la *plaza* dans leur uniforme de liftier ou d'amiral, très concentrés, très conscients de leur rôle « taurin ». Transmettre les ordres de la présidence : entrée du taureau, changement de *tertio*, avis, éventuel changement de taureau...

Une fausse note fausse tout, parce qu'elle fait rire. Les musiciens de l'orchestre ne répètent pas énormément, mais ils savent que leur musique demande un énorme doigté. On doit la jouer en douceur, très lentement. Les basses sonnent comme des coups d'archet, aériennes, douloureuses. Les fifres ont la pureté d'un cri d'oiseau. C'est toute une histoire de fiançailles avec l'air, avec le défilé des nuages, avec l'acoustique du temple, avec la sueur du *torero* et l'âme des taureaux.

A Séville, où l'on ne joue plus *Nerva* parce que le solo de trompette distrait l'attention du public, on ouvre toujours le défilé avec *Plaza de la Maestranza*, éclatante comme un rappel à l'ordre ; à Bayonne avec la *Marcha de la Manoleria* – de *Pan y Toros* – sur une cadence solennelle, alors que Albacete la joue très vivement ; à Madrid avec un *paso* différent chaque fois ; à Nîmes – quelle idée ! – avec l'*Air du toréador* de *Carmen* (oui, celui que chante le gardien de musée de *l'Oreille cassée*) ; à Dax avec le *Te Deum* de Charpentier (!) ; à Pampelune, enfin...

« En moyenne, conte Meyzenc, *l'orchestre joue une dizaine d'airs par course, se fait réprimander par le public ou par les organisateurs et touche des clopinettes. Les choses changent. Il n'est pas si facile de jouer dans un lieu où tout effet de sonorité a son importance ; les paroles du* torero *quand il parle au taureau (il arrive bien sûr que celui-ci réponde), les crissements sur le sable, la soie des capes, le harnachement médiéval des chevaux, le coup d'épée et les réactions calibrées du public (ovation, division d'opinions, silence,* bronca*) lorsqu'elles ne scandent pas l'accablement tragique d'un* olé *qu'il est si difficile d'alléger ou de presser. Quant aux* palmas de bulerias, *ces battements de mains syncopés que les gitans de Jerez installés aux derniers rangs de l'arène adressent à Rafael de Paula (quand la grâce lui vient, il est inutile, sauf ridicule, de s'en mêler). Mais le ridicule vaut moins que les coups de corne. »*

Parfois on rêve d'une corrida, la nuit, dans le même silence que les *tientas*, ces séances d'entraînement à la campagne qui ont pour cadre de minuscules arènes où le moindre bruit, sauf le chant des coqs au loin, la musique du vent et celle des taureaux, est interdit. On rêve des mots rares que devaient échanger Paula et le vieux Belmonte quand celui-ci invitait le gitan de génie à toréer ainsi pour lui seul dans son élevage. On a vu des corridas muettes et sans public, cette invention si récente « à portes fermées » dans les arènes de Sanlucar de Barrameda. La vérité est probablement ailleurs mais elle est comme toute vérité, impossible.

En séance plénière, la musique s'impose, ne serait-ce que pour adoucir le drame ou serrer le lien entre ce qu'on ne devrait pas voir (une mise à mort), et une si longue présence. A tel point qu'on l'annonçait sur les affiches le plus naïvement du monde parfois : *« La fanfare des jeunes pensionnaires démunis de l'Hôpital général jouera pendant les intermèdes de la corrida. On souhaite que le public, notant qu'elle n'a que trente jours d'expérience, lui accorde sa meilleure indulgence. »* C'était à Madrid, le 9 avril 1855.

FRANCIS MARMANDE

▶ *Toros y toreros en Sevilla*, *Toros y toreros en Pamplona*, deux CD Ag 15, 16. Agorila ; *A los toros*, *Nimeno*, *Du kiosque aux arènes*, Orchestre montois, *Fiesta en Dax*, *Plaza de toros* (cassettes Agorila Ag 08, 186, 199, 219, 221, 231, 237).

▶ Agorila partitions et orchestrations, 13, rue Montalibet, 64100 Bayonne. Tél. : 59-52-39-03.

▶ Temporada de Bayonne : Elizondo (le 15 août), Miura (le 16), Felipe Bartolomé (le 17), Vitorino Martin (le 5 septembre), Fraile (le 6 septembre). Tél. : 59-59-25-98.

PATRIMOINE

L'Olympia sauvé

Un accord entre la Société générale, propriétaire de l'Olympia et d'un grand nombre d'immeubles situés, à Paris, dans le neuvième arrondissement, boulevard des Capucines et rue Caumartin, vient d'être conclu. Paulette et Patricia Coquatrix, exploitantes du célèbre music-hall, menacé par la vaste opération immobilière que désire entreprendre la banque vers les années 1995, ont vu leur bail de location prorogé pour une durée de quatorze ans, jusqu'en 2007.

L'Olympia, qui possède une salle de billard inscrite à l'inventaire des monuments historiques et dont la licence de spectacle, excluait tout autre usage des lieux, sauve ainsi son existence.

Une pétition recueillant plus de quatre mille signatures d'artistes et de professionnels avait été lancée aux Francofolies de La Rochelle en juillet dernier, après que le Fonds de Soutien se fut ému du sort de l'Olympia, et afin d'éviter un nouveau « Bobino ».

Aux termes du tout nouvel accord, soumi « *aux possibilités de réalisation d'un programme de réhabilitation des immeubles constituant l'îlot Edouard-VII, les deux parties se concerteront pour toute interruption des programmes due aux travaux immobiliers nécessaires, tant à l'Olympia que dans le périmètre Edouard-VII* ».

CINÉMA

De la piste à l'écran

Nexon, « capitale du cirque », rend hommage, cette année, aux clowns du cinéma

NEXON (Haute-Vienne)

de notre envoyée spéciale

Nexon, petite ville limousine de la Haute-Vienne (2 311 habitants), connue depuis le seizième siècle pour ses élevages de chevaux de course, s'ouvre tous les étés aux jeux du cirque. Depuis 1987, Annie Fratellini y plante les chapiteaux de son école où environ cent cinquante stagiaires, de cinq à seize ans, viennent s'initier au trapèze, à la danse, au fil de fer, à l'acrobatie au sol, et au travail de voltige. Il y a trois ans, Marc Délhiat y a créé les Rencontres cinématographiques des films du cirque, dernière touche d'un ensemble autour de la vie des gens du voyage.

Nexon, capitale du cirque? *« Un titre un peu ronflant*, explique Marc Délhiat, *mais il s'agissait d'emporter l'adhésion d'un conseil municipal essentiellement rural, pas forcément fanatique du cirque! Maintenant, maire en tête, tout le monde est derrière nous. Nexon était connu pour le cheval. Et comme le cheval incarne le cirque moderne – c'est pour cet animal que l'Anglais Philip Astley a inventé, en 1770, la piste réglementaire de treize mètres de diamètre, – nous perpétuons la tradition équestre. Nous souhaitons également conserver à la manifestation son côté bon enfant. Toute la journée, les visiteurs peuvent assister à l'apprentissage des élèves ou se rendre aux projections qui ont lieu de 14 heures à 21 heures.*

» Le cirque a toujours été une source d'inspiration et de fascination pour les cinéastes. L'un des tout premiers cinéastes comiques est un Français : Gabriel Leuvielle, plus connu sous le nom de Max Linder. Avec notre programme « Aux sources du comique français », *nous rendons hommage à tous les comiques qui ont joué au cinéma, le plus souvent se mettant en scène eux-mêmes : les Marx Brothers, Laurel et Hardy, Jerry Lewis. Hommage à Pierre Etaix, à Annie Fratellini, mais aussi à Coluche qui, dans* l'Aile ou la Cuisse, *dirigeait un petit cirque ambulant. »*

Méliès le prestidigitateur

La soirée d'ouverture présentait quelques inédits de Georges Méliès. Elle avait lieu au cinéma le Colisée, rouvert pour la circonstance. Laurewce Leberrisey-Méliès, intimidé, présentait pour la première fois les films courts de son trisaïeul – *Sorcellerie culinaire*, *le Rêve du maître de ballet*, *Dislocation*, *les Cartes vivantes* – tandis que Jacques Paihès, musicien aux Folies-Bergère, l'accompagnait au piano. Il régnait dans la salle, surchauffée, une atmosphère que n'aurait pas reniée Fellini qui fit jouer Annie Fratellini dans son film *les Clowns* (1971). La sélection de courts-métrages mettait en évidence les prodigieux talents du prestidigitateur que fut Méliès : les femmes disparaissent, les hommes-troncs retrouvent leurs jambes, les têtes décapitées se recollent, et des poulets caquetants surgissent dans tous les coins. On sait que le cinéaste est mort dans la misère, après avoir connu la gloire et l'argent, notamment avec *le Voyage sur la Lune*. Incapable de se plier aux lois d'une industrie naissante, aux nouveaux circuits de distribution, il préféra toujours vendre ses films aux amateurs, le plus souvent sans en garder de copie. Sa famille et l'Association des amis de Méliès ont réussi à retrouver et à restaurer 162 des 600 films répertoriés.

Le renouveau du cirque avec Zingaro, Archaos, la Volière Dromesko, attire un public jeune, désireux de mieux comprendre cet art, à travers ses traditions. *« La Vidéothèque de Paris prépare pour 1993 un programme important sur le cirque et la capitale*, continue Marc Délhiat. *A Nexon, nous sommes conseillés par des « circologues », comme Adrian, ou des collectionneurs, comme Jean Manteau et Jean Villiers. L'année prochaine, nous nous ouvrirons à la littérature et aux arts plastiques. Cette année, nous avons lancé un concours pour un scénario de vingt minutes sur le thème du cirque. Nous voulons servir également à la promotion du court et moyen-métrage, trop souvent délaissé. »*

Le long-métrage, depuis toujours, s'est nourri d'histoires de trapézistes machiavéliques et de clowns au grand cœur. De *Freaks*, de Tod Browning, à *la Nuit des forains*, de Bergman, en passant par *Lola Montès*, de Max Ophüls, *les Ailes du Désir*, de Wim Wenders, ou *Roselyne et les lions*, de Jean-Jacques Beineix. *« C'est à Nexon que Lila Dahdi, le comédien du* Funambule *tourné par Papatakis, d'après le roman de Jean Genet, est venu s'entraîner pour son rôle de fildefériste »*, rappelle Marc Délhiat. Et Pina Bausch, la chorégraphe allemande de Wüppertal, vient de passer plusieurs jours avec les chevaux du cirque équestre Zingaro, que dirige Bartabas. Ensemble, ils préparent un spectacle.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ « Nexon, capitale du cirque », jusqu'au 28 août. Château de Nexon, 87800 Nexon. Tél : 55-58-34-71.

□ **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce qui était annoncé dans les pages « Arts et spectacles » du *Monde* daté 13 août, la série de projections organisées durant l'été à Bondy fait partie de la manifestation « Un été au cinéma », à l'initiative de la Fondation de France, et non pas de l'ensemble « Un été au ciné », opération menée sous l'égide du ministère de la cultur

Impasse

BEN ROCK

de Richard Raynal

Une contreplongée au grand angle suivie d'un gros plan lourd de sens, une contreplongée, un gros plan... Richard Raynal semble avoir appris le cinéma en regardant des photos de films de Sergio Leone. Aurait-il vu les films eux-mêmes qu'il se serait rendu compte que Leone faisait du cinéma, alors que lui aligne les plans publicitaires.

Faux chic et vrai toc d'autant plus embarrassants que son histoire se situe dans les corons : la discordance entre l'univers prolétaire qu'il prétend montrer et le pseudo-naturalisme esthétisant avec lequel il le filme oscille entre le pathétique et l'antipathique. Centré sur une famille désunie (papa immigré fasciné par l'Amérique rock, maman serveuse esseulée, fiston ado rebelle), son scénario parcourt avec la discrétion d'une grosse cylindrée le chemin très fléché de l'ultime réconciliation.

Chacun à son tour, les personnages énoncent une ou deux lignes d'un dialogue tellement lourd de sens qu'il s'écrase au sol avec un bruit mat. Tandis que le cinéaste s'amuse à filmer des reflets dans le pare-choc d'une Cadillac ou sabote une scène de poursuite, on a tout le temps de compatir au sort d'Evelyne Bouix égarée dans cette impasse.

J.-M. F.

هكذا من الأصل

AGENDA

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

LE BESTIAIRE. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 21 h 30 (12).

LE THÉATRE DE CLARA GAZUL. Pré-Catalan, jardin Shakespeare (43-71-14-26), jeu., ven., sam. et dim. 17 h 30 (13).

BATAILLES. Tristan-Bernard (45-22-08-40) (dim.), 21 h (18).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARTISTIC-ATHÉVAINS *(48-06-36-02).* L'Eloge de la folie : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.
BERRY-ZÈBRE *(43-57-51-55).* Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : , 21 h. Rel. dim.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h ; sam. 19 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les *Larrons : dim. 15 h ; lun. 20 h ; mar.,* jeu. 18 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., dim., lun. La Mouette : 20 h ; dim. 19 h 30. Rel. lun. Danse avec les fous : ven., mar. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h.
GRAND EDGAR (43-20-90-09). Eric Thomas : 22 h. Rel. dim.
HOTEL DE SULLY (44-61-21-50). Coup de chance : ven., sam. (dernière) 21 h 15.
HUCHETTE *(43-26-38-99). La* Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM *(45-44-57-34).* Théâtre noir. Feu la mère de madame : 20 h. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : , 21 h 30. *Rel. dim.* Le Petit Prince : lun., mar., mer., jeu. 18 h 45. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. Rel. dim. Adieu monsieur Tchékhov : , 20 h. Rel. dim. Le Bestiaire : 21 h 30. Rel. dim.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : mar., mer., jeu. 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL *(42-97-59-81).* Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30. Rel. dim., lun., mar.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). 29 degrés à l'ombre : sam., dim. 15 h. Le Théâtre de Clara Gazul : jeu., ven., sam., dim. 17 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : ven. 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Clovis et les Musicodingues : 21 h. Rel. lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : *20 h 30. Rel. dim., lun.*
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Christian Briand dans Tout *est show-baise : mar., mer., jeu.* 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Douce Violence : 20 h 15. Rel. dim.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un jeune homme pressé ; On purge bébé : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Peur des couples : 22 h. *Rel. dim., lun.*
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Trois Sœurs : 18 h 45. Rel. dim., lun. Candide : 20 h 30. Rel. dim., lun. Délire à deux : , 22 h 15. Rel. dim., lun.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : mar., mer., jeu. 21 h.

RÉGION PARISIENNE

CHATEAU DE THOIRY *(34-87-52-25).* Les Chasseurs de rêves : mar. 19 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Une histoire du film policier français : Tchao Pantin (1983), de Claude Berri, 18 h 30 ; le Choix des armes (1981), d'Alain Corneau, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : The Squaw Man (1931, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 18 h 30 ; The Indian Runner's Romance (1909, v.o.), de D. W. Griffith ; la Captive aux yeux clairs (1952, v.o.), de Howard Hawks, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-76-62-00)

VENDREDI

Portraits de Paris : l'Amour désabusé : Antoine et Colette (1962) de François Truffaut, *Boy Meets Girl (1983) de Léos Carax,* 14 h 30 ; l'Amour à mort, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 16 h 30 ; l'*Amour à trois* : la Maman et la Putain (1973) de Jean Eustache, 18 h 30 ; l'Amour au masculin : Alger la blanche (1985) de Cyril Collard, Encore (1988) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
AUX CŒURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont *Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e *(40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e* (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57) ; UGC Danton,* 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e *(45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon,* 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont *Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ;* Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68) ; Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).
BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e *(45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00).

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des *spectacles présentés à Paris et en région parisienne.* Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

BLUE, L'ORCHIDÉE SAUVAGE II (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
CADENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e *(42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).
DAR L'INVINCIBLE II (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, *15e (45-32-91-68).*
DEVENIR COLETTE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-*Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).*
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68).*
LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er *(40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, *8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e* (43-07-48-60) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA FAMILLE ADDAMS *(A., v.o.) :* Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC *Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES *(Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).*
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e *(43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).
INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
IP5 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
KAFKA (A., v.o.) : *Lucernaire, 6e* (45-44-57-34).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
MY GIRL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68).*
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; *Lucernaire, 6e (45-44-57-34).*
LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NIGHT ON EARTH *(A., v.o.) : Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67).
LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RUBY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
SANG CHAUD POUR *MEURTRE* DE SANG-FROID (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85).*
SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les *Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ;* Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e* (42-22-72-80) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
STAR TREK VI, TERRE INCONNUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; Montparnasse, 14e* (43-20-12-06).
SUP DE FRIC (Fr.) : Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e* (43-20-89-52).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26) ;* UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 *Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e *(43-27-52-37).*
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC *Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85).
TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e *(43-37-57-47).*
TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
URGA *(Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e* (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
VERSAILLES RIVE GAUCHE *(Fr.) : Saint-*André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 *Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-47-94).*

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
BABY FACE NELSON *(POLICIER, v.o.) :* Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE *(A.,* v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis *Logos salle Louis-Jouvet,* 5e (43-54-42-34).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Pas*sage du Nord-Ouest, caféciné,* 9e (47-70-81-47).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
GLORIA (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
HAIR (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
HELLO DOLLY (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
INDIA SONG *(Fr.) : Epée de Bois,* 5e (43-37-57-47).
JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).*
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
MOROCCO *(A., v.o.) :* Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : *Pathé Impérial,* 2e (47-42-72-52) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-47-94).*
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
LES PRODUCTEURS *(A., v.o.) : Cinoches,* 6e (46-33-10-82).
LA ROSE ET LA FLÈCHE (Brit., v.o.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65).*
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
STALKER *(Sov., v.o.) : Saint-André-des-*Arts II, 6e (43-26-80-25).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES ( ) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.
L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h 25.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.
CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.
CONTE D'HIVER (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 30.
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Utopia, 6e (43-26-84-65) 22 h 10.
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.
DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.
LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.
EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h.
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.
EVA (Fr.-Brit.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
FATAL GAMES (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (*) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.
LOLITA (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 15.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 22 h.
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 20 h.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 20 h.
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h 30.
LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 AOUT

« La Seine, ses vieux ponts, les *nautes, la batellerie* », 10 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 *heures, 15 heures et* 17 h 45, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Le village de Saint-Germain-des-*Prés, son abbaye, ses jardins. Ruelles et venelles jusqu'à l'hôtel des archevêques *de Sens* », 14 h 30, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (I. Hauller).

« La montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, métro Cluny-la Sorbonne, côté thermes (Europ explo).

« Le parc André-Malraux, des couleurs et des odeurs », 14 h 45, RER ligne A, sortie gare *Nanterre-Préfecture,* devant le relais H (Regards).

« Le parc de Sceaux, domaine de Colbert puis de la *duchesse du* Maine », 15 heures, grilles d'entrée, dans l'axe de l'allée d'honneur (Monuments *historiques*).

« Le jardin du Luxembourg et ses sculptures », 15 heures, angle de la rue de Vaugirard et *de la rue* de Médicis (Monuments historiques).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (M.-C. Lasnier).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« *A travers le vieux Montmartre* », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Paris et son histoire).

« *L'ancien monastère, maison* d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Hon*neur,* à Saint-Denis (Office de tourisme).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 17 heures, sommet du funiculaire, au fanion (Paris autrefois).

« Hôtels du Marais illuminés », 21 heures, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

DIMANCHE 16 AOUT

« Le marché aux Puces à Saint-*Ouen. Conférence déposée* », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion (Paris autrefois).

« L'expansion de Paris. La Défense : architectures et sculptures », 10 h 45, métro Esplanade-de-la-Défense, sortie La Défense 2, à droite, dans le patio, aux statues (Regards).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra Garnier. Les fastes du Second Empire, des parties publiques aux dessous » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« *Les collections de l'hôtel de* Camondo » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« Les alentours des Buttes-Chaumont », 14 h 30, métro Buttes-Chaumont (Europ explo).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-*Dieu, côté parvis de Notre-Dame* (Paris autrefois).

« L'ancienne cour des Miracles et la *rue Montorgueil* », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« *Mystérieuse symbolique* de Notre-Dame de Paris. Les secrets des premiers bâtisseurs. Le langage des roses révélé », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Les trésors du quotidien à Saint-Denis », 16 heures, Musée, 22 *bis,* rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 16 AOUT

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le Quartier latin au temps passé », par B. Czarny ; « Mystères et curiosités du Paris souterrain », par Natya (Conférences Natya).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « *Les rédacteurs du Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

SANS • VISA

Barbe-Bleue en appel

Gilles de Rais, dit Barbe-Bleue, 1404-1440. Compagnon de Jeanne d'Arc, maréchal de France et grand assassin d'enfants. On croyait l'affaire jugée. Voilà que des défenseurs se manifestent et organisent, le 26 octobre prochain à Paris, ce qui devrait ressembler à un procès en réhabilitation. Dossier.


Le château de Barbe-Bleue, d'après Gustave Doré.

HOQUETANT de peur et de dégoût, suant d'images maudites, l'échine encore secouée par les noirceurs les plus troubles, les juges ne pouvaient sortir du théâtre sanglant dans lequel les confessions de Gilles les avaient entraînés qu'en le condamnant à la peine maximale : le double trépas. Rais serait pendu en même temps qu'on demanderait au bourreau de faire partir les flammes du bûcher. C'était plus sûr. Criminel de carrure historique, le supplicié, quelques jours auparavant, avait poliment refusé de subir la question, préférant en échange s'accuser du plus formidable amoncellement d'assassinats et de sévices torturants que la chrétienté ait jamais eu à enregistrer sous les aveux d'un particulier. Un monstre était né et avec lui sa légende, son mythe, et la permission donnée à ses légataires universels de partir fouiller à mains nues dans la goûteuse provende que cette trop belle histoire leur offrait. Gilles de Rais ou comment ne plus faire dormir le lecteur la nuit ; Gilles de Rais, une vocation dans l'outrance. Un classique.

Dans les Pays de la Loire, il continue à semer la panique et à imposer le respect, garantissant à la culture populaire les frayeurs et les émois qui lui sont dus. On l'aime de peur ce prince médiéval, furieux égorgeur d'enfants, habile trancheur d'Anglais et bref compagnon d'une sainte. Sinon une gloire, du moins une haute figure locale accrochée avec énergie à un patrimoine qui n'a jamais souhaité voir jouer la prescription ni laver à trop grande eau les carrelages rougis par ses exploits. Pour tous, c'est Barbe-Bleue – sans que l'on sache expliquer vraiment pourquoi ce faucheur d'adolescents devait finir par prendre les traits d'un trucideur d'épouses trop curieuses – et tous se sont faits à l'idée de vivre dans l'ombre d'un criminel d'exception, exceptionnellement repenti et parti vers les au-delà largement pourvu en recommandations, lamentations et prières en tout genre.

Or voilà que des entrepreneurs en réhabilitation se sont mis en *tête de faire revoir* à la baisse les chefs d'inculpation dont on avait rudement pourvu Rais et de lui redonner une apparence un peu plus humaine que celle qui traîne dans tous les bons traités de démonologie. Pas la bête fauve qu'on se plaît, depuis plus de cinq siècles, à faire rugir, la lèvre carminée de sang frais, non, plutôt un pauvre fou, sorte de doux dingue, pédéraste non violent à l'esprit prématurément embaumé par l'hypocras, ce vin lourd et sucré qu'on excitait d'épices et dont il faisait une consommation hors du commun. Un triste sire, certes, mais victime d'un procès « stalinien », mené de main de maître par un clergé âpre à la saisie de ses biens et rapide *dans le travestissement* d'un personnage qui avait donné beaucoup de sa personne et de sa sueur pour la libération du territoire avant de s'égarer dans des manipulations alchimisantes et de certaines autres, somme toute, de facture assez classique.

Ainsi, le 26 octobre prochain, *jour anniversaire de la mort du seigneur* de Tiffauges, une dizaine de magistrats et trois experts médicaux se réuniront à Paris, comme ils se le sont promis, pour débattre en leur âme et conscience du cas Gilles de Rais, reclus définitif des manuels scolaires ou réinstallé dans son armure de maréchal de France et rendu à la vie publique. Si les choses tournaient à son avantage, une supplique serait alors adressée au président de la République pour qu'il prenne les dispositions nécessaires à la levée d'écrou et mette au point les formalités du *pretium doloris*. Tout cela est terriblement sérieux et les deux promoteurs de l'affaire, l'écrivain Gilles Prouteau et le biologiste Henri Laborit, vendéens grand teint tous les deux, espèrent le meilleur pour leur client de ce procès historico-judiciaire dont on dit que la presse étrangère s'apprête déjà à suivre les péripéties avec intérêt.

Sur place, on est moins emballé par l'initiative. Il faut comprendre. Gilles ne pourra s'en sortir qu'au bénéfice des circonstances atténuantes, qui vont l'accabler plus qu'elles ne le rendront fréquentable. Entre celui qui ose dire en pleine audience : *« Je suis né sous une telle étoile que nul au monde n'a jamais fait et ne pourra jamais faire ce que j'ai fait »* et un accusé « imbécilisé », réduit au silence par ses avocats et envoyé aux galères psychiatriques par des experts trop sûrs de leur coup, il va manquer une dimension littéraire dont le grand absent risque de faire les frais. En attendant le « verdict », les guides assermentés de la visite des ruines des forteresses du capitaine de Charles VII font comme si de rien n'était et continuent de moudre avec raideur la périlleuse aventure de cet homme de trente ans qui, sombrant dans des délices jusque-là inconnus, s'offrait de manière virulente et criarde en blasphème vivant devant le Créateur. Tel est du moins celui que l'Histoire présente dans la version la plus communément admise et que les minutes de son procès confortent... si l'on veut admettre le sérieux du travail des greffiers et parier sur l'intégrité des juges chargés d'en ordonner le sens.

Ce fut l'unique souci de l'abbé Bossard, biographe reconnu du baron de Rais : comment y croire ? L'ampleur de la démesure, l'altitude atteinte dans le monstrueux avaient de quoi effrayer celui qui s'attelait à la recherche de la vérité, rien que de la vérité. Aussi bien, quand l'abbé fait son entrée, le 28 décembre 1885, dans la salle des soutenances de la faculté des lettres de Poitiers, a-t-il soin d'expliquer avec précision l'origine des documents inédits du procès qui lui ont permis de construire la nouvelle tanière dans laquelle il vient de loger son féroce sujet. Le livre, qui paraît la même année (*Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue*), s'impose, et tous, de Huysmans à Bataille, de Planchon à Tournier et de Klossowski aux jeunes auteurs ou créateurs attirés par ce que Breton appellera *« le foisonnement gluant du mal »*, sont venus ou viennent encore y chercher le grand frisson.

Le blason de son clan se distingue nettement parmi ceux des « 200 familles » qui se partagent les terres et les ressources du pays : Gilles de Rais est né riche, très riche. Il le deviendra considérablement plus lorsque son grand-père, qui le prend en charge à la mort de ses parents (dès ses onze ans), perd lui-même cette année-là, en 1415, son fils Amaury, fauché à Azincourt par une salve d'archers gallois. Jean de Craon a désormais ce jeune garçon pour héritier direct et seul élève à enseigner dans l'art du meurtre, du rapt et du détournement de fonds organisés. Cet aïeul exceptionnel portait en effet en lui, outre le sens aigu des redoutables licences que lui autorisait sa caste, une inclination naturelle au désordre et à la violence. A finir par aimer jouer au brigand avec un tel parent, Gilles – un doué – gravit rapidement les échelons qui devaient le porter aux plus hauts postes de responsabilité dans l'organisation et la gestion de cette école du crime que le monde médiéval connaît bien pour y céder à chaque fois qu'on vient de raccrocher les bannières et de faire taire les clairons, mais qu'il reste encore de la vie à piller dans les campagnes et les villes mal tenues informées de l'actualité des armes. Avec bonheur, les deux bandits vendangent large, sautant d'une dot à détrousser à quelques restants de traité à nettoyer, d'insoumis à châtier à quelques isolées à violer. *« Devant Gilles et son grand-père, il est possible de songer aux brutalités des nazis... »*, murmure sombrement Bataille.

Mais le temps devait finir d'appartenir aux seules actions individuelles, pour remarquables qu'elles fussent. Charles VII, qui n'est encore que le Dauphin, a besoin d'épées, et d'hommes et d'argent pour les faire mouliner. Fin des exactions sur zone : le duo a proposé ses bons offices et souhaite combattre et continuer à s'enrichir sous les étendards fleurdelisés. Gilles part en campagne. Le premier geste patriotique du garçon est homologué au Lude, où il partage équitablement en deux le capitaine de la place, un géant avec barbe, l'Anglais Blackburn. Grosse impression sur la troupe et chez les correspondants de guerre. Jean de Craon avait vu juste en lui donnant quelques-unes de ses bottes secrètes dans la salle d'armes de leur base avancée de Champtocé : engagé sous les drapeaux, son petit-fils pouvait faire des merveilles et facilement rapporter dans ses fontes les quelques titres et bonneurs qui manquaient encore à la famille.

Jeanne le repère aussi et, assez tôt semble-t-il, a souhaité en faire l'un de ses prétoriens rapprochés. Il n'est pas sot, a de la *distinction*, de l'éducation, de la technique dans le combat et un regard qui brille durant les offices. De plus, il n'est pas mal fait de sa personne. Delteil, qui voit venir le coup, ne peut s'empêcher d'en écrire une longue page : *« Près de Jeanne, est étendu Gilles de Rais. (...) Quel joli garçon, à cette époque, ce Barbe-Bleue ! (...) Son jeune visage rose, ses joues fraîches paraissent nourris de candeur, d'ambroisie et de viande de bœuf. »* Delteil jubile. André Breton, que décidément cette affaire intéresse, se fâche : *« J'ai dans mes amis un certains nombre d'emmerdeurs parmi lesquels, mon cher Delteil, j'ai aujourd'hui le regret de vous compter : votre* Jeanne d'Arc *est une belle saloperie. »*

Pendant qu'on se chamaille dans les coulisses, sur scène, on ferraille, on sacre, on galope. Le Valois – *« des yeux d'usurier de campagne, des lèvres dolentes et papelardes, dans un teint de chantre »*, selon le fusain de Huysmans – est enfin fait roi. A vingt-cinq ans, Gilles reçoit un bâton de maréchal. Jeanne monte au ciel, Jean de Craon, le Carabosse, coule vers les ténèbres en laissant à son ancien comparse l'entier du butin rassemblé. Enorme. Mais l'autre héritage – celui de l'enfance souffletée, de l'amour mis en pièces, réduit au seul goût du combat, de la violence et de la conquête – pèsera d'un poids plus lourd que tout cet or qui tombe entre les mains d'un dévoyé qu'on sent déjà disposé à en faire le pire usage. Le jeune maréchal abandonne la courtisanerie d'Etat et prend sa retraite dans son château de Tiffauges. Il lui reste une petite dizaine d'années pour porter jusqu'à la fusion délirante ce qu'il avait senti s'infiltrer en lui d'extra-terrestre et d'irrémédiable.

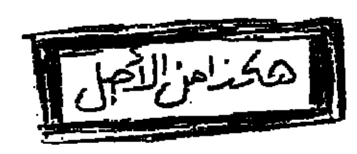
Terrorisées, sa femme et sa fille se sont réfugiées derrière les murs de Pouzangues. De toutes ses résidences, Gilles préfère Machecoul et sa forteresse des bords de la Crûme : les deux rideaux rouges de son théâtre d'ombres. Sans doute moins lettré qu'on a pu le dire, plus snob que protecteur des arts, plus crédule et emporté que fin manœuvrier, il est attiré comme une corneille par tout ce qui brille, qui écrit, qui chante, qui prie. Il installe une cour où les prélats croisent des militaires dans des habits d'opérette, où des acteurs se cognent contre des peintres, où des architectes se prennent de mots avec des stylistes. Mais surtout, où l'on entend, à travers les barreaux de leurs volières dorées, la voix des rossignols de ses manécanteries, ses chers anges ; les intouchables quand viendrait l'heure des grandes fringales. Elle arrivait.

L'alchimie n'avait pas encore mauvaise réputation en ce milieu de quinzième siècle, et beaucoup s'y adonnaient sans toujours penser à mal. Il s'agissait de chercher à transmuter le mercure en or, ou de trouver la potion de la jeunesse éternelle ou celle de la sagesse pour toujours. Choses innocentes. Pas pour Rais. Mis en mouvement par la cabalistique soufrée de l'exotique Francesco Prelati, l'esprit égaré de Gilles allait s'animer et trouver dans les signaux lancés vers le Malin de quoi s'exaspérer et monter de plusieurs crans dans l'absolu dérèglement de l'âme. Lui qui n'avait fréquenté le diable qu'en se regardant dans la glace voulait savoir maintenant à quoi ressemblait le vrai. L'Italien, tout exprès dépêché de Rome, allait l'y aider. En attendant la confrontation, Gilles continuait de flatter le bon Dieu avec application.

Le voilà reçu chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers, puis, bombardé à Machecoul, sur ses fonds propres et son souhait personnel, patron de la Fondation des Saints-Innocents.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Quélin

Lire la suite page 13



هكذا من الإصل

COUP D'ŒIL

La Pyramide en vacances

«*IT destroyed the picture.*» Terri Palazzolo est venue une nouvelle fois contempler l'objet de ses critiques. Enseignante de musique dans le Michigan, elle emmène chaque année ses étudiants faire un tour en Europe. La France en Europe, Paris en France et le Louvre, *« the high point »*, à Paris. Une succession de passages obligés l'attire comme un aimant vers la Pyramide, porte d'entrée de ses vacances, modifiée à son insu.

Le temps n'est plus aux réactions explosives. *« Un seul pigeon peut se poser sur la Pyramide »*, avait-on entendu quand il s'agissait, en bout de course, de donner des assurances sur la propreté du verre. Les critiques n'avaient pas la légèreté des laveurs de carreaux entraînés à la haute montagne. Trop de paroles l'avaient agrandie démesurément. Il fut un temps, où l'on ne voyait qu'elle. Certains comptèrent ses carreaux et crurent bon d'en dénombrer 666, le chiffre de la Bête de l'*Apocalypse* de saint Jean, signifiant *« l'inspiration maçonnique voire satanique »* des lieux. Ses concepteurs mirent en avant sa transparence, tant et si bien qu'elle disparut du regard. *« La Pyramide est d'humeur changeante, l'humeur de Paris. Opaque, elle devient une forme, un objet ; transparente, elle laisse voir le palais (...). Ce n'est pas vraiment de l'architecture. Cela relève plutôt de l'art et de l'illusion »* (1). Ce ne fut plus qu'un *« puits de lumière »* dont la raison d'être était de laisser intacte la couleur des bâtiments de la cour Napoléon, grâce à un verre spécialement conçu pour l'occasion.

Voilà que cette *« agression majeure »*, ce *« zircon »*, selon le mot d'André Fermigier, faisait maintenant miroiter l'architecture antique ! On vanta la minceur de ses vertèbres, des tubes qui ne dépassaient pas huit centimètres d'épaisseur. Le revirement fut spectaculaire. Avec le sentiment un peu honteux d'avoir manqué de respect à la nouveau-née, on préféra garder le silence. Ce ne fut plus que *« la partie émergée de l'iceberg »*. Luxueuse certes, mais simple porte d'entrée. Juste avant de disparaître des gazettes, elle fut considérée dans un dernier souffle comme *« un monument de modestie »*.



EN 1988, une étude de l'IFOP sur la fréquentation du Louvre révéla que ceux qui avaient toujours leur mot à dire ne se bousculaient pas pour pénétrer dans le musée (38 % de Français pour 62 % d'étrangers, 81 % d'étrangers au mois d'août). Ces étrangers, riverains intermittents du quartier, ne pouvaient-ils pas, eux aussi, chercher les clés de cette fameuse porte d'entrée qu'ils sont presque les seuls à emprunter ?

La question parut saugrenue à plus d'un. Au Louvre, on déclare que le sujet qu'elle n'est plus d'actualité : *« La Pyramide est complètement intégrée au musée. Les gens viennent maintenant pour voir le musée, et non la Pyramide »*, dit-on. Mardi, jour de la fermeture du musée, ils étaient pourtant nombreux à se tremper les pieds dans les bassins qui bordent les trois faces. On y retrouva des touristes étrangers, bien sûr. L'un d'entre eux nous demanda confirmation qu'il y avait bien un musée au-dessous : *« With Mona Lisa, isn't it ? »* On apprit à une autre que le mardi était son jour de fermeture. La Pyramide redevenait opaque...

Les quelques touristes interrogés, dont on ne peut bien sûr affirmer la représentativité, ne sont pas les derniers surpris par la question. *« Bien qu'étranger je me permets d'émettre quelques réflexions »*, avait déjà écrit un lecteur (2). Respectueux, ils nous demandent ce qu'en pensent les Français. Beaucoup semblent loin d'avoir envisagé de donner une réponse. Celle-ci tarde donc à venir.

Certains ne se posent pas de questions, comme Paul Mozsar, un Canadien de vingt-trois ans, étudiant en informatique, qui n'en avait jamais entendu parler avant cette première visite. Pour lui, l'objet est tout simplement *« fantastic »*. *« Very nice »*, diront d'autres avec la neutralité de ceux qui n'ont jamais pensé avoir le droit de répondre.

BEAUCOUP évoquent le problème de la juxtaposition d'un élément moderne dans un ensemble architectural classique. Certains ne font que décrire ce qui semble les laisser indifférents. Les Américains seraient-ils plus sensibles à la protection d'un patrimoine qui n'existe pas chez eux ? *« Peuple de France, (...) se peut-il qu'il faille importer de New-York, pour faire le travail, un crayonneur de gratte-ciel ? (...) La Pyramide de M. Pei serait tout à fait à sa place si on la construisait à Houston, à Omaha ou à Minneapolis (...) »*, écrivait une lectrice de Saint-Paul, Minnesota. *« Tout est moderne aux Etats-Unis »*, soupire Terri Palazzolo. *« La Pyramide aurait pu être là-bas. »* Elle poursuivait : *« Les jeunes doivent aimer. Moi je préfère ce qu'il y a autour »*. Déplacer la Pyramide : le thème fut décliné sur tous les tons. L'imagination des touristes est fertile si l'on veut bien la déclencher. Dans la cour Napoléon, ils s'évertuaient à lui trouver un autre emplacement. Arrivèrent en tête de liste la Défense et le Centre Pompidou, baptisé en son temps du nom de *« raffinerie »*. Comme s'il fallait regrouper et surtout isoler les plus récents de nos glorieux *« faits du prince »*. Est-ce parce qu'il travaille dans la commercialisation d'hélicoptères ? Toujours est-il qu'un touriste anglais proposa une solution : transporter cette pyramide *« out of time »* de temps à autre. On retrouve l'idée sous la plume d'un de ses compatriotes : *« La Pyramide semble même légèrement temporaire, comme si l'on pouvait la remorquer en cas de besoin »* (3).

J.-B. de Montvalon

(1) Ieoh Ming Pei (entretien au *Monde*, 31 mars, 1989).

(2) *Le Monde* daté 21-22 avril 1985. Jan Christiaens (architecte, Ostende, Belgique).

(3) *David Gentleman's Paris*, John Curtis.Hodder and Stoughton.

TABLE

Célébration du vin jaune

C'EST sans aucun doute le vin le moins connu sinon le plus rare en France. La Franche-Comté nous propose cinq types de vins : rouges, rosés, blancs, de paille et enfin ce vin jaune jurassien bien particulier. En quoi ? Son cépage d'abord, le « savagnin », dont le *Larousse des vins* nous dit qu'il puise sa sève dans les marnes bleues, grises ou noires des lias, qu'il est de maturité très tardive (quelquefois la récolte se fait après les premières neiges, d'où son appellation d'autrefois : « vin de gelée » !). Des grappes courtes aux grains ronds à peau épaisse.

C'est ce cépage que l'on appelle aussi, là-bas, le « naturé », qui donne le célèbre château-chalon, premier des vins jaunes. Il leur faut de longs mois de fermentation puis on les laisse vieillir au moins six ans dans des fûts de chêne épais. A la surface du liquide se développent alors des levures spécifiques, qui œuvrent au ralenti, dans l'obscurité, et donnent au vin jaune tout son... talent.

La cuisine de Franche-Comté est bien « personnelle ». On songe au mot du général Moncey : *« Quand je suis ici, j'entends échapper aux fricots parisiens et que l'on me serve la brave, traditionnelle et parfaite cuisine de chez nous ! »*



Parmi ces mets originaux, citons les gaudes (sortes de galettes de maïs), le fameux jésus de Morteau, les matefaims, etc. Pour terminer par le maquevin (ou macvin), liqueur faite de moût de raisin, sucre, vieux marc, de pommes macérées et aromatisé de girofle, vanille, etc. Enfin l'on trouve, là-bas, écrevisses et morilles qui semblent nées pour escorter ce vin jaune.

Les vacances sont l'occasion d'aller découvrir sur place ces bonnes choses.

Arbois (on dit de son vin que *« plus on en boit, plus on va droit »*) est la capitale gourmande du Jura. Il y a bien entendu Jeunet (9, rue de l'Hôtel-de-Ville, tél. : 84-66-05-67) où Jean-Paul Jeunet a succédé à son papa André, lequel avait sélectionné un choix remarquable de vins du pays (et imaginé de cuire le morteau en marmite, sur un trépied de sarments de vigne, à la vapeur de vin rouge d'Arbois, une merveille !). Mais notez aussi le Caveau d'Arbois (3, rue de Besançon, tél. : 84-66-10-70), et la toute simple cuisine de femme de la patronne. Ici le turbot est « au vin jaune ».

En descendant vers le sud, vous visiterez le musée aux collections archéologiques de Champagnole, faisant halte à l'Auberge des Gourmets (au Vaudioux, tél. : 84-51-60-60), pour déguster la volaille de Bresse aux morilles et vin jaune. Plus bas encore, voici Les Rousses et, à quelques kilomètres, La Cure où, en sa sympathique auberge campagnarde, Bernard Arbez (Chez Arbez, tél. : 84-60-02-20) glorifie son terroir et, avant le civet d'agneau à la polenta ou la terrine de poissons aux morilles, vous proposera son aumônière de foie gras au vin jaune.

Enfin voici Saint-Claude, siège de la Confrérie des maîtres-pipiers (visitez leur musée !) et, à 3 kilomètres de là, Villars-Saint-Sauveur et un grand « rassemblement hôtelier » au Retour de chasse (tél. : 84-45-44-44) où c'est le turbot qui est au vin jaune (moins savoureux peut-être qu'à Arbois). Il ne vous restera plus qu'à « remonter » par Lons-le-Saunier goûter les huîtres en nage de savagnin de Pierre Carpentier (L'Auberge de Chavannes, à Courlans, tél. : 84-47-05-52) et Dole (visitez la maison natale de Pasteur) et tester la cuisine beaucoup moins régionaliste mais bonne des Templiers (35, Grande-Rue, tél. : 84-82-78-78).

De retour à Paris, vous aurez sans doute envie de retrouver l'esprit savoureux de ce vin jaune et de cette cuisine. Alors notez :

Rive gauche : Chez Maître-Paul (12, rue Monsieur-le-Prince, tél. : 43-54-74-59 où « papa » Gaugain parti a laissé son second au « piano » et la maison restaurée garde toujours sa cuisine « typique » et savoureuse (filet de sole au château-chalon).

Rive droite : Le Saint-Moritz (33, avenue de Friedland, tél. : 45-61-02-74) où Alain Raichon célèbre son Jura natal en de nombreux plats dont une poularde de Bresse aux morilles et vin jaune après un jésus de Morteau crème de lentilles. Découvrez également ici un excellent côte du Jura rouge, le château-d'arlay.

La Reynière

CONDIMENTS

Moutardes

LA moutarde corrige la fadeur des mets et facilite leur digestion. La première recette de la moutarde, nous dit *l'Almanach des gourmands*, celle qui relève rôts et grillades, date du quatrième siècle : on la doit à Palladius, fils d'Exuperantius, préfet des Gaules. Elle atteste le caractère antique de cette mixture, toujours à base de sinapis ou sénevé – *Brassica nigra* (aujourd'hui *juncea*) et *Sinapis alba*, qui désigne la moutarde « blanche », – une plante crucifère, à l'essence assassine, la sinigrine, qui la rend particulièrement délectable. C'est un « moût ardent », dit *le Ménagier de Paris*, illustre recueil médiéval – d'où son nom. De la moutarde, on dit qu'elle vous monte au nez. Rabelais nous montre Gargantua à table : *« Quatre de ses gens jetaient en la bouche, l'un après l'autre, continuement, moutarde à pleines palerées. »* Cela afin de favoriser la digestion de jambons, langues fumées, boutargues, andouilles, etc., *« et de tels autres avants coureurs de vins »*. Souvenons-nous aussi de l'histoire de Tistet Vedène et de la mule du Pape, contée par Alphone Daudet. Le pape Jean XXII, en Avignon, aimait tellement la moutarde qu'il éleva son blond protégé, quelque peu pervers, à la dignité enviée de « moutardier du pape ». Mais la mule, furieuse d'avoir été contrainte de grimper au faîte d'un clocher du palais, se rappela à son bon souvenir en le volatilisant d'un coup de sabot. Tous livres contes qui disent l'enracinement de la moutarde sur la table gauloise.

De nos jours, les graines de moutarde sont importées du Canada, de l'Inde, du Pakistan, de Hongrie et de Roumanie. Aux techniques anciennes de broyage au contact de l'eau et de trempage avec le vinaigre, l'on a substitué l'emploi du verjus – procédé mis au point par Jean Naigeon au dix-huitième siècle à Dijon – et bientôt du vin blanc, et même du champagne. On emploie aussi, plus rarement – c'est l'apanage de la production bordelaise – des moûts de raisin, voire de la lie de vin ; c'est la moutarde violette. Au trempage, succèdent malaxage et tamisage, qui donnent à la pâte sa finesse et son homogénéité. A Meaux, on se contente d'un concassage plus grossier de graines aux couleurs différentes, allié aux effets du vinaigre. La moutarde de Dijon est une pâte fine, de couleur vive, claire et d'un beau jaune d'or.

Le choix de moutardes aromatisées est pléthorique, voire hétéroclite. Grimod de La Reynière cite déjà les innombrables variétés de M. Bordin. Autre capitale moutardière inattendue, Saint-Brieuc, où l'on trouve, dès 1802, une *« moutarde celtique de santé »* (1). Il y a une vingtaine d'années, Paul Corcellet fut l'initiateur, à nouveau, de cet ancien usage. Toutes les bonnes épiceries fournissent aujourd'hui le gros de cet éventaire disparate. Moutardes au champagne et au cognac, chez Menès ; douce aux olives noires, aux anchois, à la tomate à Baumanière ; au piment de la Jamaïque et aux baies roses au Comptoir de la Tour d'Argent. Mais aussi moutardes aux câpres, à la ravigote, au paprika, au citron vert, aux oignons et même à la vanille.

Mais bien qu'elle ait la réputation d'être indispensable sur nos tables, la moutarde a de sérieux rivaux. La moutarde de Crémone, fruits macérés en aigre-doux, n'est guère employée de ce côté-ci des Alpes. Michel Ranvier, au *Conti*, en accompagne son excellent *bollito misto*. Plus sérieuse est la concurrence des condiments issus de graines de moutarde blanche qui – à l'exception de la moutarde d'Alsace – n'ont pas droit, en France, à l'appellation, telle la marque Savora, qui enchante les personnes âgées. Ainsi voyons-nous s'établir de nouvelles coutumes condimentaires sur la table française. Le pot de raifort fraternise avec le moutardier. *Cochlearia armoracia* est aussi une crucifère, comme le chou ou le radis noir. C'est la « moutarde » de l'Europe centrale et de l'Allemagne, la cuisine juive askénase ne saurait s'en passer. On trouve le raifort chez Florence Finkelsztajn (22, rue des Rosiers, Paris, 4e, Tél. 42 72 78 91).

Mais, comme les poètes, les chefs aussi voyagent et savent accommoder l'antique moutarde aux exigences du goût moderne, tout en respectant le canon de la table classique. Le rognon de veau aux trois moutardes (de Meaux, à l'estragon, au poivre vert) est un classique de l'*Oustau de Baumanière* aux Baux-de-Provence. La sauce moutarde de la tête de veau en salade du *Cochon d'Or*, à Paris, également. La moutarde est encore capable d'inspirer des créations authentiques. A l'*Hôtel de la Marine*, le Port, 50270, Barneville-Carteret, (tél. : 33-53-83-31), le plus bel établissement de la presqu'île du Cotentin, le jeune chef Laurent Cesne a inscrit sur sa carte d'été une rémoulade de céleri branche et queues de langoustines à l'huile de noisette et graines de moutarde d'un bel effet, qui mériterait toutefois un hommage plus discret à la crème de Normandie. A Neuilly, à *La Truffe noire* (2, place Parmentier, Tél. : 46-24-94-14), Jenny Jacquet apprête un suprême de turbot, cuit à la perfection, avec une sauce à la moutarde violette, (au moût de raisin, téguments de graines de moutarde, vinaigre, eau, sel, épices) que lui procurent les établissements Martineau à Saint-Cloud. Voilà deux chefs dont les efforts retiennent l'attention. Quand bien même, selon Mathieu Varille et Marius Audin (2), *« il faut beaucoup de moutarde dans l'existence pour en avaler sans dégoût les innombrables couleuvres »*.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Les Epices*, Pierre Delaveau, Albin Michel, 1987.

(2) *La Moutardographie. L'art du moutardier*. Mathieu Varille et Marius Audin, *Aux deux collines*, Lyon 1935, charmante édition que l'on trouve à la Librairie gourmande, 4, rue Dante, à Paris-5e. Des mêmes auteurs : *la Nef du parfait vinaigrier*, 1951.

Barbe-Bleue en appel

Suite de la page 11

Quand il s'acquitte du denier du culte, le pape lui-même prie pour que jamais ne s'éteigne sa générosité. Chez lui, l'Eglise est à l'aise, munificente, rutilante. Mais pendant les magnificats, armés de propositions doucereuses ou de bâillons, ses deux valets de sang, Henriet et Poitou, battaient la campagne, chassant pour leur maître. Des enfants disparaissent.

Malgré la décrépitude financière, qui sous les excès, s'accélère, et bientôt le dépôt de bilan qui menace, il est encore trop puissant pour qu'on songe à le défier de front. C'est l'une de ses saillies qui va le perdre. Le jour de la Pentecôte 1440, ivre et ivre de rage, il vient frapper de ses éperons les dalles de l'église de Saint-Etienne-de-Mer-Morte pour réclamer, dans une voix de tonnerre, qu'on lui restitue *illico presto* une propriété qu'il juge avoir été mal vendue et dont l'acquéreur est là qui assiste à l'office. L'homme qu'il menace de scalper, Jean Le Ferron, est, malencontreusement pour lui, déjà tonsuré (il venait d'entrer dans la cléricature). On l'embarque tout de même et on va le jeter sur la paille de Tiffauges, en annexant le village de Saint-Etienne au passage. Attaque contre un clerc dans un lieu sanctifié, prise d'une terre par la force : les immunités de l'Eglise venaient d'être trop sévèrement bafouées et le duc de Bretagne, son suzerain, trop ouvertement défié pour qu'on en restât là...

Il est arrêté à Machecoul sans opposer de résistance, pensant à un simple contrôle de police. Bon moment pour lancer les premières informations sur l'enquête menée dans le secret par l'évêque de Nantes, Jean de Malestroit. Le scandale éclate. Les dents du piège viennent de se refermer sur l'arrogant. Procédure complexe mais menée rapidement. Le vice-inquisiteur et le président de la cour civile n'auront que peu de jours à attendre pour subir – à côté d'un Christ dont on avait cru devoir voiler la face – les aveux calcinés de Gilles de Rais, pures gouttes de mal à verser à la souffrance des hommes. Combien de victimes ? L'acte d'accusation en retiendra près de cent cinquante. Lui aurait dit davantage, ou moins. Il ne savait plus. Mais quelle importance ? Un seul enfant tourmenté, comme il avait tourmenté les autres, suffisait à le rendre dangereux et inquiétant pour toujours.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Quélin

► **Deux livres : le grand ancêtre (façon réquisitoire), *Gilles de Rais* par l'abbé Eugène Bossard, éditions Jérôme Millon, 135 F. ; le tout dernier (du côté de la défense), *Gilles de Rais ou la gueule du loup*, par Gilbert Prouteau, éditions du Rocher, 129 F.**





IN « SUR LES TRACES DE GILLES DE RAIS », ED. L'ETRAVE

Le château de Champtocé, lieu de naissance de Gilles de Rais

ESCALES

Irlande : à l'Ouest du nouveau

Quatre golfs de la côte ouest de l'Irlande, regroupés au sein d'une association baptisée West Coast 4, sont à l'affiche d'une brochure « Golf autour du monde » des Voyages Gallia (12, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 42-66-48-71), spécialiste des circuits voués à la petite balle blanche. Quatre parcours accueillants situés à Ballyconneely (le plus âpre), près de Clifden, capitale du Connemara, dans le comté de Galway, à Enniscrone (le plus bosselé) et à Rosses Point (le plus difficile), dans le comté de Sligo et près de Clifden (le plus vert) dans le comté de Mayo. Les trois premiers sont de purs links posés sur la dune, au bord de l'Atlantique ; le dernier un parcours bucolique, dont deux trous, dominés par la montagne sacrée de l'Irlande, la Croagh Patrick, sont de toute beauté. De quoi combler débutants et joueurs confirmés, qui apprécieront la qualité de ces parcours moins connus mais plus accessibles que les stars (Waterville, Tralee, Ballybunion et Lahinch) de cette côte bénie des golfeurs.

Gallia propose des séjours d'une semaine, de 7 215 à 9 565 F par personne selon l'hôtel choisi, en chambre double et petit déjeuner avec l'avion, une voiture en kilométrage illimité et sept *green fees*. On peut également combiner ces séjours et jouer sur les quatre parcours présentés, les deux plus éloignés l'un de l'autre, le Connerama Golf Club et Rosses Point, étant distants de 190 km environ. Pour en savoir plus sur la pratique du golf en Irlande, s'adresser à l'Office national du tourisme irlandais, 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 47-42-03-36. Signalons aussi le guide *Irlande* (432 p., 150 F) paru récemment aux éditions Arthaud.

P. Fr.

L'Europe des cisterciens

Le pays de Clairvaux rend hommage à saint Bernard et fait connaître sa vie et son œuvre à travers un spectacle mis en scène par Michael Lonsdale, et conçu par les moines de Cîteaux. C'est avant tout *« le rayonnement européen d'un moine clairvoyant »* qui a incité l'Association Bernard-de-Clairvaux à présenter, pour la troisième fois cette année, après la célébration en 1990 du 900e anniversaire, cette évocation par la musique et par le texte, dans le décor de l'abbaye reconstitué à quelques lieues de son site, dans la commune de Ville-sous-la-Ferté (Aube).

En douze tableaux, plusieurs centaines de bénévoles et une centaine de professionnels évoluent selon la chorégraphie d'Ivan Merat Barboff, sur une musique née de la rencontre des compositeurs Daniel Facérias et Gilles Tinayre avec les moines de Cîteaux.

Venu sur l'ordre de saint Benoît, au tout début du douzième siècle, construire à Clairvaux la première des soixante abbayes qui seront fondées de son vivant et sous son impulsion, saint Bernard prône le dénuement et la pureté architecturale qui favorisent le recueillement et la prière. Le modèle cistercien qui connaîtra son apogée à la fin du siècle et comptera alors plus de trois cents abbayes à travers l'Europe, de l'Armorique à la Hongrie et de l'Irlande au Portugal, est aussi, pour les historiens, un modèle économique (fours à chaux, forges, pressoirs, celliers, moulins) et un modèle politique (large autonomie à l'intérieur de la fédération).

De ce conseiller des princes et des papes, créateur de l'Ordre des Templiers, qui prêchera à Vézelay la deuxième croisade, les auteurs de l'évocation ont voulu retenir *« la vision européenne qui dépasse largement la seule dimension nationale »*, *« l'élan qu'il a su insuffler pour tenter d'unifier la chrétienté »* et *« l'esprit de tolérance »* notamment à l'égard des juifs, que Bernard de Clairvaux a tenté de développer autour de lui. L'actualité du message après neuf siècles d'histoire.

Le spectacle est donné les vendredi et samedi soir, à la tombée de la nuit, jusqu'à la fin du mois d'août. Par l'autoroute Troyes-Chaumont (A 5), emprunter la sortie « Ville-sous-la-Ferté ». Renseignements, réservations : Association Bernard-de-Clairvaux, Mairie de Ville-sous-la-Ferté, 10310 Clairvaux. Tél : (16) 25-27-88-19. Télécopie : 25-27-83-22.

Le train des maharajas

Le *palace on wheels*, le « palais sur roues » ou, plus prosaïquement, le train des maharajas, fut construit à l'origine pour les princes et les vice-rois de l'Inde, d'où son luxe. On y prend le thé, on y dîne parfois dans l'un des deux restaurants (cuisine indienne et cuisine continentale), et en tout état de cause on y passe toutes les nuits d'un voyage que bercent le roulement et le bruit monotone des roues. On se réveille ailleurs, et ce dépaysement-là est le plus authentique.

Le Rajasthan, ocre, aride et austère, défile par la fenêtre. Les haltes ont pour nom Jaipur, Udaipur, Jaisalmer, Jodhpur et Agra, cités princières que l'on visite. Saris et turbans multicolores, palais somptueux, quelquefois abandonnés, plus souvent habités ou transformés en hôtels de grand luxe où l'on s'arrête pour un repas. Le Taj Mahal, monument de blancheur et de fidélité conjugale, les domine tous.

Départ tous les mercredis, d'août 1992 à avril 1993, sept jours, 7 700 F par personne en compartiment double en août et avril, 8 750 F d'octobre à mars. Demi-tarif pour les enfants de cinq à douze ans. Si le compartiment est occupé par trois personnes : 6 560 F par personne. Ces prix s'entendent de Delhi à Dehli (circuit à bord du palace on Wheels, en pension complète, visites guidées et spectacles prévus au programme). Il convient d'y ajouter éventuellement les vols Paris-Delhi-Paris (à partir de 5 600 F aller-retour). Une proposition du Monde de l'Inde et de l'Asie (15, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 46-34-03-20). On profitera de ce voyage pour relire *Un Barbare en Asie*, d'Henri Michaux.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

TÉLEX

Musique baroque à Sablé-Solesmes, du 27 au 30 août. A cette occasion, forfait festivalier (cinq nuits en demi-pension, douze concerts, de 1 830 francs à 2 464 francs par personne en chambre double selon l'hôtel), étape musicale (trois concerts, à 14 h 30, 17 heures et 21 heures et une nuitée à la ferme, au manoir ou au château) ou journée touristique (visites, déjeuner, un ou deux concerts, de 150 francs à 315 francs) sur le thème des instruments de musique baroque, des parcs et jardins ou de l'édition. Renseignements : Office de tourisme, tél. : 43-95-00-60.

L'Ecosse en voiture individuelle, en faisant halte dans les Scotland's Heritage Hotels, des manoirs ou châteaux de caractère. Ces 4 ou 5 étoiles, exploités par leur propriétaire, utilisent leur propre production (légumes, poisson, gibier) en cuisine. Forfait de 5 nuits avec petit déjeuner et traversée A/R Zeebrugge-Hull à bord d'un bateau de croisière des North Sea Ferries (transport de la voiture, dîner et petit déjeuner inclus) à partir de 4 250 F. Renseignements : Transports et voyages (8, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 42-66-90-90) et agences de voyages.

Chemins de France. Au lendemain de la dernière guerre, la France comptait encore près de 1 million de kilomètres de sentiers et chemins vicinaux où il faisait bon marcher et flâner sans obstacles, à travers champs et bois. Par la faute des aménageurs ou par manque d'entretien, ce réseau est tombé à 800 000 kilomètres. La Fédération française de randonnée pédestre (9, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 47-23-62-32. Fax : 47-20-00-74), qui entretient 120 000 km de sentiers balisés, a décidé de sonner l'alarme pour défendre ce patrimoine rongé par l'urbanisation et étouffé par les ronces de la désertification rurale. Une campagne nationale de sensibilisation « Sauvons les chemins de France » a déjà recueilli 500 000 signatures, dont celles de quatre-vingts parlementaires de tous bords. Elle prendra fin le 21 septembre. Renseignements au 45-45-31-02.

Sauvegarde de Varengeville

Plusieurs lecteurs se sont émus des risques que la mer fait courir au site de Varengeville (« le Monde Sans visa » du 1er août). Quelles mesures ont été prises pour protéger l'église et le cimetière ? Celles-ci :

Depuis de nombreuses années le site de Varengeville est particulièrement surveillé. La mer érode la partie basse des falaises. Mais la nature du sous-sol menace aussi directement la stabilité du lieu. En effet, selon les spécialistes, les couches de terrains ne sont pas homogènes, et du fait de leur inclinaison ont tendance à glisser les unes sur les autres. Au point que d'importantes fissures ont été décelées dans les maçonneries du chevet de l'église, elles-mêmes constituées de matériaux hétérogènes, du grès et du silex.

Pour stopper ce glissement géologique, on a procédé en 1991 au « clouage » des couches litigieuses. L'opération a consisté à enfoncer des pieux de béton jusqu'à 12 mètres de profondeur autour du chevet. Depuis, des « inclinomètres », enfouis dans le sol, permettent de mesurer d'éventuels glissements. Ces travaux ont été menés par la direction régionale des affaires culturelles, en liaison avec les services de l'équipement, avec la participation financière de la commune de Varengeville et du département de la Seine-Maritime.

R. G.

Bridge

nº 1497

UNE BONNE CONVENTION

Parmi les nombreuses conventions dont on inonde les bridgeurs, on est souvent étonné de constater que les plus simples et les plus utiles ne sont pas toujours utilisées en France. L'exemple le plus courant est celui du splinter qui est adopté par la plupart des Américains. Voici une application dans une donne distribuée au Cavendish Club de New-York.

Nord : ♠ 8 7 5 4 / ♡ A 10 9 7 6 / ◇ 6 / ♣ A D 8

Ouest : ♠ V / ♡ V 4 / ◇ 10 8 4 2 / ♣ V 10 9 6 5 3

Est : ♠ 10 6 3 / ♡ D 5 3 2 / ◇ A R D V 7 / ♣ 2

Sud : ♠ A R D 9 2 / ♡ R 8 / ◇ 9 5 3 / ♣ R 7 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	4 ◇	contre
4 SA	passe	5 ♡	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Le saut au palier de quatre dans une nouvelle couleur était un *splinter*, qui promettait un singleton dans la couleur et un solide soutien d'atout.

Ouest ayant entamé le valet de Trèfle pour le 2 d'Est, *comment gagner* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense?

Réponse :

Il y a une solution toute simple qui *consiste à ouvrir* la coupe à Carreau afin de couper deux Carreaux. Mais, si un des adversaires a un singleton à Trèfle (ce qui était le cas), la chute sera immédiate car l'adversaire, qui a *une longue à Trèfle, prendra* et rejouera Trèfle. En fait c'est l'accident qui est arrivé : le déclarant a pris l'entame avec l'As de Trèfle et il a joué *le... 6 de Carreau* sur lequel Est, *un champion aux nerfs d'acier (dont je* n'ai pas le nom), a fourni *le 7 de Carreau* «dans la foulée!» Tout surpris de faire le 10 de Carreau, Ouest n'a pas mis longtemps à rejouer Trèfle *pour la coupe...*

Or, il y avait une ligne de jeu plus sûre en jouant sur les Cœurs comme l'a proposé le Canadien Kokish : le déclarant prend avec le Roi de Trèfle, puis il commence par donner *deux coups d'atout.* S'ils sont 2-2, il n'y a plus de problème en coupant deux Carreaux et, si un adversaire ne fournit plus, Sud joue une troisième fois Pique, puis il tire As et Roi de Cœur afin d'*affranchir le cinquième Cœur* en coupant deux fois avec ses deux derniers atouts...

DÉFENSE NORVÉGIENNE

Cette donne d'un championnat en Norvège a permis à Knut Kjaernsrod *de réussir une des plus belles défenses* en 1990. Mettez-vous à sa place en Est après avoir caché au début les mains d'Ouest (votre partenaire) et de Sud (le déclarant).

Nord : ♠ R 8 7 4 2 / ♡ 7 5 / ◇ A 10 / ♣ R V 5 3

Ouest : ♠ 10 9 3 / ♡ A 8 6 / ◇ V 8 7 5 2 / ♣ 7 4

Est : ♠ A D 6 / ♡ 9 / ◇ R 9 4 3 / ♣ D 10 9 8 6

Sud : ♠ V 5 / ♡ R D V 10 4 3 2 / ◇ D 6 / ♣ A 2

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest *Lorentz*	Nord *X...*	Est *Kjaern.*	Sud *Y...*
–	–	1 ◇	4 ♡
passe	passe	passe	

Ouest a entamé le 7 de Trèfle pour le 3, le 9 et l'As de Sud qui a *joué le Roi de Cœur, puis la Dame* de Cœur prise par l'As sur lequel Est a défaussé un Trèfle. Ouest a alors contre-attaqué le 5 de Carreau (4e meilleure) prise par l'As du mort. Le déclarant ayant rejoué *le 10 de* Carreau, Est a mis le Roi, Sud la Dame et Ouest le 2. *Comment Kjaernsrod en Est a-t-il fait chuter* QUATRE CŒURS?

Note sur les enchères

Il n'est pas exclu d'ouvrir avec la main d'Est, mais dans ce cas il faut déclarer «1 Trèfle» sauf si on joue un système de Trèfle fort où cette ouverture garantit une main d'au moins 17 points (Trèfle Bleu).

COURRIER DES LECTEURS

La Donne préparée de Kantar (nº 1489)

Quelques lecteurs ont critiqué la donne préparée de Kantar : «La solution de Kantar ne vaut pas grand-chose, écrit D. Shuster, car Ouest doit se débarrasser au premier tour de son 10 de Trèfle...». Disons, au contraire, que le problème posé par Kantar («une de mieux» au contrat de 4 Piques) partait précisément du fait que Ouest avait fourni au premier *tour le 4 de Trèfle avec 10 4.* Cette carte est d'ailleurs normale car, si Sud avait eu AV9 (ce qui n'est pas exclu), Ouest aurait *automatiquement* livré une levée en fournissant le 10 alors *que, si le 10 n'est pas apparu,* Sud peut décider, au second tour, de tirer l'As de Trèfle en espérant que le Roi d'Est va tomber. Mais oui «la critique est facile, mais...»

Philippe Brugnon



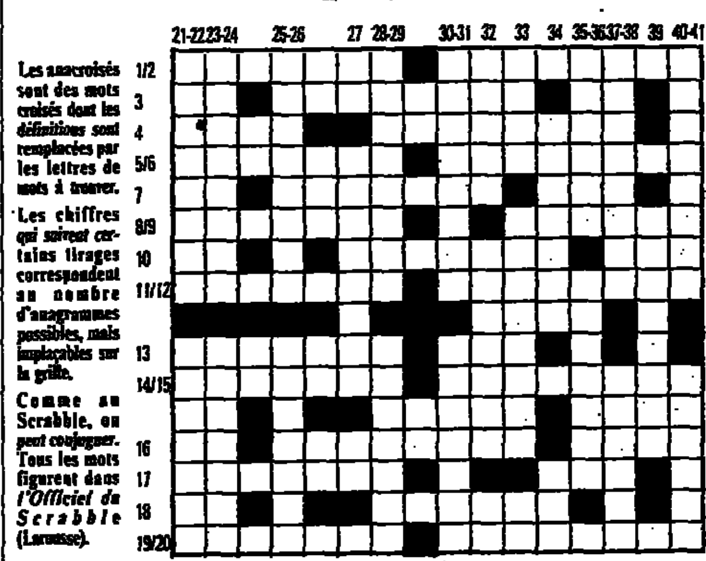
Anacroisés (R)

nº 728

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ABCDERS. - 2. ACEELPTT. - 3. CEILLRU. - 4. AACDINOT. - 5. EELOSUU. - 6. ACDELNOS (+ 3). - 7. EIORSS. - 8. AEIRRS. - 9. AACCOR (+ 1). - 10. ADELRRU. - 11. AEEGMUX. - 12. EIMMORSS. - 13. AACEIPS. - 14. ADEINOS (+ 2). - 15. AADLNPRT. - 16. EEIOPRST (+ 1). - 17. EEIQRSU (+ 3). - 18. ACINOR (+ 1). - 19. EERRRSU (+ 1). - 20. CEILOSS.

VERTICALEMENT

21. BDGHLNU. - 22. ABDEERV. - 23. EENORTU. - 24. AEPRSSU (+ 3). - 25. ACEEIMMS (+ 1). - 26. CEOPRUU (+ 2). - 27. EERRRSSU. - 28. ADEIRSUX. - 29. EERSSTT. - 30. ACDEILPS. - 31. EEILNPSS. - 32. AELORSY. - 33. AAACDEMR. - 34. AALMNPS. - 35. ADEERV (+ 1). - 36. EIOOPST. - 37. AAEGOTTU. - 38. AAGIOS. - 39. ACMNOORR. - 40. AEINOSSV. - 41. DEIQSU.

SOLUTION DU Nº 727

1. NOIRAUDE (DOUANIER). - 2. BLEMIRA (REMBLAI). - 3. IPSEITES. - 4. TORGNOLE (LOGERONT). - 5. ALEZANES. - 6. REGRATTA (GRATTERA TARTRAGE). - 7. IRAIENT (NIERAIT RENIAIT RIAIENT). - 8. EXEDRE. - 9. SERONT (ROSENT...). - 10. REPRISSE (PRESSIER REPRISES RESPIRES). - 11. UTOPISTE. - 12. LUMIERE (MEULIER). - 13. TIPERAIT, *helv* taperait (à la caisse) (ETRIPAIT). - 14. BETTING. - 15. SABURRAL. - 16. RECENSES. - 17. LAÏCATS (CALTAIS TACLAIS). - 18. IRAKIEN. - 19. DEBECTEE. - 20. NOTARIE (NOTAIRE ORIENTA NOTERAI RENOTAI). - 21. OUATERAI (AOUTERAI). - 22. XANTHINE, base chimique. - 23. IVROGNE. - 24. DRAPIERE (DRAPERIE DEPARIER DEPERIRA). - 25. ANNUAIRE. - 26. TREPASSA (PARESSAT REPASSAT SATRAPES). - 27. DILATA. - 28. RETAISE, de Ré (ASTERIE ESTARIE ATRESIE). - 29. EPELAI. - 30. BENZINES. - 31. LOBULEE. - 32. TREMULERA (MARTELEUR). - 33. METRITE (MIRETTE TERMITE). - 34. MEDECIN (CNEMIDE). - 35. ISOSISTE, où l'intensité d'un séisme est la même. - 36. EPILANT (PATELIN PLAINTE PLATINE PLIANTE). - 37. ALGIQUE. - 38. PEAGISTE (PIGEATES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 437

Dans les quatre chroniques précédentes ont été indiquées et illustrées huit des principales règles internationales, codifiées par la Fédération mondiale du jeu de dames. Voici, pour les débutants, souvent en désaccord entre eux sur ces bases du jeu, deux autres règles à appliquer à la lettre.

LE COIN DU DÉBUTANT

● *Coup « de la souricière »*

● Exemple de schéma au XVIIIe siècle

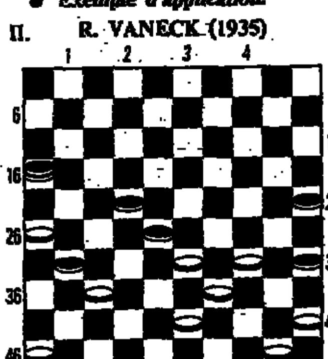
I. MANOURY (1770)

Les Blancs jouent et gagnent.

● **Solution de cette souricière :** 42-37 ! (41x32) 26-37 (32x41) 45-40 (34x45) 24-47 !, les Noirs sont faits comme un rat.

● *Exemple d'application.*

II. R. VANECK (1935)

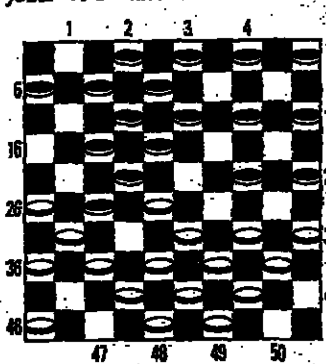


Les Blancs jouent et gagnent.

● **Solution :** 46-41 (31x42) 41-36 (16x49) 34-30 (25x43) 36-31 (28x39) 45-40 (35x44) 31-27 (22x31) 26x48 !!, + spectaculaire sur un motif final variante de la pyramide.

L'UNIVERS MAGIQUE

Tournoi international de Paris, mai 1992 (Espace Jemmapes, quai de Jemmapes). *Dans le diagramme* ci-dessous, les Blancs viennent de jouer 41-37 face à TRAORÉ.



Les Noirs jouèrent et gagnèrent comme suit : (27-32) 38x27 (25-30) 34x25 (14-20) 25x14 (13-19) 14x23 (18x47) dame 27x18 (12x41) !, seconde rafle, N +... les yeux fermés pour un expert à la profondeur de vision comme TRAORÉ.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 436

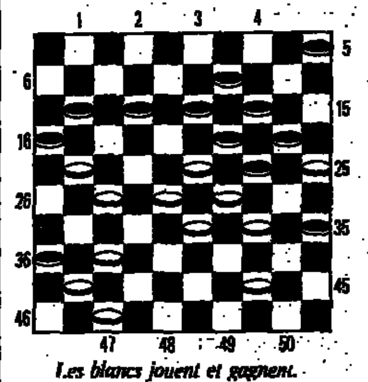
G. POST (Lyon), 1992

Blancs : pions à 15, 22, 25, 27, 32, 38, 44, 47.

Noirs : pions à 4, 8, 10, 12, 26, 31, 34, 36.

25-20 !! (8-13*) [forcé] 22-18 ! (12x23) [forcé] [les cimes de l'art dès l'introduction] 38-33 (31x22) 47-41 (36x47) 33-29 (47x24) 20x9 (4x13) 15x4 [dame] (34-39), a pris un final très pur et très élégant 1x31 ! (26x28) 44x22 !!, +. A collectionner cet autre problème inédit, pour les lecteurs du *Monde*.

PROBLÈME P. GARLOPEAU (Rochefort) 1963



Les blancs jouent et gagnent.

Solution dans *la prochaine chronique.*

● Les lecteurs qui trouveront la solution peuvent adresser directement la marche de gain à Jean Chaze, 6, rue *Ampère, 07000 Privas.*

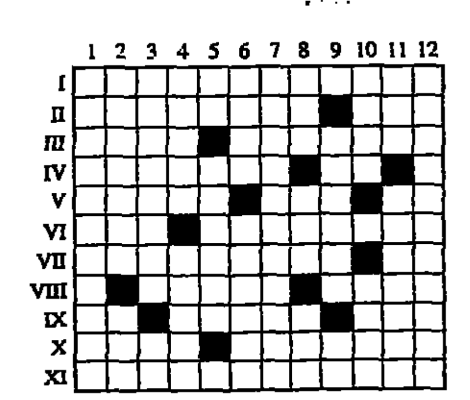
● Les problémistes peuvent, pour publication dans *le Monde*, adresser leurs problèmes à Jean Chaze.

Jean Chaze

Précision : une regrettable erreur nous a fait attribuer le problème nº 436, dont la solution apparaît ci-dessus, à A. Troitsky (*le Monde* du samedi 1er août).

Mots croisés

nº 727



HORIZONTALEMENT

I. Amoureuses ailées. – II. Ils nous protègent mais pourtant ce sont eux *qu'il nous* faut parfois protéger. Requiert un minimum d'habileté. – III. S'expose au froid. Atténuer des propos trop abrupts. – IV. Ont pris l'eau. Dans la tradition. – V. Supprimait. *Goutta. Ne fait plus* le beau temps. – VI. Dispose. On leur a mis la main dessus. – VII. Prête à servir bien qu'ayant perdu sa fraîcheur. Possessif. – VIII. Possessif. Centre ou île. – IX. *S'esclaffe s'il est doublé. Indispensable* au chicanier. Se comprend parfois *à demi.* – X. Sûrement petit. Il faudra des gros bras pour le tirer de là. – XI. Réclament la brosse à reluire.

VERTICALEMENT

1. *Jeu espagnol mais non olympique.* – 2. Trajectoires obligées des révolu*tions. En Algérie jadis.* – 3. Sels. Toujours positif. – 4. Peintre vénitien. Un sujet pour le Quattrocento. – 5. Pronom. On leur a enlevé le haut. – 6. Fleuve. Tiennent facilement le litre. – 7. S'imposent. – 8. Un enzyme *d'une certaine façon. Article. Européen* bouleversé. – 9. Peuvent troubler une belle sérénité. Dans le paquet. – 10. Recueillent-ils nos projets ? Terne. – 11. Sert pour les grandes divisions. Sur la tige. – 12. Ne favorisent guère le repos.

SOLUTION DU Nº 726

Horizontalement

I. Océanographe. – II. Chamarré. Ran. – III. Taupinière. – IV. Or. Etablisse. – V. Gier. Io. Eson. – VI. Etres. Usuels. – VII. Nao. Obier. Ue. – VIII. Absidale. Otm. – IX. Il. Saül. Unie. – X. Reps. Diction. – XI. Esquissèrent.

Verticalement

1. Octogénaire. – 2. Charitables. – 3. Eau. Eros. PQ. – 4. Ampère. Issu. – 5. Naît. Soda. – 6. Ornai. Bands. – 7. *Gribouillis.* – 8. Réel. Sée. Ce. – 9. Rieur. Utr. – 10. Pressé. Onie. – 11. Ha. Solution. – 12. Encensement.

François Dorlet

Echecs

nº 1500

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES DE BIENNE

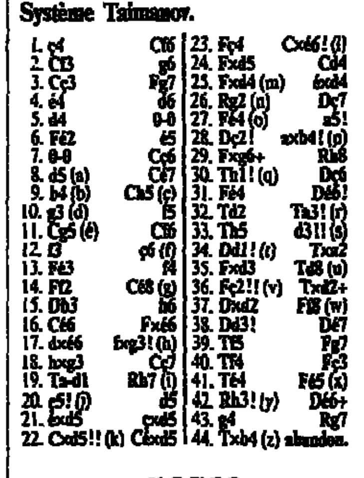
Août 1992.

Blancs : A. Miles (Angleterre).

Noirs : A. Chirov (Lettonie).

Défense est-indienne.

Système Taimanov.



1. ç4	Cf6	23. Fç4	Cxé6! (l)
2. Cf3	g6	24. Fxd5	Cd4
3. Cç3	Fg7	25. Fxd4 (m)	éxd4
4. é4	d6	26. Rg2 (n)	Dç7
5. d4	0-0	27. Fé4 (o)	a5!
6. Fé2	é5	28. Dç2!	axb4! (p)
7. 0-0	Cç6	29. Fxg6+	Rh8
8. d5 (a)	Cé7	30. Th1! (q)	Dç6
9. b4 (b)	Ch5 (c)	31. Fé4	Dé6!
10. g3 (d)	f5	32. Td2	Ta3! (r)
11. Cg5 (é)	Cf6	33. Th5	d3!! (s)
12. f3	ç6 (f)	34. *Dd1! (t)*	Txa2
13. Fé3	f4	35. Fxd3	Td8 (u)
14. Ff2	Cé8 (g)	36. Fç2!! (v)	Txd2+
15. Db3	h6	37. Dxd2	Ff8 (w)
16. Cé6	Fxé6	38. Dd3!	Dé7
17. dxé6	fxg3! (h)	39. Tf5	Fg7
18. hxg3	Cç7	40. Tf4	Fç3
19. Ta-d1	Rh7 (i)	41. Té4	Fé5 (x)
20. ç5! (j)	d5	42. Rh3! (y)	Dé6+
21. éxd5	çxd5	43. g4	Rg7
22. Cxd5!! (k)	Céxd5	44. Txb4 (z)	abandon.

NOTES

a) Dans cette position fondamentale du système classique de la «défense est-indienne» (7. 0-0), les Blancs ont le choix entre la fermeture du centre (8. d5 «système Taimanov») et le maintien de la tension centrale (8. Fé3).

b) D'autres grandes branches sont 9. Cd2; 9. Cé1 et 9. Fd2. La variante 9. Cd2, a5; 10. a3, Cd7; 11. Tb1, f5; 12. b4, Rh8; 13. f3 ou 13. Dç2 est actuellement très populaire.

c) Plus actif que 9..., Cd7 et que 9..., Cé8. Si 9..., a5; 10. bxa5!, Txa5; *11. Cd2, b6; 12. Cb3, Ta8; 13. a4, Cd7;* 14. a5!

d) Interdisant au Ch5 la case f4. 10. Cd2 ne semble pas gênant pour les Noirs : 10..., Cf4; 11. Ff3, f5; 12. a4, g5; 13. éxf5, Cxd5; 14. g3, Ch3+; 15. Rg2, Dd7; 16. Cb3, Cd4, alors que la continuation 10. ç5 leur pose quelques problèmes : 10..., Cf4; 11. Fxf4, éxf4; 12. Tç1, h6; 13. Cd2 ou 13. Cd4.

é) Visant la case é6, tout en attaquant le Ch5.

f) Ou 12..., f4; 13. ç5 (et non 13. gxf4, éxf4; 14. Fxf4, Cxé4!), dxç5; 14. bxç5 (intéressant est 14. Fç4, çxb4; 15. d6+, Rh8; 16. Cb5, h6; 17. Cf7+, Txf7; 18. Fxf7, çxd6; 19. Cxd6, Fh3; 20. Fb3, Rh7; 21. Tf2, Cç6 comme dans la partie Hansen-Nunn, Week-aan-Zee, *1991*), h6; 15. Cé6, Fxé6; 16. dxé6, fxg3; 17. hxg3, Dd4+; 18. Dxd4, éxd4; 19. Cb5, Cxé4!; 20. fxé4, d3 avec égalité.

g) Après 14..., fxg3; 15. hxg3, Ch5; *16. ç5, Rh8; 17. çxd6, Dxd6;* 18. Db3, les Blancs ont un bon jeu (Dolgopolov-Yaroslav, 1979). Le transfert du C-R en ç7 défendra au mieux les cases é6 et d5.

h) Un échange utile, car maintenant le *F-R blanc est lié à la défense du pion f3.*

i) Un combat intense s'engage. Si 19..., Cxé6; 20. ç5!

j) La rupture thématique s'opère au bon moment.

k) Début d'une combinaison qui nous emmènera très loin.

l) Une bonne défense.

m) Forcé. Si 25. Dç4, b5! 26. çxb6, Tç8; 27. bxa7, Txç4, 28. a8=D, Dxa8; 29. Fxa8, Txa8, et les Noirs gagnent.

n) En effet, si 26. Fxb7, Dç7! et 27..., Dxg3+.

o) Une position complexe. Les Blancs ont une *majorité de pions sur l'aile-D* et un fort F, mais les Noirs ne sont pas sans atouts avec un *pion passé en d4.*

p) Si 28..., Df7; 29. b5!

q) Menace 31. Txd4, Fxd4; 32. Txh6+, Rg8; 33. Dç4+, etc.

r) Menace 33..., Tf-a8.

s) Peut-être plus fort que 33..., Tf-a8; 34. Fd5 (si 34. Fxb7, Txa2; 35. Fxa8, Txç2; 36. Txç2, d3!), Dé3; 35. Té2, d3! ou 35. Fxb7, d3; 36. Fxa8, dxç2; 37. Td8+, Rh7; 38. Fé4+, Dxé4; 39. fxé4, ç1=D. Ou 33..., Tf-a8; 34. Fd5, Dé3; 35. Fb3, Tf8; 36. Dd1?, Txf3.

t) Si 34. Fxd3 (et non 34. Txd3?, Txa2), Dé3!; 35. Fé4, Txf3; 36. Fxf3 (ou 36. Td8+, Tf8), Dxf3+; 37. Rg1, Dxg3+; 38. Tg2, Fd4+; 39. Rh1, Dé1+; 40. Rh2, Fé5+; 41. Txé5, Dxé5+; 42. Rg1, Té3!; 43. Rh1, Th3+; 44. Th2, Dé1+; 45. Rg2, Dg3+; 46. Rf1, Txh2 avec gain.

u) Menace 36..., Txd3; 35..., Fç3 était aussi à envisager mais, après 36. Txa2, Dxa2+; 37. Dé2, Dxé2+ (ou 37..., b3; 38. Txh6+, Rg7; 39. Th7+, Rf6; 40. Txb7, et les Blancs n'ont rien à craindre); 38. Fxé2, Rg7 (ou 38..., b3; 39. Txh6+ et 40. Tb6); 39. Fç4, le gain des Noirs n'apparaît pas. 35..., b3! semble également fort : 36. Fb1, Fç3; 37. Tf2, Fé1!

v) Une défense très forte qui laisse soudainement les Noirs en difficulté.

w) Si 37..., Ta8; 38. Dd3, Rg8; 39. Fb3. *Le sacrifice de qualité* 37..., Txç2; 38. Dxç2, b3; 39. Dd3, b2 était la dernière chance des Noirs.

x) Si 41..., D *ad libitum*; 42. Té8+.

y) Et non 42. Txé5?, Txç2+!

z) Menace 45. Dh7+ et 45. Txb7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1499

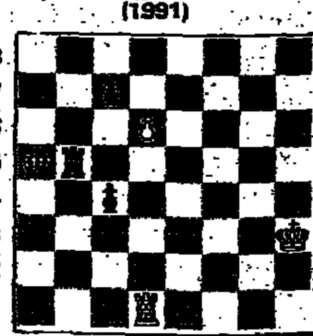
V. KONDRATIEV (1992)

(Blancs : Rb3, Dé6, Cé2. Noirs : Rh2, Dd2, Pb5 et é7.)

1. Dé5+, Rh1; 2. Dé4+, Rh2; 3. Dh4+, Rg2; 4. Dg3+, Rf1; 5. Df3+, Ré1; 6. Cç3!, Dh2! (parant 7. Dh1+, Rf2; 8. Cé4+; si 7..., Df2; 8. Dd1 mat); 7. Cé4!, b4! (si 7..., Dé2; 8. Dç3+, Rf1; 9. Cg3+); 8. Cg3! zugzwang (si 8..., Dd2; 9. Df1 mat; si 8..., Rd2; 9. Cf1+; si 8..., Df2; 9. Dh1+, Rd2; 10. Cé4+), é6; 9. Dé3+, Rd1; 10. Dd3+!, Ré1; 11. Df3 toujours le zugzwang, é5; 12. Dé3+, Rd1; 13. Dd3+, Ré1; 14. Df3!, é4; 15. Cxé4, Dg1! (si 15..., Dé2; 16. Dh1+, Df1; 17. Dh4+, Rd1; 18. Dd8+!, Ré2; 19. Cg3+ et si 15..., Dh4; 16. Rç2!, b3+; 17. Rxb3, Dh2; 18. Dé3+, Rf1; *19. Cd2+, Rg2; 20. Df3+, Rg1; 21. Df1* mat); 16. Cg3!, Dh2; 17. Dé3+, Rd1; 18. Dd3+, Ré1; 19. Df3! toujours le zugzwang, Dd2; 20. Df1 mat.

ÉTUDE Nº 1500

L. MITROFANOV et N. RIABININE (1991)

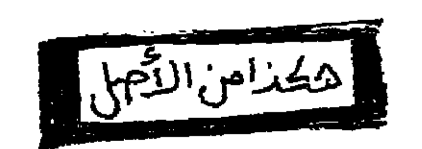


Blancs (3) : Rh3, Td1, Pd6.

Noirs (4) : Ra5, Tb5, Pç7 et ç4.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



ÉCONOMIE

Volte-face

Les compagnies d'assurances sont loin de bénéficier dans l'opinion publique d'une image favorable. Profession oblige, on fait appel à elles quand les choses vont mal. Ce n'est pas la volte-face de l'UAP, en une journée, jeudi 13 août, dans l'affaire douloureuse du sang contaminé qui va améliorer cette situation.

Il aura fallu une intervention musclée du ministère des finances pour que, après avoir annoncé jeudi 13 août dans la matinée la résiliation de ses contrats avec vingt-cinq centres régionaux de transfusion sanguine, l'assureur nationalisé revienne sur sa décision, une dizaine d'heures plus tard.

Mais le mal est fait. Plus qu'une maladresse, il s'agit d'une véritable faute politique. Après un procès douloureux où trois anciens ministres ont été pris pour cible, le gouvernement n'avait pas besoin qu'une entreprise publique vienne à la veille du week-end du 15 août relancer l'affaire.

D'autant que, même sur le plan juridique, l'argumentation de la compagnie semble contestable. Elle estimait que les contrats la liant à des centres de transfusion étaient nuls car elle n'avait pas été avertie des risques nouveaux que couraient les utilisateurs de produits sanguins en 1985. Durant le procès du sang contaminé, le docteur Michel Garretta avait affirmé avoir adressé dès 1985 aux centres régionaux de transfusion une lettre pour les prévenir de l'aggravation du risque potentiel. Or, en 1991, le groupe Azur avait dénoncé pour les mêmes raisons le contrat qui le liait au CNTS. Des prétentions jugées «irrecevables» par la cour d'appel du 9 juin 1992.

Dans cette affaire, compagnies d'assurances, pouvoirs publics et centres de transfusion se rejettent les responsabilités, notamment financières. Déjà, une première passe d'armes avait opposé les assureurs et le gouvernement lors de la mise au point du projet de loi sur le fonds d'indemnisation des transfusés. L'Assemblée avait rejeté le projet initial, qui prévoyait de taxer les contrats d'assurance-dommages. Finalement, un prélèvement exceptionnel de 1,2 milliard de francs auprès des compagnies (dont 120 millions pour l'UAP) avait été décidé.

Cet épisode peu glorieux met à nouveau en lumière les problèmes que pose l'apparition de nouveaux risques thérapeutiques. Le ministre de la santé doit prochainement prendre connaissance d'un rapport sur la redéfinition de la responsabilité civile dans ce domaine.

ÉRIC LESER

□ **Un groupe de financiers américains propose de racheter l'ensemble immobilier londonien Canary Wharf.** – Un consortium de financiers américains a présenté un plan de reprise du grand complexe immobilier londonien de Canary Wharf, placé en mai sous administration judiciaire après les difficultés de son propriétaire, le groupe canadien Olympia and York, premier promoteur immobilier mondial (*le Monde* du 4 juin), a-t-on appris jeudi 13 août à Londres de sources bancaires. Dans le même temps, le conglomérat anglo-américain Hanson, candidat potentiel au rachat de Canary Wharf, a annoncé qu'il se retirait des discussions. Les administrateurs et les onze banques créancières se sont rencontrés le 13 août pour discuter d'une offre de quelque 350 millions de livres (3,36 milliards de francs) présentée par MM. Sanford Weill, président du groupe financier américain Primerica Corporation, Lewis Ranieri, ancien vice-président de la banque d'affaires Salomon Brothers, et Larry Tisch, qui dirige la chaîne de télévision CBS. – *(AFP.)*

La polémique sur les risques du sida

L'UAP revient sur sa décision de rompre ses contrats d'assurance avec les centres de transfusion

L'Union des assurances de Paris (UAP) a suspendu, jeudi soir 13 août, sa décision, annoncée quelques heures plus tôt à vingt-cinq directeurs de centres de transfusion sanguine (CTS), de dénoncer les contrats qui, avant 1990, la liaient à ces centres. Selon l'UAP, ces contrats seraient nuls, la compagnie n'ayant pas été informée à temps de l'aggravation du risque transfusionnel lié à la diffusion de l'épidémie de sida. Plusieurs directeurs de CTS avaient menacé de déposer le bilan de leurs établissements si, n'étant plus couverts, ils devaient prendre sur leur budget les sommes accordées au titre de dommages et intérêts par différentes juridictions aux victimes de contamination post-transfusionnelle par le virus du sida.

La décision d'abord prise par l'UAP de dénoncer les contrats signés avec vingt-cinq CTS, l'émotion suscitée et le revirement de la compagnie d'assurances sont de nouveaux épisodes du bras de fer opposant, depuis 1989, l'Etat aux assureurs à propos des contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida.

Jusqu'au 1er janvier 1990, les centres de transfusion n'étaient assurés que de manière partielle, selon un contrat type défini par un arrêté du 27 juin 1980. *«Cet arrêté fixait les conditions minimales d'assurance des centres de transfusion sanguine,* indique-t-on au siège de la Fédération française des sociétés d'assurance. *Il s'agissait avant tout d'une obligation d'assurance vis-à-vis des donneurs de sang. Mais ce texte était quelque peu fourre-tout quant aux dommages pouvant être causés aux receveurs. En effet, le plafond de garanties ne se situait qu'à 2,5 millions de francs par an»* (1). Les assureurs ont-ils vraiment été privés des informations concernant l'existence d'un nouveau risque de contamination post-transfusionnelle par le virus du sida? L'argumentation développée par l'UAP est fondée sur l'existence d'un document daté du 16 juin 1985, signé par le docteur Michel Garretta, alors directeur général du Centre national de transfusion sanguine, document cité dans le réquisitoire de Mme Michèle Bernard-Requin, lors du procès du sang contaminé.

Le docteur Garretta écrivait aux directeurs de centres régionaux qu'il était *«indispensable de porter une attention toute particulière à la police d'assurance responsabilité civile, afin de l'adapter à l'aggravation des risques liés à l'acte transfusionnel».* Le dépistage n'étant toujours pas mis en œuvre en juin 1985 chez les donneurs de sang, le docteur Garretta mettait en garde contre les conséquences, en termes de responsabilité, du risque d'augmentation des contaminations virales liées à la pratique de la transfusion.

Pas de conséquences pour l'indemnisation

Déjà, le 25 septembre 1991, le groupe Azur (assureur jusqu'au 31 décembre 1988 de la Fondation nationale de la transfusion sanguine) avait introduit, devant le tribunal de grande instance de Paris, une procédure tendant à voir déclarer nulle sa police d'assurance. L'un des arguments d'Azur était, là aussi, la non-déclaration de l'aggravation du risque. Après la décision de l'UAP, rendue publique par l'un des centres de transfusion concernés, l'entourage de M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, se déclarait *«profondément irrité»,* exigeant de l'UAP *«une expertise juridique»* et rappelant qu'elle est sous tutelle du ministère de l'économie et des finances.

Le même jour, on confiait dans l'entourage du premier ministre que les victimes des contaminations post-transfusionnelles n'avaient, en toute hypothèse, rien à craindre de la décision d'abord prise par l'UAP. On ajoutait que la procédure d'indemnisation mise en place par la loi de décembre 1991 *«n'est absolument pas affectée»* et que *«les paiements par les centres de transfusion des indemnisations dues en vertu de décisions de justice seront, en tout état de cause, honorés».* Un dispositif législatif a fixé, depuis le début de cette année, un cadre d'indemnisation des victimes : celles-ci pouvant recevoir entre 500 000 et 2 millions de francs selon leur âge, leur situation professionnelle ou familiale.

Sont aujourd'hui en cause les rôles respectifs joués par l'Etat, les transfuseurs et les assureurs lorsque – dès 1983 – il est apparu que l'usage thérapeutique du sang et de ses dérivés pouvait être un facteur de contamination par le virus du sida. Pourquoi le contrat de 1980 n'a-t-il pas alors été revu? Pourquoi les transfuseurs n'ont-ils pas au plus tôt alerté leur autorité de tutelle et leurs compagnies d'assurance? Pourquoi la vulgarisation scientifique étant ce qu'elle était, les assureurs ne se sont-ils pas immédiatement saisis du problème?

Ces aveuglements ont conduit à une série d'affrontements entre les pouvoirs publics et les assureurs. Ces derniers ont ainsi été contraints, dans un premier temps, de participer, à hauteur de 170 millions de francs, au fonds de solidarité créé par le gouvernement pour les hémophiles contaminés en 1989. Ils ont ensuite été obligés de consacrer 1,2 milliard de francs pour l'indemnisation de l'ensemble des victimes des contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida.

JEAN-YVES NAU

(1) Depuis le 1er janvier 1992, les centres de transfusion sanguine sont assurés par le Groupement des assurances de la transfusion sanguine, qui réunit l'ensemble des assureurs du marché français et de leurs réassureurs, la police d'assurance prenant en compte les conséquences pathologiques des actes transfusionnels, dès lors qu'il y a eu faute, pour une garantie globale plafonnée à 250 millions de francs.

ÉTRANGER

Les réactions à l'annonce de l'ALENA

L'accord de libre-échange nord-américain devrait stimuler l'économie californienne

L'annonce, dans la nuit de mardi 11 août, de la signature d'un accord de principe sur la création de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a provoqué des réactions prudentes en Europe et en Asie. Les partenaires des Etats-Unis, du Canada et du Mexique veulent s'assurer que l'ALENA ne va pas transformer l'Amérique du Nord en un bloc commercial fermé.

La Commission européenne n'a pas pour l'instant réagi officiellement, mais selon certains responsables, les parties contractantes devront s'engager à respecter les règles du commerce international fixées par le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Un communiqué officiel du MITI, le ministère japonais du commerce international et de l'industrie, a invité jeudi les instances du GATT à vérifier dans les meilleurs délais la conformité de l'ALENA. La Chine a mis en garde de son côté les pays signataires contre les tentations protectionnistes. *«L'intégration économique, comme la création d'une grande communauté économique chinoise liant Taïwan, Hongkong et le continent chinois, pourrait constituer un bon moyen de contrer l'ALENA»,* a déclaré pour sa part le ministre taïwanais de l'économie, M. Vincent Siew. Au Canada, la signature de l'accord a été accueillie avec satisfaction par les responsables gouvernementaux.

LOS ANGELES

correspondance

Nombre d'entreprises américaines, en particulier californiennes et texanes, n'avaient pas attendu l'annonce de l'ALENA (accord de libre-échange nord-américain) pour explorer les marchés mexicains. Les sociétés de haute technologie californiennes, notamment le secteur informatique de la Silicon Valley, vont profiter de l'ouverture de nouveaux marchés. Ainsi IBM, installé à San-José près de San-Francisco, guettait l'annonce de l'accord et la suppression progressive des barrières douanières en cinq ans pour s'installer à Guadalajara. Les sociétés d'assurance et les banques sont intéressées en premier lieu par un accord qui va faciliter leur établissement au Mexique et ouvrir totalement le pays à la fin du siècle.

Pour l'économie californienne, déprimée, gravement touchée par les compressions du budget de la défense, l'ALENA pourrait jouer aussi le rôle de stimulant. Le taux de chômage, qui vient de baisser légèrement, atteint encore 8,9 % de la population active. Les exportations vers le Mexique sont passées de 2,5 à 5,5 milliards de dollars en trois ans (12,5 à 27,5 milliards de francs). Les succès des quinze premières succursales de Blockhaus (une société qui loue des cassettes vidéo), des chaînes de magasins Wal Mart et de Price Company (une association entre la société de San Diego et Commercial Mexicana SA) ont déjà démontré que le marché mexicain n'est pas négligeable, surtout si les barrières douanières tombent.

Côté mexicain, deux des géants de l'industrie, Vitro SA et Cementos Mexicanos SA (CEMEX) sont largement favorables à un traité de libre-échange dont ils vont tirer profit rapidement en augmentant leurs exportations vers les Etats-Unis. Grâce à l'élan créé par l'ALENA, il est probable que le milliardaire mexicain M. Emilio Azcarraga – dont la famille est propriétaire de la chaîne de télévision Televista – sera autorisé à prendre le contrôle de Univision holdings, principal groupe média américain en langue espagnole.

La presse mexicaine a bien accueilli l'annonce de l'accord par le président Carlos Salinas de Gortari. Seul l'un des rares journaux d'opposition, *la Jornada,* s'est permis de publier des opinions nuancées. Pour le professeur Raul Hinojosa-Ojeda, auteur d'un rapport critique sur les conséquences sociales de l'ouverture de certains marchés comme celui du maïs, l'ALENA *«sera la cause de gains des deux côtés, mexicain et américain. Mais avant même de connaître le texte définitif du traité, il est clair que le Mexique est considéré par les négociateurs comme un pays développé alors qu'il ne s'agit encore que d'un pays pauvre. Il est probable que la libéralisation de certains marchés agricoles intensifiera encore le départ, parfois dramatique, de toute une population rurale vers les grandes villes».* Malgré les délais de suppression des protections douanières (entre dix et quinze ans) tout un réseau de petites et moyennes entreprises mexicaines des Etats frontaliers vont se retrouver face à la concurrence américaine et ne cachent pas leur inquiétude.

Parmi les conséquences immédiates de l'entrée en vigueur de l'accord, on trouve la réorganisation des voies de passage à la frontière, totalement saturées. La Southern Pacific Lines de San-Francisco s'apprête à investir 180 millions de dollars pour moderniser le réseau ferré à partir de Torreon (à 750 kilomètres au sud-ouest d'El Paso). Plusieurs lignes aériennes sont sur le point d'ouvrir entre Monterrey, Laredo, El Paso, Tijuana et les grandes villes américaines. Un projet d'aéroport commun entre San-Diego et Tijuana est à l'étude. Le nombre de passages de la frontière par les camions américains et mexicains devrait tripler en deux ans. Les transporteurs routiers seront désormais autorisés à circuler en pays étranger. D'ici à quelques mois, à Otay-Mesa, près de Tijuana, les camions rouleront sous un portique équipé d'un scanner qui permettra de contrôler les chargements sans perdre de temps.

RÉGIS NAVARRE

TOURISME

Réapprendre la France

Tandis que les étrangers sont toujours plus nombreux l'été dans l'Hexagone les Français redécouvrent les charmes de leur territoire

«Partir...» «Etes-vous déjà partis?» «Pars-tu bientôt?» En ces temps de vacances, les Français n'ont que ce mot à la bouche. Mais pourquoi partir, et où? Ceux qui voudraient que ces rituelles et frénétiques transhumances restent dans les albums souvenirs autre chose que de simples ruptures dans le rythme du travail, des parenthèses d'oubli du chahut urbain, ou bien une consommation boulimique d'un produit appelé «voyages», feraient bien d'écouter le judicieux conseil que donnait Blaise Cendrars, bourlingueur fou devant l'Eternel : *«Quand tu aimes, il faut partir...»*

Ronchons, défaitistes et injustement critiques vis-à-vis d'eux-mêmes, les Français n'aiment pas leur territoire à sa juste valeur. Japonais, Allemands, Italiens, Américains, Tchèques, en revanche, accourent au pays des musées royaux, des campagnes que pourrait encore peindre Corot, des villages perchés sur les promontoires, des campings alanguis dans la fraîcheur d'un ruisseau, des «p'tits hôtels» de sous-préfectures où la patronne en personne fait la cuisine, divinement. S'ils partent de là-bas pour venir ici, c'est probablement parce qu'ils aiment déjà – ou convoitent – un pays et une tranche d'Histoire qui, en dépit de tout ce qu'on en dit, gardent, aux chapitres si fragiles de la beauté, de la liberté, du goût, du bonheur, encore quelques mérites... aux yeux d'autrui.

Tous les ministres français chargés du tourisme aiment aussi leur pays passionnément. Pas par patriotisme exacerbé ou par chauvinisme, mais parce qu'ils sont les ministres les plus optimistes du gouvernement. Tandis que Mme Martine Aubry soupire devant les courbes du chômage, que son collègue de l'agriculture doit, à chaque gel, chaque sécheresse ou chaque réforme de la politique européenne inventer de nouvelles primes à l'herbe ou au troupeau allaitant pour calmer des paysans furieux, que le ministre de finances décline le mot «rigueur» sur tous les modes, que le Quai d'Orsay passe sans transition du drame somalien aux horreurs bosniaques, M. Jean-Michel Baylet triomphe : 51 milliards de francs de recettes nettes pour la balance des paiements l'an dernier, probablement 54 à 57 à la fin de cette année, un nombre de nuitées en progression régulière.

Déferlement d'autocars à Paris

Débordé, le maire de Paris, où séjournent annuellement 10 millions de visiteurs étrangers, ne sait plus où faire stationner les 1 200 autocars qui déferlent chaque jour sur la capitale, et se préoccupe de la multiplication de camping-cars qui transforment les lieux les plus touristiques munis d'un point d'eau en autant de campings sauvages... L'abondance répond à l'or et le soleil s'est mis dans la danse pour enjoliver l'accueil. Les Japonais restent peu de temps à Paris, dans le Médoc ou au Mont-Saint-Michel, affirment les statistiques, mais ils devraient laisser cette année dans les caisses de Bercy quelque 4 milliards de francs...

Une virée sportive au Népal, un séjour au bord d'un lac écossais, la Pologne sac au dos, la découverte de l'Australie ou d'Angkor, les nuits étoilées des Antilles sur les grands paquebots à voiles dessinés pour les amants, pourquoi pas? Les voyages ne forment pas que la jeunesse française mais aussi les esprits et les cœurs. Il faut partir, aurait sans doute convenu le poète, pour chercher à aimer le reste de la Terre et recommencer, ensuite, à apprécier ses pénates.

Mais on peut partir... en restant et rester en essayant d'aimer. D'Ouessant à Bonifacio, la France ne manque ni d'espace ni d'atours. Le dépaysement commence aux portes du Hurepoix, à quelques stations de RER. Et, lorsque la route serpente au flanc des monts du Cantal par la vallée de la Jordanne, l'automobiliste parisien qui l'emprunte ne change pas seulement de lieu mais de temps.

Affaire d'argent? Question de goût? L'enquête sur les intentions de vacances des Français montre en tout cas que 70 % d'entre eux avaient l'intention de se rendre cet été en France uniquement, 8 % à l'étranger seulement, alors que 21 % optent pour une formule mixte... Sociologues, économistes, analystes le rappellent régulièrement : le retour au pays, les retrouvailles des racines et de l'Histoire, le tourisme vert, la thébaïde des campagnes entre l'étang et l'angélus plutôt que la ruée à la mer surchargée, l'intime proximité et non les lointains faussement exotiques, refont recette. C'est l'occasion, alors, pour des Français souvent fâchés avec leur géographie, de «réapprendre la France» en faisant un brin d'effort de curiosité.

Les mots abstraits décryptés

Tourisme et vacances? Au-delà des chiffres, des coefficients de remplissage, des devises engrangées, du répit et du repos, ne sont-ce pas le moyen et le moment de redécouvrir une bonne vieille valeur : la leçon de choses?

Que ne lit-on, que n'entend-on à longueur d'année? Il paraît que cette abominable politique agricole commune va mener à la ruine les paysans et décimer les troupeaux. Des bruits alarmistes se répandent tout au long de l'année sur l'exode rural, les villages abandonnés, les usines qui ferment, les banlieues qui explosent, les rivières qui s'assèchent. Les ports de plaisance de Bretagne ont couvert de béton les landes où couraient hier les bruyères, et dans la mer les poissons se raréfient, se lamentent les pêcheurs dans les communiqués repris par les journaux. Ah ! ces autoroutes ! Les Verts les comparent à d'ignobles tranchées qui blessent le paysage, comme le font ces toiles d'araignées de fils électriques qui enlaidissent les bourgs ou les champs.

Aménagement du territoire, environnement, urbanisme, déforestation : tous ces mots abstraits ont besoin d'être décryptés, concrétisés, confrontés aux réalités et analysés par le citoyen-touriste. L'été y invite. Qui ne se souvient des longs débats, des grèves, des arguments pour et contre qui ont marqué la fermeture de la mine d'or pyrénéenne de Salsigne? Il faut peut-être prendre le temps d'aller voir cette spécialité régionale. Le drame kurde? Le petit village de Mainsat, dans la Creuse, a accueilli plusieurs familles qui ne demandent qu'à parler de leur nouvelle vie. La décentralisation de l'ENA à Strasbourg serait pour certains un non-sens? Le simple contact avec la flèche rose ou le séjour prolongé en Alsace n'ont rien, vraiment, d'une déportation.

Partir pour voir, écouter, parler, échanger. Partir pour mieux connaître et mieux juger. Le tourisme n'exclut pas les travaux pratiques intelligents.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **L'eau minérale de Thonon n'appartient pas à Nestlé.** – Nestlé ne pourra pas céder l'eau minérale de Thonon. Et pour cause : cette source n'appartient pas à la société Perrier, rachetée par le groupe suisse à l'issue d'une longue bataille, au printemps dernier. Le géant agroalimentaire a confirmé, mercredi 12 août, les informations publiées par *la Tribune de Genève,* selon lesquelles Perrier n'est pas propriétaire de la source d'eau minérale de Thonon. La source de la Versoix, dont l'eau minérale est vendue sous la marque «Thonon», appartient en effet à la ville de Thonon (Haute-Savoie) et non à Perrier, qui exploitait cette source depuis 1964 sous concession. Toujours selon *la Tribune de Genève,* la source Vichy pourrait réserver la même surprise aux experts du groupe. Ces découvertes risquent de poser un problème complexe. A la suite du rachat de Perrier, la Commission européenne avait imposé à Nestlé de céder une partie de ses eaux minérales. Pour justifier ses ignorances, Nestlé rappelait mercredi qu'il avait été empêché par cette même Commission européenne d'entretenir tout contact avec Perrier, ce qui ne lui avait pas permis de faire un *«état des lieux»* de la société française.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Un décret et une circulaire limitent les abus

Les contrats de qualification se sont développés en s'éloignant des principes d'origine

Par deux documents, un décret du 26 mai et une circulaire du 1er juin, Mme Martine Aubry, ministre du travail, a voulu mieux encadrer les conditions d'accès aux contrats de qualification proposés aux jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il était temps : la formule – qui fait partie des dispositifs de la formation en alternance, aux côtés de l'ancien SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle), qui vient d'être remplacé par le contrat d'orientation, et du contrat d'adaptation, – donnait lieu à certains abus qui avaient tendance à se développer.

Au nombre de 20 000, en 1986, les contrats de qualification n'ont cessé de croître depuis, atteignant les 100 000 en 1990 et même, à fin mai dernier, 145 000. Ils ont progressivement supplanté les autres mesures de la formation en alternance, qui, tour à tour, avaient été détournées de leur fonction puis limitées dans leur essor à la suite d'excès. Désormais, ils dépassent jusqu'à l'apprentissage, qui se plaint d'une telle concurrence.

Mais il faut croire que le succès ne va décidément jamais sans anicroche. En principe destinés aux jeunes peu qualifiés, ou dont les diplômes ne sont pas adaptés aux postes proposés, les contrats de qualification allaient aussi à des débutants mieux pourvus en formation, non seulement à des bacheliers, mais également – cela s'est vu – à des titulaires d'une maîtrise de gestion. De même, et contrairement à la logique, des organismes de formation ont organisé des campagnes de recrutement pour leurs stages en demandant aux jeunes d'abord d'en supporter financièrement le coût, ensuite de trouver eux-mêmes l'entreprise avec laquelle ils pourraient passer convention pour 75 % du temps de travail.

A partir du 1er juin, le décret stipule donc que les actions de formation ne peuvent être mises en place qu'après la signature d'une convention de formation entre un organisme et une entreprise qui devra, en outre, choisir en son sein un tuteur, chargé au maximum de trois jeunes. Il est d'autre part rappelé que le jeune sous contrat de qualification est au minimum rémunéré en proportion du SMIC, en fonction de son âge et de son ancienneté dans le dispositif, ou à 75 % du minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé. Mais, pour éviter que l'avantage de l'exonération de charges patronales n'entraîne une dérive vers les plus hautes qualifications, il est maintenant prévu que la déduction *« porte sur la partie du salaire n'excédant pas le SMIC »*.

L'entrée en formation ne peut précéder l'embauche

De son côté, la circulaire précise bien, désormais, que *« le contrat de qualification s'adresse aux jeunes de seize à vingt-cinq ans qui n'ont pas acquis de qualification au cours de leur scolarité ou qui ont une qualification qui ne leur permet pas d'obtenir un emploi »*. Elle met aussi les points sur les i : il s'agira de jeunes *« sans qualification »*, d'un niveau inférieur au CAP, *« d'un niveau inférieur à la qualification requise »* ou *« titulaires d'un diplôme obsolète »*. De plus, le ministre du travail *« demande »* fermement à ses services *« d'intervenir auprès des organismes de formation qui se substituent aux employeurs pour mettre en œuvre des contrats de qualification afin de mettre fin à ces pratiques »*. *« Je vous rappelle*, écrit-elle, *que le programme de formation doit être élaboré par l'entreprise avec le jeune : l'entrée en formation ne peut donc précéder l'embauche. »*

Pour que tout soit clair, il est ensuite indiqué que *« le temps consacré à la formation alternée est compris dans l'horaire de travail dans l'entreprise »*. D'une durée au minimum égale à 25 % du temps de travail, la formation doit être dispensée directement par un organisme et ne peut l'être dans l'entreprise *« que dans le cas où celle-ci dispose d'un service de formation identifié et structuré et déclaré comme organisme de formation »*.

Tant de précautions s'expliquent, si l'on se réfère à l'étude réalisée par le CEREQ (Centre d'études et de recherche sur les qualifications) qui, en février 1992, constatait que *« cette formule s'adresse à des jeunes de mieux en mieux formés »* et qui mettait en cause *« la sélectivité »* de recrutements reposant sur l'exigence d'un niveau préalable de formation ou d'un diplôme. En conséquence, observait-il, la part des détenteurs d'un niveau égal ou supérieur au baccalauréat *« ne cesse d'augmenter pour atteindre 33 % en 1990 »*, tandis que l'âge des jeunes (42 % de plus de vingt-deux ans) et la taille des entreprises (28 % de plus de cinquante salariés) s'élèvent. Parallèlement, note le CEREQ, qui parle de *« réussite ambiguë »*, *« le taux de maintien dans l'entreprise recule »* à l'issue des contrats et la proportion de ceux qui sont rompus avant terme ne cesse de progresser.

Il apparaît que *« les avantages financiers et les exonérations de charges sociales patronales motivent fréquemment le recours à cette formule »* qui sert de période d'essai, au mieux, ou de technique de gestion des effectifs à titre précaire, le contrat de qualification pouvant s'étendre de six mois à vingt-quatre mois. Dans 61 % des cas, il remplace une embauche qui, à 80 %, aurait pris la forme d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée.

Un tiers d'insertion dans l'entreprise

Par rapport aux objectifs d'origine, surtout, les résultats ne seraient pas exceptionnels. *« Dans la majorité des cas*, écrit le CEREQ, *le contrat de qualification ne permet pas le passage à un niveau supérieur de formation »*. Il semble qu'il serve de *« moyen d'obtenir le diplôme auquel le jeune a échoué »* ou encore de reconnaissance d'un niveau de formation déjà obtenu ou relevant d'une autre spécialité. D'ailleurs, entre 1987 et 1989, la part des reconnaissances de diplômes homologués est passée de 80 à 56 %.

A cela s'ajoute que le nombre des contrats rompus s'élevait à 32 % en 1989, contre 25 % en 1987, et que la proportion est particulièrement forte dans certains secteurs tels que le bâtiment ou le nettoyage industriel. Si l'insertion professionnelle se réalise dans un emploi pour 55 % à 60 % des bénéficiaires, il n'en reste pas moins que cette intégration se réalise peu dans l'entreprise d'accueil, à l'issue du contrat de qualification. C'était le cas à 46 % en 1987, et à 32 %, seulement, en 1989. Et, là aussi, les disparités sont importantes selon la taille de l'entreprise ou la branche d'activité.

ALAIN LEBAUBE

Le conflit entre M. Ayache et le Livre CGT

L'éditeur du « Meilleur » et de « Spécial dernière » dépose une plainte auprès du Conseil de la concurrence

M. Alain Ayache, éditeur du *Meilleur* et de *Spécial dernière*, victimes cette semaine d'une action du Livre CGT à l'imprimerie du groupe Meaulle, à Bernay (Eure), destinée à empêcher leur parution (*le Monde* du 14 août), a décidé le 13 août de saisir le Conseil de la concurrence *« pour infraction à la règle de la libre concurrence »*. La Commission européenne devrait être également saisie *« afin de condamner la position dominante du syndicat du Livre CGT »* en France, dans le secteur de l'impression de la presse quotidienne. M. Ayache, qui ne peut plus imprimer ses deux hebdomadaires à Bernay, à la suite des menaces que fait peser le Livre sur l'usine, a trouvé deux nouvelles imprimeries qui fabriqueront *le Meilleur* et *Spécial dernière* cette semaine.

Pour sa part, un comité d'entreprise extraordinaire s'est réuni à l'imprimerie Offprint, que M. Ayache a quittée en invoquant ses coûts de fabrication plus élevés de 60 % que ceux d'entreprises concurrentes. La direction de cette imprimerie, qui dépend du groupe Hersant, doit rencontrer la semaine prochaine le Livre CGT afin d'évaluer les conséquences de ce retrait sur l'emploi. Avant toute nouvelle négociation éventuelle avec Offprint, M. Ayache demande au Livre CGT *« d'aligner* [ses] *tarifs sur ceux de la presse périodique, de rembourser les dommages qu'ont subis ses journaux à Bernay, estimés au minimum à 2 millions de francs, et* [de présenter] *des excuses publiques »*.

MM. Ayache et Meaulle ont porté plainte contre la CGT, et le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, qui pourait s'exprimer sur cette affaire la semaine prochaine, a incité MM. Paul Quilès, Jean-Noël Jeanneney et Michel Vauzelle, respectivement ministres de l'intérieur, de la justice et secrétaire d'Etat à la communication, à s'y intéresser de près. Après la condamnation du Livre CGT par M. Jeanneney (*le Monde* du 13 août), M. Jean-Marie Le Guen, député socialiste de Paris, auteur d'un rapport récent sur *« la publicité et les médias »*, a indiqué qu'il était *« inacceptable qu'une organisation quelle qu'elle soit, mais a fortiori lorsqu'elle s'arroge le monopole de l'embauche et de la syndicalisation, bafoue l'Etat de droit et utilise la violence et la menace pour pérenniser une situation sans avenir (...). »*

Y.- M. L.

□ **La CGT dénonce « la répression ».** – Le bureau confédéral de la CGT et la fédération CGT des ports et docks ont dénoncé jeudi 13 août *« la voie de la répression dans laquelle sont engagés le gouvernement et le patronat »*. La CGT, qui condamne les *« interpellations, arrestations et condamnations »*, rappelle *« l'envoi des chars contre les chauffeurs routiers »* et proteste contre *« les poursuites et sanctions »* à l'encontre des ouvriers du Livre et *« l'arrestation des dockers »*. Le syndicat, qui exige *« l'arrêt de la répression, l'abandon des poursuites et des sanctions »*, réclame *« l'ouverture de négociations dans tous les conflits »*.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Prix de détail : + 0,1 % en juillet.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,1 % en juillet et de 2,9 % en un an. Cette faible hausse s'explique notamment par la baisse des prix alimentaires (– 0,1 %). Les ventes de détail, quant à elles, ont progressé de 0,5 % au mois de juillet par rapport au mois précédent après avoir baissé de 0,3 % en juin par rapport à mai (chiffre révisé).

GRANDE-BRETAGNE

• **Chômage : 9,7 % de la population active.** – En juillet, 29 100 nouveaux demandeurs d'emplois ont été recensés, portant leur nombre total à 2,753 millions soit 9,7 % de la population active, contre 9,6 % en juin et 8,4 % en juillet 1991. C'est la vingt-septième fois consécutive que le chômage augmente en Grande-Bretagne.

• **Production industrielle : + 0,1 % en juin.** – La production industrielle a progressé de 0,1 % en juin par rapport à mai en Grande-Bretagne et la production manufacturière (qui exclut le secteur énergétique) a progressé de 0,2 %, a annoncé jeudi 13 août l'Office central des statistiques (CSO) qui fournit des données provisoires corrigées des variations saisonnières. En mai, la production industrielle avait chuté de 0,9 % (– 0,5 % pour la seule production manufacturière). Sur un an (juin 1992 comparé à juin 1991), la production industrielle est en baisse de 2,3 % et la production manufacturière de 0,8 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 août ⬆

Hausse

Après six séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris se reprenait vendredi 14 août dans un marché particulièrement creux à la veille du 15 août. En repli de 0,58 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 atteignait peu après son plus bas niveau de l'année avant de se reprendre et de devenir positif. En début d'après-midi, le CAC 40 affichait un gain de 0,69 % à 1 734,31 points.

Apparemment, la reprise technique tant attendue par les opérateurs s'est enfin produite alors que le CAC 40 touchait des niveaux de l'ordre de 1 710 points, considérés par de nombreux analystes comme « critiques ». Au-delà, l'indice pourrait abandonner très rapidement une centaine de points, si ce n'est davantage.

Les préoccupations des boursiers restent néanmoins toujours les mêmes : faiblesse de la reprise américaine, fragilité du franc français face à un mark qui bénéficie de la faiblesse du dollar, persistance des taux d'intérêt élevés, incertitudes politiques avant le référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht. Et puis, la publication, jeudi, d'un nombre important de chiffres d'affaires semestriels des entreprises a amené à nouveau les analystes à réviser en baisse leurs prévisions pour l'année. Une révision qu'ils ont déjà amorcée depuis quelques semaines à la lumière de la faiblesse de l'activité.

Du côté des valeurs, à signaler : la poursuite de la reprise d'Olipar en hausse de 9,4 %. Progression également de 6,5 % d'Eurotunnel, de 5,5 % de Moulinex, de 3,6 % de Cap Gemini Sogeti et de 2 2 % d'Euro Disney. Recul, toutefois, de 4,3 % de MMB après la reprise de cotation et de 2,5 % du Crédit foncier de France.

NEW-YORK, 13 août ⬇

Légère baisse

Wall Street a perdu du terrain jeudi 13 août à la clôture, après l'adjucation trimestrielle des bons du Trésor à 30 ans. L'indice Dow Jones a terminé à 3 313,27, en baisse de 7,56 (– 0,23 %). Quelque 185 millions de titres ont été échangés.

Le marché avait progressé pendant la matinée, soutenu par des statistiques plutôt encourageantes sur l'état de santé de l'économie. Une progression de 0,5 % des ventes de détail en juillet s'est accompagnée d'une chute de 66 000 des demandes d'allocation-chômage durant la dernière semaine de juillet. Sur le front de l'inflation, les prix de détail ont augmenté de 0,1 % seulement en juillet contre 0,3 % en juin.

Wall Street a toutefois renversé la vapeur après l'adjudication trimestrielle de 10 milliards de dollars en bons du Trésor à 30 ans. Ces derniers ont enregistré un taux moyen de 7,29 %, le plus bas jamais enregistré. Lors de la dernière adjudication en mai, le taux atteignait 8 % ..

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 7,40 % contre 7,32 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 12 août	Cours du 13 août
Alcoa	68 1/4	67 7/8
ATT	43 1/2	43 1/4
Boeing	39 5/8	39 3/8
Chase Manhattan Bank	24 1/8	24 3/8
Du Pont de Nemours	52	51 3/8
Eastman Kodak	43 1/2	44
Exxon	63 3/8	64 1/4
Ford	40 7/8	41
General Electric	75 3/8	76 1/4
General Motors	37 1/8	36 1/2
Goodyear	66 5/8	67
IBM	88 1/2	88 1/8
ITT	66 5/8	66 7/8
Mobil Oil	66 3/4	65 7/8
Pfizer	81	80 1/8
Schlumberger	66 1/2	67 5/8
Texaco	63 7/8	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	104 3/4	106 1/2
Union Carbide	14 1/8	14 1/8
United Tech.	55 3/8	55 1/8
Westinghouse	17	16 3/4
Xerox Corp.	74 1/2	74 1/2

LONDRES, 13 août ⬆

Reprise

Une reprise s'est amorcée jeudi 13 août à la Bourse de Londres après sept séances consécutives de baisse, les investisseurs ayant été soulagés par l'annonce d'une augmentation inattendue de 0,1 % de la production industrielle en juin et d'une hausse conforme aux prévisions du nombre de chômeurs en juillet.

L'indice Footsie a terminé sur un gain de 14,9 points (+ 0,6 %) à 2 318, après une baisse initiale significative.

Le marché a salué la décision de la première société de crédit immobilier du pays, Halifax Building Society, de réduire le taux d'intérêt qu'elle paie sur les dépôts d'épargne plutôt que de relever ses taux hypothécaires. Le marché avait craint un relèvement général des taux hypothécaires qui aurait certainement prolongé la récession.

Les titres immobiliers, les entreprises de construction et les alimentaires ont été directement soutenus par ce facteur.

TOKYO, 14 août ⬆

Un mieux

Après six séances consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo a renoué avec la hausse vendredi 14 août, le Nikkei gagnant 52,08 yens, soit 0,4 %, par rapport à la veille, pour terminer la séance à 14 820,25 yens. A la mi-séance, le marché était encore en légère baisse, le Nikkei perdant 9,64 points.

Le marché était calme, de nombreux investisseurs étant absents en raison des congés d'été. Quelque 180 millions d'actions ont été échangées vendredi matin, contre 100 millions de titres jeudi matin.

VALEURS	Cours du 13 août	Cours du 14 août
Ajinomoto	1 070	1 070
Bridgestone	1 080	1 100
Canon	1 230	1 240
Fuji Bank	1 360	1 370
Honda Motors	1 250	1 210
Matsushita Electric	1 120	1 120
Mitsubishi Heavy	508	513
Sony Corp.	3 810	3 800
Toyota Motors	1 380	1 400

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4305	4292
Amault Associes	180	....
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	695	690
Boiron (Ly)	462	462
Boisset (Lyon)	206	207
C.A.L-de-Fr. (C.C.L)	740	719
Calberson	321	310
Cardif	750	744
C.E.G.E.P.	158 80	158 80
C.F.P.I.	280	280
C.N.I.M.	1010	1039
Codetour	282 50	....
Conforama	1218	1218
Creeks	120 90	120 90
Dauphin	286	....
Delmas	1120	1120
Demachy Worms Cie	355	350
Devanlay	1189	1160
Deville	180	....
Dollsos	115	111
Editions Belfond	168	....
Europ. Propulsion	180 10	171 10
Finacor	105	....
G.F.F. (group.fon.f.)	56 90	55
G.L.M.	365	350
Gravograph	150	143
Guintoli	785	....
I.C.C.	162	....
Idianova	90	90
Immob. Hôtelière	1025	1030
Interm. Computer	149 90	....
I.P.B.M.	53 50	....
Locamic	100	68
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	150	....
Publ.Filipacchi	430	430 50
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Select Invest (Ly)	83 90	83 90
Serbo	249 50	249 50
Sopra	304	295
TF1	504	497
Thermador H. (Ly)	330	330
Unilog	268	268
Viel et Cie	94 50	93
Y. St-Laurent Groupe	823	818

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 août 1992
Nombre de contrats estimés : 107 240

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,22	105,56	105,94
Précédent	105,26	105,56	106,06

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
106	0,13	1,17	1,01	1,76

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 466

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1,736	1 748	1 759
Précédent	1 738	1 755,50	1 778

CHANGES

Dollar : 4,94 F ⬇

Vendredi 14 août, le dollar évoluait en baisse dans une marge étroite sur les marchés des changes européens et japonais. A Paris, la monnaie américaine a ouvert en baisse à 4,94 francs contre 4,9595 francs au cours indicatif donné par la Banque de France, jeudi 13.

FRANCFORT	13 août	14 août
Dollar (en DM)	1,4639	1,4605
TOKYO	**12 août**	**13 août**
Dollar (en yens)	127,37	126,03

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (14 août). 9 15/16 % - 10 1/16 %
New-York (13 août) 3 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-81)*

	12 août	13 août
Valeurs françaises	100,60	100,30
Valeurs étrangères	90,10	89,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	477,94	474,03
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 730,05	1 722,36

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	12 août	13 août
Industrielles	3 320,83	3 313,27

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	12 août	13 août
100 valeurs	2 303,10	2 318
30 valeurs	1 715,30	1 722,20
Mines d'or	85,80	81,60
Fonds d'Etat	88,06	87,96

FRANCFORT

	12 août	13 août
Dax	1 553,01	1 540,98

TOKYO

	13 août	14 août
Nikkei Dow Jones	14 768,17	14 820,25
Indice général	1 117,50	1 123,13

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

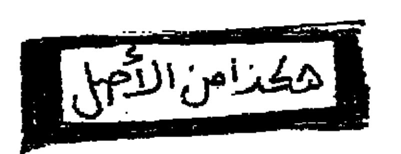
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,9470	4,9490	5,8335	5,8385
Yen (100)	3,9215	3,9263	3,9848	3,9927
Ecu	6,8970	6,8990	6,8834	6,8906
Deutschemark	3,3904	3,3909	3,3927	3,3957
Franc suisse	3,7648	3,7693	3,7819	3,7893
Lire italienne (1000)	4,4567	4,4626	4,3940	4,4083
Livre sterling	9,5550	9,5600	9,5571	9,5694
Peseta (100)	5,2846	5,2897	5,2388	5,2486

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 13/16	3 15/16	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 7/8	11	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16
Deutschemark	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8	8 1/8	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2
Lire italienne (1000)	15 7/8	16 1/8	15 5/8	15 7/8	15 1/2	15 3/4
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	13 3/16	13 7/16	13 3/8	13 5/8	13 7/16	13 11/16
Franc français	10 1/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8	10 5/16	10 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Le Congrès américain prévoit une croissance de 3,1 % en 1993.** – *« La reprise de l'économie américaine sera lente »* avec un taux de croissance de 1,9 % en 1992 et de 3,1 % en 1993, estime le bureau du budget du Congrès dans un rapport publié jeudi 13 août. Le taux de chômage atteindrait 7,5 % de la population active cette année, 6,8 % en 1993 et déclinerait lentement pour atteindre 5,6 % en 1997 selon le même rapport. L'inflation s'établirait à 3,2 % cette année et à 3 % l'an prochain, alors que le déficit budgétaire *atteindrait* 314 milliards de dollars pour l'année budgétaire qui se terminera le 30 septembre 1992, et 331 milliards pour l'exercice 1993 qui commencera le 1er octobre.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4700	C.N.E 3%	4720	4720	4744	+ 0 51
905	B.N.P. T.P.	835	836	835	....
877	Cr.Lyon. T.P.	880	885	889	+ 1 02
1571	Renault T.P.	1583	1585	1590	+ 0 44
1653	Rhone Poul. T.P.	1590	1591	1591	+ 0 06
1020	Saint Gobain T.P.	1030	1030	1030	....
880	Thomson T.P.	818	817	805	- 1 59
545	ACCOR	592	599	599	+ 1 18
725	Air Liquide	763	763	770	+ 0 92
605	Alcatel-Alsthom	617	614	619	+ 0 32
1750	Als.Superm.	1760	1760	1760	....
290	A.L.S.P.I.	271 50	271	271	- 0 18
415	AGF Sté Centrale	390	390	392	+ 0 51
140	Avenir H. Média	142	143	139	- 2 11
750	Axa (ex Cie Midi)	769	765	769	....
123	Bafip	146	145 70	145 70	- 0 21
98	Bail-Equipem.	97 60	98	97 90	+ 0 31
695	Bail Investiss.	691	700	700	+ 1 30
330	Bancaire	334	330	332 90	- 0 33
785	Bazar H.-V.	755	745	750	- 0 66
1260	Berger (M)	1210	1200	1200	- 0 83
400	Bertrand Faure	400	400	400	....
785	Bic	786	780	782	- 0 51
1050	B.I.P.	1045	1045	1050	+ 0 48
250	BIS	204	202	199 90	- 2 01
330	B N P (CI)	317 50	319	314 50	- 0 94
720	Bolloré Tech.	683	680	686	+ 0 44
3050	Bongrain	2960	2980	2960	....
585	Bon-Marché	565	565	560	- 0 88
530	Bouygues	523	518	520	- 0 57
96	BP France	86	86	84	- 2 33
964 45	B S N	954	949	960	+ 0 63
1150	Canal Plus	1204	1198	1230	+ 2 16
215	Cap Gem.S.	186 90	189 10	193 70	+ 3 64
2500	Carrefour	2480	2452	2474	- 0 24
133	Casino	135	136 80	133 70	- 0 96
88	Casino ADP	89	89	89 50	+ 0 56
480	Castorama D.I.	469	475	470	+ 0 21
165	C.C.F.	163	162 10	164 20	+ 0 74
35	CCMC Ly.	37 95	36 40	35 50	- 6 48
390	C.D.M.E.	382	382	377	- 1 31
155	C.E.G.I.D.	150	....	....	....
77	Centrest (Ny)	75	74 50	74 50	- 0 67
380	C.E.P. Comm.	366	365	355	- 3 01
108	Cerus	100 20	102	101 60	+ 1 30
710	Cetelem	710	705	709	- 0 14
225	CF Ist.	217	220	217	....
280	CGI Info.	287	285	284	- 1 05
1010	C.G.I.P.	917	918	915	- 0 22
650	CGP	820	823	815	- 0 61
1100	Chargeurs S.A.	1085	1070	1080	- 0 46
315	Christian Dior	304 50	302	301	- 1 15
585	C.I.C.A (M)	565	570	570	+ 0 88
370	Ciments franç.	330	330	320	- 3 03
730	Clarins	665	665	660	- 0 75
430	Club Méditer.	434	434 10	445	+ 2 53
168	CMB Packa.	174 50	173	176	+ 0 86
820	Coles	779	779	779	....
195	Cpt. Entrep.	203	195	195	- 3 94
1030	Compt. Mod.	1122	1120	1115	- 0 62
225	CPR (Paris Réa.)	227	227	226	- 0 44
740	Créd. Foncier	721	722	703	- 2 50
245	Crédit Loc France	252 10	252 20	254 50	+ 0 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
505	Cr Lyon (CI)	509	492 10	500	- 1 77
870	Crédit Nat.	842	841	844	+ 0 24
255	CSEE	370	361	365	- 1 35
3190	Damart	3200	3245	3245	+ 1 41
380	Dassault Aviation	377	377	377	....
170	Dassault Electr.	173 80	173 70	169	- 2 82
1670	De Dietrich	1780	1759	1780	....
65	Dév.P.d.C.(Li)	67 90	....	....	....
110	Dév.R.Sud-Est	102	99	95	- 6 86
320	D.M.C.	320	320	315	- 1 56
400	Docks France	402	401	400	- 0 50
220	Dynaction	192 80	184 50	187	- 3 01
2070	Eaux (Gle)	2075	2063	2101	+ 1 25
880	E.B.F.	825	825	825	....
395	Ecco	395	395 50	395 50	+ 0 13
330	Elf Aquitaine	314 70	314	315 50	+ 0 25
980	EliSanofi(Ex-Sanofi)	969	959	955	- 1 44
230	Esp-Elf (Certif.)	222 50	223	222	- 0 22
570	Eridania-Beghin	587	589	584	- 0 51
390	Essilor	362	360	360	- 0 55
176	Essil.Int.(DP)	176 10	176	177	+ 0 51
790	Euro	780	775	782	+ 0 26
1280	Eurafrance	1255	1254	1248	- 0 56
590	Eurocom	578	561	561	- 2 94
97	Eurodisneyland	85 15	84 80	86 60	+ 1 70
930	Europe 1	930	929	930	....
30	Eurotunnel	32 60	33 50	34 85	+ 6 62
1450	Exor	1450	1450	1450	....
99	Finextel	98	98	98	....
345	Fives Lille	285	300	294	+ 3 16
3220	Fromager. Bel	3185	....	....	....
1920	Gal.Lafayette	1930	1940	1955	+ 1 30
385	G.A.N.	358 80	357	356 40	- 0 67
506	Gascogne (B)	488	490	490	+ 0 20
1240	Gaz et Eaux	1165	1170	1168	+ 0 26
655	Géophysique	695	681	688	- 1 01
815	Groupe André SA	858	852	850	- 0 91
505	Groupe Cité	481	482	482	+ 0 21
393	GTM-Entrep.	380	....	....	....
1610	Guyenne-Gas.	1648	1645	1631	- 1 09
114	Hachette	114	119	121 50	+ 6 58
465	Havas	453 50	462	467	+ 2 98
280	Idia	280	....	....	....
310	Imétal	318 60	318	320	+ 0 44
110	Immob. Phénix	115	115	110	- 4 35
92	Ingénico	87	86 50	86 50	- 0 57
6470	Inst. Mérieux	6700	6700	6700	....
390	Interbail	385	385	383 50	- 0 39
680	Intertechnique	670	667	670	....
800	J. Lefebvre	790	790	780	- 1 27
465	Klépierre	465	486	465	....
700	Labinal	661	663	663	+ 0 30
310	Lafarge	306	304	309 20	+ 1 05
280	Lebon	277	285	285	+ 2 89
4240	Legrand	4230	4201	4205	- 0 59
2210	Legrand (DP)	2230	2200	2200	- 1 35
340	Legris Industries	315	320	320	+ 1 59
600	Locindus	630	633	632	+ 0 32
3430	L.V.M.H.	3579	3550	3630	+ 1 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
495	Lyon.Eaux/Dumez	505	501	511	+ 1 19
82	Majorette Ly.	83 20	84	84	+ 1 27
270	Mar. Wendel	270	271	271	+ 0 37
180	Matra	174 40	174 50	176	+ 0 92
445	Merlin-Gerin	473	475	472 20	- 0 17
74	Metaleurop	70 90	69 50	71	+ 0 14
29	Métrologie In.	29	29	29	....
200	Michelin	205	202 50	204 50	- 0 24
158	Min. Salsig (Ny)	158 10	....	....	....
77	MMB	94	90 10	89 95	- 4 31
131	Moulinex	111 40	114 50	117 50	+ 5 48
900	Navig. Mixte	839	831	838	- 0 12
110	Nord-Est	118	117 10	119 20	+ 1 02
240	Nordon (Ny)	210	....	....	....
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	64	67 80	70	+ 9 38
905	Oréal	907	907	912	+ 0 55
300	Paribas	303 60	302	307	+ 1 12
183	Pechiney Int.	170	169	169	- 0 59
305	Pechiney (CIP)	295	298	295 10	+ 0 03
380	Pernod Ricard	389 10	388 90	390	+ 0 23
665	Peugeot	618	614	625	+ 1 13
345	Pinault	350	350	349	- 0 29
770	Plastic-Omn.	767	777	760	- 0 91
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Primagaz	784	781	772	- 1 53
710	Printemps	695	683	692	- 0 43
670	Promodès	632	635	633	+ 0 16
450	Radiotechn.	395	395	401	+ 1 52
5800	Redoute (La)	5790	5740	5800	+ 0 17
155	Remy Cointreau	170	173	170	....
585	R. Poulenc CIP	550	548	554	+ 0 73
55	Rochette (La)	57 40	57 35	57 90	+ 0 87
445	Roussel Uclaf	420	420	410	- 2 38
2800	R. Impér.Ly *	2875	....	....	....
159	Sade (Ny)	152	155	155	+ 1 97
2140	Sagem	2025	2009	2002	- 1 14
525	Saint Gobain	512	508	519	+ 1 37
1130	Saint Louis	1092	1096	1100	+ 0 73
1310	Salomon Ly.	1215	1220	1250	+ 2 88
295	Salvepar (Ny)	284	280	288	+ 1 41
1350	S A T.	1480	1470	1470	- 0 68
225	Saut. Châ.	230	230	230	....
1000	Stapiquet (Ny)	1020	1015	1015	- 0 49
565	Schneider	598	595	596	- 0 33
13	SCOA	13 80	13 60	13 80	....
315	Scor s.a.	325	327 80	325	....
2000	S.E.B.	2092	2120	2102	+ 0 48
375	Sefimeg	388	384	376	- 3 09
116	Sélectibanque	115 10	115 90	115 30	+ 0 17
187	Sextant A.	169	170	172	+ 1 78
590	S F I M	685	685	685	....
189	S.G.E.	180 50	182	186	+ 3 05
365	Simco	364 70	358 10	358	- 1 84
625	Sk. Rossignol	624	625	625	+ 0 16
430	Sligos	427	435	431	+ 0 94
440	Société Génl.	482 90	473 50	484 30	+ 0 37
50	Sodexco(B)	50	49	49	- 2 00
92	Sodero(Ny)	95	95	94 10	- 0 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
990	Sodexho	995	990	1000	+ 0 50
87	Sogenal(Ny)	69 50	69 50	69	- 0 72
375	Sogerap	385	363	385	....
1330	Sommer-Allib.	1280	1280	1278	- 0 16
355	SOPHIA	370	370	370	....
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	717	708	710	- 0 98
275	SPEP	261	254 60	255	- 2 30
270	Spie-Batignol.	279	278	274	- 1 79
745	Strafor Facom	715	710	710	- 0 70
255	Suez	235 10	234 40	233	- 0 89
995	Synthelabo	1021	1030	1029	+ 0 78
128	Thomson CSF	117 80	117 10	119 60	+ 1 53
230	Total	226 70	224	225 40	- 0 57
171	– (certif.)	145	149 50	142	- 2 07
181	Trailleut Fin.	185	186 50	181	- 2 16
405	U.A.P.	387 10	384	393	+ 1 52
235	U F B Locab.	228	225	225	- 1 32
250	U.G.C. DA (Robur)	249 90	250	240	- 3 96
480	U I C	500	500	495	- 1 00
405	U I F	386	386	386	...
750	U I S	736	736	736	...
400	Unibail	395	391	389	- 1 52
720	Valéo	758	756	745	- 1 72
153	Vallourec	127	127	127	....
220	Via Banque	215 90	215 90	215	- 0 42
270	Worms et Cie	262 90	261	260	- 1 10
1170	Zodiac	1135	1140	1140	+ 0 44
945	Elf Gabon	955	946	950	- 0 52
99	Amax	91	90	90 50	- 0 55
144	Amer. Barrick	139	134 50	134 60	- 3 17
120	Amer. Express	109	108 90	107 10	- 1 74
215	A.T.T.	217	213 10	213 10	- 1 80
148	Anglo Amer.C.	137 30	136	133	- 3 13
270	Amgold	248	....	....	....
195	Banco Santander	180	180	180	...
730	B.A.S.F.	745	745	750	+ 0 67
865	Bayer	878	879	879	+ 0 11
45	Blenheim Plc.	44 80	44 50	44 60	- 0 45
30	Buffelsfont.	28	27 50	27	- 3 57
128	Chase Manh.	120 10	120 70	120 70	+ 0 50
2400	Daimler Benz	2121	2110	2100	- 0 99
88	De Beers	82 90	82	80	- 3 50
2200	Deutsche Bank	2100	2110	2118	+ 0 86
1080	Dresdner Bank	1100	1100	1110	+ 0 91
56	Driefontein	48 10	47 35	47 30	- 1 66
245	Du Pont-Nem.	260 50	....	....	....
205	Eastman Kodak	215 40	220	220	+ 2 14
12	East Rand	10 90	10 70	10 60	- 2 75
32	Echo Bay	29 90	29 90	29 80	- 0 33
195	Electrolux	191	....	....	....
110	Ericsson	102	100	105	+ 2 94
315	Exxon Corp.	320	320	319 80	- 0 06
220	Ford Motor	205	....	....	....
43	Freegold	36	35 65	35 90	- 0 28
14	Gencor	13 90	14 20	14 15	+ 1 80
385	Gén. Elect.	370 10	371 80	371 80	+ 0 46
196	Gén. Motors	185	181	180 10	- 2 65
325	Gén. Belgique	317	310	310 10	- 2 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
43	Gd. Métropol.	40 90	41	41 05	+ 0 37
50	Guinness	49	48	48 50	- 1 02
19	Hanson PLC	18 80	18 80	18 80	...
21	Harmony Gold	19 20	18 95	18 50	- 3 65
355	Hewlett Packard	300	299 20	299 20	- 0 27
29	Hitachi	28 45	28 90	29 30	+ 2 99
755	Hoechst	781	811	811	+ 3 84
71	Homestake	62	62 80	62 80	+ 1 29
107	I.C.I.	106	105	105	- 0 94
485	I.B.M.	445	444	444 60	- 0 09
325	I.T.T.	332	331 60	331 60	- 0 12
157	Ito Yokado	138 50	141 60	141 80	+ 2 38
47	Matsushita	44 30	44 10	44 10	- 0 45
3 55	Maxwell	3 55	....	...	..
215	Mc Donald's	215	...	....	...
250	Merck	260	258	256 50	- 1 35
490	Minnesota M.	498 10	490 50	490 50	- 1 53
35	Mitsubishi	33	35 50	35 50	+ 7 58
320	Mobil corp.	328 90	328	328	- 0 27
295	Morgan J.P.	304	...	...	....
35120	Nestlé	34470	34590	34200	- 0 78
125	Norsk Hydro	113	110 10	112 80	- 0 18
92	OFSIL	80 50	80 40	80 40	- 0 12
1780	Pétrofina	1541	1585	1553	+ 0 78
390	Philip Morris	397 60	395	395 20	- 0 60
76	Philips	69 90	69 90	70	+ 0 14
57	Placer Dome	51 50	50 30	50 50	- 1 94
255	Procter Gamble	239 20	239 70	236 10	- 1 30
160	Quilmès	170	169 50	160	- 5 88
21	Randfontein	16 30	16 30	16 05	- 1 53
275	Rhone Poul. Rorer	263	264	264 50	+ 0 57
435	Royal Dutch	430 30	432	432 50	+ 0 51
53	R T Z	48	49 90	49 90	+ 3 96
11	Saat.& Saatch.	15 30	15 45	15	- 1 96
26	St Helena	25 50	25 10	24 50	- 3 92
310	Schlumberger	331	334 10	334	+ 0 91
44	Shell transp.	43	43 20	43 20	+ 0 47
2090	Siemens	2070	2040	2050	- 0 97
154	Sony	148 70	148 70	151	+ 1 55
50	Sumitomo Bank	54	...	....	....
152	T.D.K.	126 20	133	126 80	+ 0 48
54	Telefonica	52	52	52	....
25	Toshiba	21 75	21 90	21 90	+ 0 69
540	Unilever	552	545	550	- 0 36
285	Unit.Techn.	276 30	271 40	271 40	- 1 77
235	Vaal Reefs	210	208 50	202	- 3 81
1170	Volkswagen	1125	1116	1116	- 0 80
300	Volvo	296	....	....	...
107	West. Deep	88 50	86 90	84 75	- 2 02
360	Xerox Corp.	389	....	...	....
91	Yamanouchi	90 60	90 80	90	- 0 66
3 18	Zambia Cop.	4 22	4 27	4 26	+ 0 71

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 10	0 88
10,80% 79/94	100 50	10 18
Emp.Etat 13,4%83	103 92	8 67
Emp.Etat 12,2% 84	100 30	10 86
10,26% mars 86	101 80	4 35
OAT 10% 5/2000	105 25	2 16
OAT 9,9% 12/1997	102 15	6 82
OAT 9,8% 1/1996	100 90	6 27
PTT 11,2% 85	103 65	7 24
CFF 10,30% 86	101 49	5 24
CFF 10,25% nov 90	104	4 26
CNA 10 % 1979	....	4 95
CNB Bques 5000F	....	1 02
CNB Paribas 5000F	....	1 02
CNB Suez 5000F	97 50	1 02
CNI 1/82 5000F	99 05	1 02
CNT 9 % 86	98 35	2 86
CRH 10,90% déc.85	105 40	6 11
CHARB FCE 3% 100	144	....
CNCA	1042	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	612	....
Ly. Eaux cv 6,5%	765	....
Thoms. cv 9,2% 85	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	680	685
Applications Hydr.	1585	1580
Arbel	461	478 50
Bains C.Monaco	930	....
B.Hypoth.Europ.	357	357 20
B.N.P. Intercont.	361	365
Beghin-Say (C I)	468	470
Bénédictine	2499	....
Bidermann Internat.	490	....
Blanzy Ouest	1585	....
B T P	59	59 30
Cambodge	1095	1080
Carbone Lorraine	327	327
Case Poclain	4 75	4 50
C.B.C.	286	296 90
C.E.G.F (Frigor.)	886	....
Centenaire Blanzy	345	345
Cerabati	50	....
Champex Ny	51 15	51 15

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	171	170
C.I.M.	810	810
C.I.T.R.A.M. (B)	2310	....
Comiphos	461	461
Cie Industrielle	4520	....
Cpt Lyon Alemand	329	330
Concorde	580	582
Constr.Mét.Prov.	16 50	16 50
Crédit Gén.Ind.	135	140
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1780	1798
Delmas Vieljeux	2910	2820
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	3190	3080
Ecia	380	387
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex	1950	1925
Finalens	303	....
F.I.P.P.	98	....
F.N.A.C.	1828	1828
Foncière (Cie)	445	....
Fonc.Lyonnaise	580	583
Foncina	340	....
Fougerolle	800	800
France I.A.R.D.	530	504
France SA (La)	1725	1705
From. Paul-Renard	1880	....
Gaumont	450	459
Gerafin	255	255
Gévelot	490	....
G.F.C.	298	310
Groupe Victoire	906	908
G.T.I (Transport)	203	....
Immobail	308	....
Immobanque	580	580
Im.Marseillaise	4600	4800
Immofice	364	364
Invest.(Ste Cie.)	3202	....
Lambert Frères	260	272
Lille Bonnières	920	912
Locafinancière	516	....
Louis Vuitton	679	....
Louvre	2310	2310
Lucia	508	508
Machines Bull	29	30
Mag.Uniprix	192	....
Magnant	540	540
Métal Déployé	390	....
Mors	62	....
Navigation (Nle)	200	....
Optorg	275	275
Oréal (CI)	489 50	480 10
Origny-Desvroise	620	....
Palais Nouveauté	1250	....
Paluel Marmont	610	610
Parfinance	152	....
Paris France	190	199

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	191 20	200
Parthena Invest.	273	290
Pathé Cinéma	600	....
Piper Heidsieck	1150	....
Porcher	470	....
Promodès (CI)	367	380
Publicis	700	....
Rochefortaise	113 60	110
Rosario	150	....
Rougier	238	239
S.A.C.E.R.	442	440 10
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	183	...
Saga	390	390
Saint Dominique (F.)	105	105
Salins du Midi	595	580
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	775	780
Sarelle	428	426
S.Etud.Part. (M)	115	....
Silic	545	570
Sinvim	101	100
S.I.P.H.	125	125
S.M.C.I.	100	....
Sofal	640	640
Soffo	280	....
Sofical	1051	1061
Sofitam (ex Satam)	74 90	....
Sofragi	2300	....
Soudure Autogène	748	729
Sovabail	330	....
Steni	473	....
Taittinger	2120	2121
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	192	200
Ufiner	1120	1110
Vicat	490	480
Viniprix	1510	1500
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	556	....
Akzo Nv Stco	428 50	....
Alcan Aluminium	98 10	....
American Brands	235	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 05	....
Banco Popular Espa.	484	460
B.Reglements Int.	22800	23190
Can.Pacifique	74	....
Chrysler Corp.	92 60	....
C.I.R.	6 65	....
Commerzbank	801	....
Dow Chemical	275 80	276 30
Fiat	22 80	....
GBL (Brux Lamb.)	450	449
Gevaert	970	....
Glaxo Holdings Ltd	69	....
Goodyear Tire	230	....
Grace and Co (WR)	181	172 60
Honeywell Inc.	356	....
Johannesburg	86 65	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	17 80	....
Midland Bank	38 60	37 10
Noranda Mines	77 05	....
Olivetti priv.	8 15	....
Pfizer Inc.	408	396
Ricoh	19 95	....
Robeco	263 70	264
Rodamco NV	126 20	125 30
Rolinco	258 60	257 80
Saipem	7	....
Saxon Group	25 40	25 05
SKF Aktiebolaget	86	....
Tenneco Inc.	200	....
Thorn Electrical	63 80	....
Toray Ind.	21 05	....
West Rand Cons.	6	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	90	....
C G H Cogenhor	3 98	....
Copanex	615	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	81	...
Europ Soudres Ind.	20	....
Gachot S.A.	47	47
Guy Degrenne	403	....
Lecteurs du Monde	156	....
Nicolas	1162	....
Particip. Percier	350	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	221	221 20
St-Gobain-Emballage	1802	....
S.E.P.R.	1648	....
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B.	284	....
Waterman	1200	..

SICAV (sélection) 13/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	183 74	178 82
Améri-gan	6889 29	6824 32
Amplia	271221 24	271221 24•
Amplitude	600 95	583 45
Arbitrages Court.T.	7349 61	7349 61
Associc	1100 65	1100 65
Atout Futur	398 16	386 50
Auralic	1080 97	1049 49
Avenir Alizés	1659 75	1627 21
Axa Capital	189 57	184 63•
Axa Court Terme	8081 74	8081 74•
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	828 01	804 66•
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	759 71	737 58•
Axa Europe	124 23	120 61•
Axa Investiments	96 04	93 24•
Axa MPI	110 26	107 05•
Axa Ob.Fr.Extrans	139 79	135 72•
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	128 49	124 75•
Axa Prem.Ex.Agepre	114 69	111 35•
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	139 49	135 43•
Axa Valeurs PER	118 39	114 94•
Cadence 1	1030 09	1009 89
Cadence 2	1019 90	989 90
Cadence 3	1031 33	1011 11
Capimonétaire	6405 33	6398 93
Capoblig	6331 88	6207 53
Capitacic	1307 52	1268 20
Cowsis	1319 76	1287 57
Comptavalor	3573 38	3568 03
Convertimmo	321 44	315 14
Credimar	419 36	407 15
Crédit Mutuel Capital	1286 78	1261 55
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	681 35	681 35
Créd.Mut.Ep.Indus.	90 89	88 46
Créd.Mut.Ep.J.	70760 82	70760 82
Créd.Mut.Ep.long.T.	182 58	177 69
Créd.Mut.Ep.Monde	1071 38	1042 71
Créd.Mut.Ep.Quatre	1084 73	1065 43
Dieze	1290 53	1259 05
Drouot France	817 22	793 42•
Drouot Sécurité	215 02	208 76•
Ecocic	1033 93	1003 82
Ecupar	125 65	121 99•
Ecureuil Capitalisation	2588 41	2542 98
Ecureuil Géovaleurs	2235 58	2170 47
Ecureuil Invest.	428 53	416 06
Ecureuil Monépremière	68245 50	68245 50
Ecureuil Monétaire	40122 25	40122 25
Ecureuil Trésorerie	2474 55	2474 55
Ecureuil Trimestr.	1969 72	1950 22
Elicash	2 846530	2 846530•
Energie	252 06	240 83
Eparcic	3865 59	3865 59
Eparcourt-Sicav	4361 17	4350 29
Epargne Associat.	25738 07	25446
Epargne Capital	10738 95	10632 62
Epargne Croissance	1582 07	1539 73
Epargne Obligat.	192 85	187 69
Epargne Première	14501 21	14393 26
Epargne-Unie	1221 40	1191 61
Epargne Valeurs	410 27	399 29
Esfi Cash cap.	8478 60	8478 60•
Eufinvest cap.	596 40	579 03•
Eurocic Leaders	997 78	968 72
Eurodyn.	1119 61	1092 30
Euro Gan.	5981 82	5751 75
Europa Nouvelle	514 51	491 18
Fonsicav	14676 31	14676 31
France-gan	9489 22	9124 25
France Garantie	259 61	259 09
France Index Sicav	102 68	99 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	466 51	461 89
Francic	444 35	431 41
Francic Pierre	95 12	92 35
Franco-Régions	1170 95	1136 84
Fructi-Associations	35 87	35 87
Fructi-Capi.	41 76	41 14
Fructidor	229 61	226 22
Fructifrance action C.	873 13	851 83
Fructifrance action D.	853 18	832 37
Gestilion	14908 77	14834 60
Gest.Associations	161 98	158 42
Horizon	1153 26	1119 67
HLM Monétaire	14176 80	14176 80
Indosuez Fse Court.T	1496 62	1496 62•
Interépar	104517 37	101473 17•
Interoblig.	13640 13	13372 68
Intersélection Fca.	505 03	495 13
Japacic	129 62	125 84
Jeunepargne	287 81	283 56
Latitude	2293 74	2290 30
Leumi C.T.	12767 89	12767 89
Leumi L.T.	6285 28	6102 21
Lion Association	11308 02	11308 02
Lion Institution	29507 10	29433 52
Lionplus	976 12	958 98
Lion Trésor	2100 01	2079 22
Lion 20 000	26893 90	26893 90
Livret Bourse Inv.	531 94	516 45
Livret Portefeuille	661 38	642 12
Méditerranée	167 34	162 47•
Mensuel CIC	10095 52	9995 56
Monedan	69244 86	69244 86
Mone.J	73895 54	73895 54•
Monévalor	83504 55	83504 55
Mutualité dépôts	13588 26	13561 14
Natio Court Terme	289285 00	289285
Natio-Epargne	17781 70	17605 64
Natio-Ep. Ret.	125 64	122 28
Natio Eparg.Trésor	7828 35	7812 72
Natio-Imm.	1052 60	1024 43
Natio-Inter	1378 94	1342 03
Natio-Monétaire	25743 72	25743 72
Natio-Patrimoine	1292 18	1257 60
Natio-Placements	64887 23	64887 23
Natio-Revenu	1027 09	1016 91
Natio Sécurité	12269 53	12269 53
Natio-Valeurs	823 43	801 39
Nippon-Gan	3921 69	3770 86
Nord Sud Dévelop.	1559 10	1555 99
Obli-Associations	150 43	148 94
Oblicic-Mondial	2583 39	2545 21
Oblicic-Régions	1017 31	1002 28
Oblifutur	2824 45	2755 56
Oblig. tres caté.	175 54	172 95
Oblilion	1341 60	1328 32
Oblisécurité Sicav	13140 23	13140 23
Oracion	977 52	963 68
Orvalor	6758 61	6627 07
Paribas Capitalisation	1474 99	1453 19
Paribas Opportunités	117 61	112 82
Paribas Patrimoine	543 23	521 08
Patrimoine Retraite	223 82	219 43
Parvalor	595 82	584 14
Placement A.	1401 60	1374 12
Placement J.	7358 03	7343 34
Placement M.	68207 76	68071 62
Placement Nord	908 28	890 47
Plénitude	129 20	125 74
Poste Croissance	22108 69	22086 80
Poste Gestion	66989 66	66989 66
Première Oblig.	10714 17	10703 47

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 30	109 21
Prv Associations	29978 31	29978 31
Proficias	919 38	896 86
Quartz	126 54	123 45
Réalvalor	697 01	683 34
Rentacic	157 65	155 32
Revenus Trimestr.	5196 28	5144 83
Revenu-Vert	1124 54	1097 11
St Honoré Vie & Santé	938 64	896 06
St Honoré Bons du Tr.	11432 21	11375 33
St Honoré Global	217 90	208 02
St Honoré Invest.	739 81	706 26
St Honoré Pacifique	502 79	479 99
St Honoré PME	508 50	485 44
St Honoré Réel	15235 57	15174 87
Sécuricic	1773 19	1773 19
Sécuri-Gan	13033 19	12777 64
Sécuritaux	1416 85	1416 85
Sicavden	896 07	885 78
Sicav Associations	1877 31	1877 31
SFI-CNP Assur	617 88	599 88
S.G. Fr. opportunités	1124 24	1102 20
Sicav 5.000	420 16	408 91
S.I. Est	1192 85	1158 11•
Silvafrance	678 79	660 62
Sivam	368 04	358 19
Sivarente	205 67	201 64
Sivinter	391 80	381 31
S.N.I	1037 50	1007 28
Sogenfrance	1062 68	1041 84
Sogéparque	314 33	308 17
Sogevar	936 99	918 62
Soginter	1183 54	1160 33
Soleil Investissements	541 84	521 10
Solstice	2162 56	2157 17
State Street Act. Eur.	8791 31	8494 02•
State Street Act. Frce.	10005 15	9713 74•
St. Str. Act.Japon	8049 75	7777 54
State Street Emer. Mkt	10655 73	10143 43•
St.Street OAT Plus	10135 98	9937 24•
Stratégie Actions	785 86	756 63
Stratégie Rendement	1409 01	1364 66
Technocic	988 03	959 25
Techno-Gan	5409 25	5201 20
Thésora	664 17	657 59
Trésor Plus	1280 76	1268 08
Trésor Trimestriel	1012 35	1002 33
Trésoricic	132231 86	132231 86
Trilion	5121 61	5055 98
UAP Investissement	405 75	391 08
UAP Actions France	558 71	538 52
UAP Act. Select	584 05	562 94
UAP Aedificandi	499 75	481 69
UAP Altafi	195 44	188 38
UAP Alto Sicav	155 11	149 50
UAP Moyen Terme	139 36	134 32
UAP Première Cat.	10715 34	10326 04
Uni-Associations	125 07	125 07•
Uni-Foncier	1127 72	1100 21•
Unifrance	560 50	546 83
Uni-Garantie	1288 26	1262 98
Uni Régions	1313 03	1281
Univar	240 14	240 14•
Univers Actions	1159 21	1130 84
Univers Obligations	1778 83	1735 44
Valorg	2082 94	2080 86
Valrel	54223 15	54196 05

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 959	....	4 7	5 2
Ecu	6 899	....	.....	.....
Allemagne (100 dm)	339 110	....	328	348
Belgique (100 F)	16 480	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 830	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 466	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 960	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 567	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 743	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	375 150	....	363	383
Suède (100 krs)	93 190	....	89	97
Norvège (100 k)	88 010	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 183	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 296	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 855	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 163	....	4	4 4
Japon (100 yens)	3 894	....	3 7	3 9

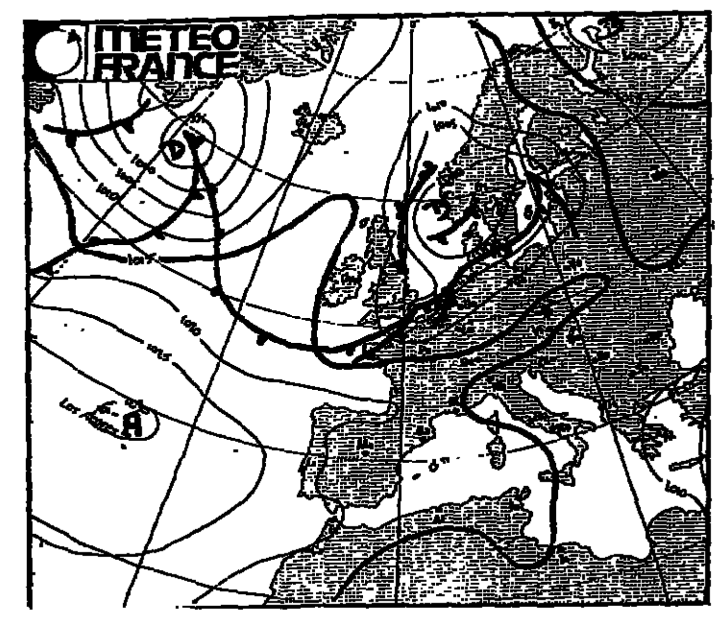
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/8
Or fin (kilo en barre)	54900	54000
Or fin (en lingot)	55200	54800
Napoléon (20f)	326	325
Pièce Fr (10 f)	398	.....
Pièce Suisse (20 f)	318	316
Pièce Latine (20 f)	311	316
Souverain	415	410
Pièce 20 dollars	1760	1800
Pièce 10 dollars	880	877 50
Pièce 5 dollars	500	.....
Pièce 50 pesos	2050	2040
Pièce 10 florins	328	324

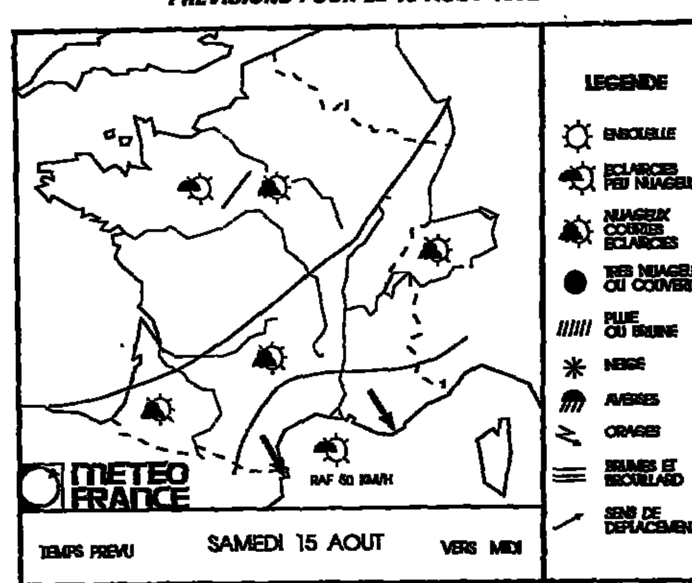
هكذا من الأمل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 15 AOUT 1992

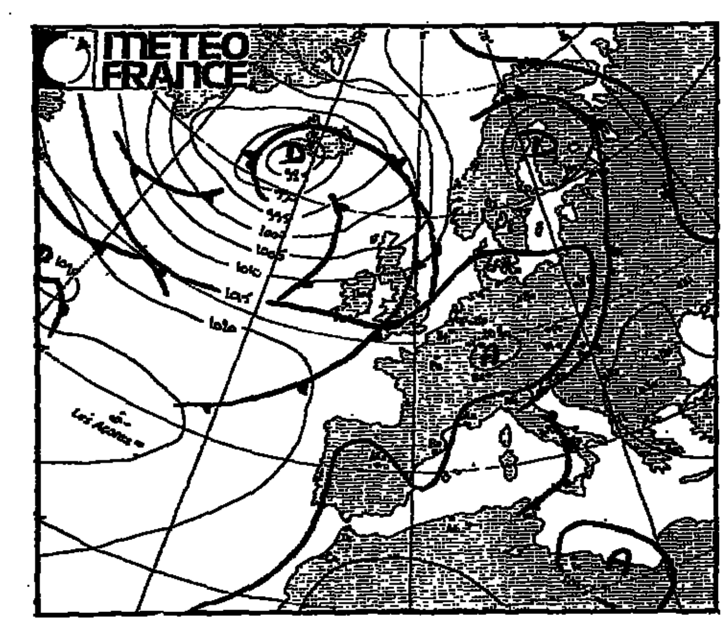


Samedi : retour quasi général du soleil. – Sur la moitié nord de notre pays, ce sera une journée ensoleillée, après dissipation de quelques bancs de brouillard ou de nuages bas dans la matinée. En Bretagne et Basse-Normandie, des bancs de nuages élevés sans importance feront leur apparition en fin journée.

Sur la moitié sud, le soleil partagera en général le ciel avec des nuages ; ceux-ci prédomineront le matin, tandis que les éclaircies seront au contraire plus belles l'après-midi. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, le vent chassera totalement les nuages.

Les températures reviendront progressivement à des valeurs de saison : les minimales seront comprises entre 9 degrés et 12 degrés sur la moitié nord, entre 13 degrés et 15 degrés sur la moitié sud, et 18 degrés à 20 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 21 degrés et 30 degrés du Nord au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 16 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-8-1992 à 18 heures TUC et le 14-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	28	17	D
BIARRITZ	22	16	N
BORDEAUX	24	14	D
BOURGES	22	15	P
BREST	19	15	P
CAEN	21	14	N
CHERBOURG	19	13	D
CLERMONT-FER.	24	15	D
DIJON	23	16	P
GRENOBLE	27	12	N
LILLE	17	14	C
LIMOGES	21	13	C
LYON	25	14	N
MARSEILLE	30	18	D
NANCY	21	16	P
NANTES	23	17	P
NICE	27	20	D
PARIS-MONTS.	21	15	P
PAU	21	15	N
PERPIGNAN	27	19	D
RENNES	23	17	P
ST-ETIENNE	23	12	N
STRASBOURG	20	16	C
TOULOUSE	24	16	N
TOURS	24	16	P
POINTE-A-PITRE	32	24	C

ÉTRANGER

ALGER	31	17	B
AMSTERDAM	20	12	N
ATHÈNES	34	21	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	29	20	D
BELGRADE	30	18	D
BERLIN	19	15	C
BRUXELLES	17	14	C
COPENHAGUE	20	13	D
DAKAR	30	26	C
DELHI	33	28	N
GENÈVE	25	14	–
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	30	22	D
JÉRUSALEM	33	22	D
LE CAIRE	–	–	–
LISBONNE	26	18	T
LONDRES	16	10	D
LOS ANGELES	27	20	C
LUXEMBOURG	15	13	P
MADRID	35	16	D
MARRAKECH	43	24	N
MEXICO	25	13	C
MILAN	29	14	D
MONTRÉAL	19	7	N
MOSCOU	24	11	D
NAIROBI	22	12	C
NEW-YORK	23	18	P
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	31	19	D
PÉKIN	23	18	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	30	18	D
SÉVILLE	36	18	D
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	19	12	N
SYDNEY	17	11	D
TOKYO	29	26	D
TUNIS	34	21	D
VARSOVIE	29	13	C
VENISE	30	19	D
VIENNE	29	15	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Stéphane NAÏTMAZI

font part de la naissance de leur fille

Allison-Madeleine,

le 12 août 1992.

Beverly-Hills (USA).

– Joëlle CAJTAK et Claude GUIONNET

partagent avec **Gildas**

la joie d'annoncer la naissance de

Auranne,

le 28 juillet 1992.

– Catherine et Jean-François QUEVRAIN

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marianne,

le 12 août 1992.

18, rue Cauchy,
75015 Paris.

– Rébecca URRESOLA et Jean-Yves HALIMI

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Maud, Salomé, Eléonor,

le 12 août 1992.

80, rue de la Roquette,
75011 Paris.

– Agnès et Jean PLANCHAIS

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Shaan,

chez
Christophe et Annabelle PLANCHAIS et Anaïs.

3, rue Georges-Langrognet,
92360 Meudon.

Décès

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et les collaborateurs de la SOFAP,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-André BELLOTTI,
directeur du développement,

survenu brutalement le mercredi 12 août 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 août, à 16 heures, en l'église du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines).

– Alain Delage,
son mari,
Xavier Delage,
son fils,
Sa mère,
Sa belle-mère,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Mariejo DELAGE,
née Ardain,

survenu le 3 août 1992, dans sa *cinquante-troisième année.*

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 11 août, en l'église Notre-Dame-de-la-Paix, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques).

Selon ses vœux, la défunte a fait don *de son corps à la médecine.*

38, rue Guersant,
75017 Paris.

– Mme Anne-Marie Desseigne,
son épouse,
Le docteur Françoise Desseigne,
Me Dominique Desseigne
et son épouse,
ses enfants,
Alexandre et Joy,
ses petits-enfants,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Paul DESSEIGNE,

survenu le 7 août 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Grez-sur-Loing, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77880 Grez-sur-Loing.

– Marguerite Dios,
sa mère,
François Dios,
son fils,
Françoise Leboulenger,
Sa famille,
Et tous ses amis,
font part du décès de

Pierre DIOS,
décorateur de théâtre,

le 10 août 1992.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Pierre d'Aix-en-Provence, lundi *17 août.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

François Dios,
8, rue Michel-Chasles,
75012 Paris.

– Maurice et Liliane Etling,
Nicole Etling,
Françoise et Patrick Alspektor
et leurs enfants Timothée, Pierre-Yves et Claric,
Michel et Agnès Etling
et leurs enfants Laurent et Sophie,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean ETLING,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

le 8 août 1992, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

10, résidence Beausoleil,
92210 Saint-Cloud.
6, rue des Bergers,
75015 Paris.

– M. et Mme Pascal Jordan,
Mlle Cyril Jordan,
Mme Bénita Poirot-Delpech,
M. et Mme Nicolas Jordan,
Le docteur et Mme Pierre Wolkenstein,
Mlle Marie Poirot-Delpech,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Mme Maurice JORDAN,
née Jacqueline Laffitte,

survenue *le 10 août 1992,* dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu *dans la stricte intimité familiale.*

– *Madeleine Komaromi,*
son épouse,
Serge Alexandre et Anne Riondel,
son fils et sa belle-fille,
Britta Komaromi et Zeng Zhiqiang,
sa fille et son beau-fils,
Hadrien, Istvan,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean KOMAROMI,

survenu subitement le 7 août 1992.

23, rue de Moillebeau,
1209 Genève.

– Mme Anne-Marie Lamy,
son épouse,
M. Frédéric Lamy,
son fils,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Bernard LAMY,

survenu à Paris, le 13 août 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 août, à 15 heures, en l'église Saint-Crépin, à Château-Thierry (Aisne).

2, Petite-Place,
78000 Versailles.

– Les membres du conseil d'administration *de l'AIDSA (Association* internationale de défense du saumon atlantique)
ont le regret de faire part du décès de

M. Bernard LAMY,
leur président

survenu à Paris, le 13 août 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le *mercredi 19 août, à 15 heures, en* l'église Saint-Crépin, à Château-Thierry (Aisne).

Institut océanographique,
195, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– M. Wadek Walkowski,
son père,
M. Henri Pugnère,
son époux,
Laurent et Jérôme,
ses enfants,
Nicole,
sa belle-fille,
Séverine Grégoire,
M. et Mme Jean Sturq,
M. et Mme David Walkowski,
Sa famille,
Et ses amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nicole PUGNÈRE,

survenu le 13 août 1992, dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 17 août, à 14 h 30, à Courthé*zon (Vaucluse).*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Elle aimait les fleurs.

– Dieu a rappelé à lui

Mme André REINHARD,
née Germaine Prunel,

le 13 *août* 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

De la part de
M. André Reinhard,
son époux,
M. et Mme Jean Reinhard,
Le Père Pierre Reinhard,
franciscain,
M. et Mme Dominique Reinhard,
Mme Jacques Reinhard,
Mme Denis Pisier,
M. et Mme Bernard Chailley,
M. et Mme François Liouville,
M. et Mme Jean Cellier,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Le docteur et Mme Maurice Prunel,
ses frère et belle-sœur.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Laignes (Côte-d'Or), le lundi 17 août.

– L'ambassade du sultanat d'Oman *a la douleur* de faire part du décès de la mère de Sa Majesté Qabous ben Saïd, sultan d'Oman.

Un registre de condoléances est ouvert à l'ambassade, 50, avenue d'Iéna, 75116 Paris, le vendredi 14 et le lundi 17 août *1992*, de *11* heures à 15 heures.

Services religieux

– IRAK.

Ayat Allah AL-KHOUI

est décédé le 8 août 1992, à Najaf (Irak).

Une cérémonie religieuse sera célébrée à son intention, le dimanche 16 août, à 18 heures, à la mosquée de Paris, 10, rue Georges-Desplas, Paris-5e.

OSI.
Tél. : 40-58-12-13.

PHILATÉLIE

Le bateau « La Poste » à la carte



Un des deux entiers postaux du maxi yacht La Poste, comportant, imprimé au verso, le timbre à 3 F 40 (1507 - America).

A l'occasion de sa participation à la Whitbread 93-94, course autour du monde à la voile en équipage, La Poste édite deux entiers postaux sur cartes postales illustrées qui reprennent *chacun, côté* correspondance, les timbres *Europa* à 2,50 F *(1493-Christophe Colomb)* et 3,40 F (*1507-America*) émis en mai dernier et représentent, côté vue, le bateau *La Poste.*

Ces cartes sont vendues sous film plastique de manière *indivisible* au prix de 12 F, au fur et à mesure des approvisionnements des bureaux de poste ou, par correspondance, auprès du Service philatélique (1). La Poste avait déjà émis un timbre et un entier *postal sur carte postale* sur le bateau *La Poste* en *1990 et aura* de nouveau l'occasion de marquer sa passion pour la voile l'an *prochain*, avec un nouveau timbre inscrit au programme philatélique 1993 sur ce même sujet.

P. J.

(1) Service philatélique de La Poste, 18, *rue François-Bonvin, 75758* Paris cedex 15 (tél. : (1) 40-61-52-00).

**Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur *demande* contre 15 F en timbres.**

En filigrane

• **Faune en vrac en Tanzanie.** – La Tanzanie a émis récemment des feuillets spectaculaires de seize timbres à 75 shillings sur des éléphants et des oiseaux, de seize timbres à 50 shillings sur des chats de race ainsi que plusieurs séries consacrées *aux* chimpanzés. Pour vous procurer ces timbres, *une adresse* : Taillandiers-Philatélie, 65, rue de la Roquette, *75011 Paris.*

• **Manifestations.** – Bureau de poste temporaire les 15 et 16 août à Séguret (84) à l'occasion de la fête des vins au pays des santons. *Souvenirs* philatéliques, renseignements : M. Cavagna, bureau de poste de Séguret au 90-46-90-82. Bourse aux pin's et télécartes du 14 au 16 août aux Deux-Alpes (38), place de Vanosc (renseignements : J. Pays au 76-79-28-46).

• ***Les Entiers postaux de France et Monaco.*** – La cinquième édition de l'incontournable catalogue sur les entiers postaux de France et Monaco vient de paraître. Augmenté de vingt-cinq pages et entièrement remanié par les auteurs, Jean Storch et Robert Françon, l'ouvrage fait une place aux « pseudo-entiers ». Tous les entiers illustrés, commémoratifs ou privés, sont largement détaillés et cotés. Indispensable, bien sûr, l'introduction entre dans le détail de la définition de l'entier postal, *« ce timbre-poste imprimé sur un support servant à la correspondance ou constatant la perception d'une taxe postale » (Les Entiers postaux de France et Monaco,* Jean Storch et Robert Françon, 256 pages, 250 F auprès de l'éditeur, Imprimerie du Vivarais, BP51, 07102 Annonay cedex).

• **Changements de tarifs.** – Hausse de certains tarifs postaux le 10 août. Pas de changement pour les tarifs des lettres et des « Ecopli » jusqu'à *20 grammes,* qui restent fixés à 2,50 F et 2,20 F. En revanche, la lettre d'un poids jusqu'à 50 grammes passe de 4 F à 4,20 F, jusqu'à 100 grammes de 6,20 F à 6,40 F et jusqu'à 250 *grammes* de 11 F à 11,30 F. l'« Ecopli » de *plus de 20 grammes passe de* 3,20 F à 3,30 F (moins de *50 grammes) et de 3,90* F à 4 F (de 50 à 100 grammes). Conséquence pour les philatélistes : l'émission courant septembre d'un timbre de série courante *Marianne* de Briat à 4,20 F rose destiné à remplacer le même timbre à 4 F.

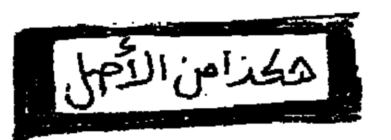
WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 15 août : Corbigny (58), 14 h 30 : Arts de la table.

Dimanche 16 août : Avranches, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Fresnes-Saint-Mames (70),** 15 h : tableaux modernes ; **Gien,** 14 h : mobilier, argenterie ; **Honfleur,** 14 h 30 : art-déco ; **Les Andelys,** 14 h : *mobilier, objets d'art* ; **Nîmes,** 9 h 30 et 15 h : **mobilier, objets d'art.**

FOIRES ET SALONS

Valbonne, Saint-Girons (09), Arcachon, Barjac, *Orléans*, Dinan, Orange, Brignoles, Agon-Coutainville (*Manche*) et *Pleumeur-Bodou*



RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 14 août

TF 1

20.40 Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols.
22.20 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids légers en direct d'Ajaccio : Jean-Baptiste Mendy (France) - Angel Mona (France).
23.25 Magazine : Passionnément vôtre. Invité : Pierre Miquel.

A 2

20.40 Jeu : Fort Boyard. *Course au trésor pour candidats musclés.*
22.10 Feuilleton : Marie Galante. De Jean-Pierre Richard.
23.35 Journal des courses, Journal et Météo.
23.55 Magazine : Les Arts au soleil.

FR 3

20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Fou, l'espadon, de Lise Blanchet, Patrick Boileau et Benito Merlino.
21.40 Journal et Météo.
22.05 Festival Rossini. Emission présentée par Alain Duault, à l'occasion du bicentenaire de la naissance du compositeur.
22.35 Opéra : Le Contrat de mariage. De Gioacchino Rossini, livret de Gaetano Rossi, mise en scène de Carlo Toramasi, avec John del Carlo, Janice Hall, David Kuebler, l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. : Gianluigi Gelmetti.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

20.05 Sport : Football. Le Havre-Bordeaux, 2e journée du Championnat de France de D1, en direct.
22.30 Les KO de Canal Plus. L'affaire Tyson.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : *Retour vers le futur 3.* ■ Film américain de Robert Zemeckis (1990).

M 6

20.40 Téléfilm : Seule dans la pègre. De Don Medford.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.20 Magazine : Emotions.
23.50 Série : Hongkong Connection.

ARTE

20.40 *Magazine* : Transit. De Daniel Lecomte.
22.10 ▶ Téléfilm : Bella Vista. D'Alfredo Arias.
23.30 Magazine : Mégamix. Avec Eddy Motta, Les Pygmées, la pop nippone, Ahebak Enta, Kassav'...

FRANCE-CULTURE

20.55 Vent d'Est ? 6e - Rencontres d'écrivains francophones.
21.55 Poésie sur parole. Oljas Souleimenov (rediff.).
22.40 Musique : Nocturnes. A travers chants. 5. Il Seminaris musicale. Œuvres de Charpentier, Monteverdi.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Philippe Olivier. Œuvres de Luna, Debussy. A 19.30, concert (en direct de Bregenz) : Don Quichotte, de Strauss ; Suite espagnole (extrait) d'Albeniz ; le Tricorne, de de Falla, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. : Rafael Frühbeck de Burgos, Wilfried Rehm, violoncelle, Ludwig Müller, alto. A 21.15, œuvres de Dvorak, Bach, Serrang, Beethoven, Garcia-Lorca, Nano, Ohana, Caballero, Ravel.
0.05 Bleu nuit.

LOTO — MERCREDI 12 AOUT 1992

19H55 : 7 11 14 16 30 44 — numéro complémentaire : 38

6 bons numéros	5	696 895 F
5 + complémentaire	39	61 910 F
5	1 301	4 660 F
4	67 805	97 F
3	1 157 800	8 F

20H35 : 10 11 16 24 43 48 — numéro complémentaire : 26

6 bons numéros	3	2 534 765 F
5 + complémentaire	12	132 705 F
5	750	7 425 F
4	44 097	133 F
3	917 571	9 F

TACOTAC

LE N° 951 216 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR

51 216	GAGNENT	40 000 F
1 216		4 000 F
216		400 F
16		40 F
6		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 11 NOVEMBRE 1992

33e TRANCHE
TIRAGE DU 13 AOUT 1992

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Samedi 15 août

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Le bêtisier de la rédaction, de Christine Chapel.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous.
18.05 Magazine : Trente millions d'amis.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.00 Divertissement : Les Roucasseries.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.35).
20.00 Journal, Essais de formule 1, Tapis vert, Météo et Tiercé.
20.40 Spectacle : Holyday on Ice. De banjo en balalaïkas.
22.10 Feuilleton : Maria Vandamme. De Jacques Ertaud, avec Corinne Dacla, Christian Kohlund (1re épisode).
23.30 F1 Magazine. Spécial Grand Prix de formule 1 de Hongrie.

A 2

13.20 Magazine : Envoyé spécial. La voiture de l'an 2000, de Patrice Pelé et Bernard Ronflet (rediff.).
13.50 Magazine : Animalia. Six pattes en spectacle : les insectes.
14.45 Magazine : Sport passion. Beach-volley : finale à Royan ; Rugby : résumé du test-match Afrique du Sud-Nouvelle-Zélande ; Athlétisme : bilan de la réunion de Monaco ; A 15.15, Tiercé en direct de Deauville.
17.45 Divertissement : La Machine à chanter. Invités : Jean-Marc Thibault, Luis Régo, Philippe Lavil.
18.35 Téléfilm : Les Bottes de sept lieux. D'Hervé Baslé, avec Christine Boisson, Jacques Dufilho. *Un conte d'après Marcel Aymé.*
19.50 Météo, Journal, Journal des courses et Météo.
20.45 Téléfilm : Tatort. Miriam, de Peter Adam, avec Götz George, Eberhard Feik. *Une jeune femme accuse son père d'avoir assassiné sa mère vingt ans auparavant.*
22.15 Magazine : Le Bar de la plage. Présenté par Thierry Ardisson. Invités : Charles Aznavour et Bruno Masure ; Invité inconnu : Zappi ; Variétés : Richard Dewitte, Army of Lovers, Texas, Taste.
23.15 Journal des courses, Journal et Météo.
23.35 Magazine : Les Arts au soleil.
23.40 Série : Un privé sous les tropiques.

FR 3

13.00 Documentaire : Rites religieux en Provence et en Corse.
14.00 Magazine : Compact.
14.30 Magazine : Mondo Sono. Seychelles : Tompa (rediff.).
15.00 Feuilleton : Pierre le Grand. De Marvin K. Chomsky et Lawrence Schiller, avec Maximilien Schell, Vanessa Redgrave (5e épisode).
15.55 Dessin animé : Dave O'Brien.
16.00 Traverses. Impressions d'extrême océan. 5. Le continent de tous les possibles, de Serge Bourguignon (rediff.).
17.00 Série : Les Aventures de Sherlock Holmes. Les Têtes rouges, de John Bruce, avec Jeremy Brett, David Burke.
17.55 Magazine : Montagne. Patrick Berhault, les voies de l'équilibre, de Pierre Ostian (rediff.).
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 ▶ Feuilleton : La Vierge noire. De Jean-Jacques Lagrange, avec Pierre Banderet, Félicité Wouassy (1re épisode).
22.20 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Aléas. Mariage volé, de Gérard Follin ; Le monsieur du 19, de Michel Toutain ; La punition, de Françoise Prébois ; Les chemins de fortune, de Jean-Denis Bonan ; Des ailes et des ours, de Françoise Prébois.
0.25 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : l'Open de Lyon.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Les Saisons de mon enfance. De Michael Landon, avec Art Cartney, Cliff de Young.
15.00 Sport : Rugby. Afrique du Sud-Nouvelle-Zélande. En direct de Johannesburg.
17.00 Sport : Snooker. Quart de finale, Davis-Taylor.
18.00 Canaille peluche.
19.20 Magazine : Dis Jérôme ?

En clair jusqu'à 20.30

19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Un amour de concours. De Piers Haggard, avec Linda Evans, Tom Skerritt. *Une journaliste qui n'attend plus rien des hommes tombe éperdument amoureuse... Comédie.*
22.00 Spectacle : Supermodel européen.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Transmutations. ■ *Film britannique* de George Pavlou (1985). Avec Denholm Elliott, Steven Berkoff, Miranda Richardson.
0.30 Sport : Golf. 3e journée de l'US PGA.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : L'Incroyable Hulk.
15.40 Série : Hongkong Connection.
16.35 Série : Médecins de nuit.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Volvo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Fun glisse (et à 1.05).
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : La Mésaventure. De Freddy Charles, avec Jean-Paul Dermont, Idwig Stéphane. *Après avoir bu un petit coup de trop, un agent d'assurances se retrouve soupçonné d'avoir agressé une adolescente.*
22.20 Téléfilm : La Dernière Reprise. De Harry Grant, avec Griffin O'Neall, William Devane. *La passion de la lutte libre.*
0.00 Musique : Flashback.

ARTE

17.00 Magazine : Transit (rediff.) De Daniel Leconte.
19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et britanniques de la semaine du 15 août 1942 (v.o.).
19.55 Documentaire : La Leucémie en Basse-Saxe. *D'Anne Woodhouse et Nina Nikitin.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Berlin, Bahnhof Friedrichstrasse, 1990. De Konstanze Binder, Lilly Grote, Ulrike Herdin et Julia Kunert.
22.05 Cinéma d'animation : La Grand-mère cybernétique. De Jiri Trnka.
22.35 Concert : Alpha Blondy. Filmé au Printemps de Bourges 1987.
23.00 Documentaire : Mopiopio, le souffle de l'Angola. De Joao van Dunem et Zézé Gamboa. *A Lisbonne, la communauté angolaise survit grâce à la musique.*

FRANCE-CULTURE

21.30 Petites histoires de la préhistoire. Avec Serge Maury et Thierry Félix (1).
22.00 Pages arrachées aux romans de Simenon. Jean Desailly lit *le Voyageur de la Toussaint* et *Maigret tend un piège* (rediff.).
22.35 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile : la Nouvelle-Orléans, avec le Dirky Dozen Brass Band, la famille Marsalis, Fats Domino.
0.05 Rencontre au clair de la nuit...

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée d'Henri Renaud. Histoire de la comédie américaine. A 19.30, Opéra (en direct de Francfort) : La Fanciulla del West, de Puccini, par le Chœur d'hommes de la radio de Budapest, l'orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. Marcello Viotti ; sol. : Gwyneth Jones, Claudio Otelli, Corneliu Murgu, Gisella Pasino, Michele Pertusi, Pierre Lefebvre. A 22.30, La guitare en bonne compagnie, par Robert J. Vidal. A 23.00 Histoire de la comédie musicale américaine (suite).

Dimanche 16 août

TF 1

13.55 Spécial sport. Grand Prix de formule 1 de Hongrie, en direct de Budapest ; A 15.55, Le podium.
16.10 Divertissement : Vidéo gag.
16.35 Série : Superboy.
17.00 Disney Parade. L'Art de la danse ; Un sommeil d'ours ; Les Cent Vies de Black Jack Savage.
18.15 Série : Starsky et Hutch.
19.10 Série : Tonnerre de feu.
19.55 Loto sportif, Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Péril en la demeure. ■■■ *Film français de Michel Deville* (1985). Avec Nicole Garcia, Christophe Malavoy, Michel Piccoli.
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Huit millions de façons de mourir. □ Film américain de Hal Ashby (1986). Avec *Jeff Bridges*, Rosanna Arquette, Alexandra Paul.
0.35 Journal et Météo.
1.10 Concert : Festival de Saint-Riquier.

A 2

13.20 Série : Aux marches du palais. Petiot, raconté par Frédéric Pottecher.
13.35 Téléfilm : Fantôme en héritage. De Juan Luis Bunuel, avec Xavier Deluc, Caroline Cellier (1re partie).
15.10 Série : Mac Gyver.
16.40 Série : Aventurier de la jungle.
17.25 Documentaire : Juste un dodo.
18.20 Magazine : Stade 2. Résultats de la semaine ; Athlétisme ; Automobile ; Aviron ; Cyclisme ; Football ; Golf ; Moto ; Parachutisme ; Rugby ; Triathlon ; Voile.
19.15 Loto sportif.
19.20 Série : Maguy.
19.50 Météo, Journal, Journal des courses et Météo.
20.40 Série : Taggart. Le Tatouage, de Haldane Duncan, avec Mark Mac Manus, Diane Keen.
22.00 Magazine : Etoiles. Présenté par Frédéric Mitterrand. Rita Hayworth (rediff.).
23.05 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Les Arts au soleil.
23.25 Musique : Festival de jazz 1992 à Pointe-à-Pitre. Blues Brothers Band.
0.15 Série : Le Privé.
1.15 Magazine : Sport passion.

FR 3

13.30 Documentaire : Au pays des kangourous. De David Parer et Dione Gilmour. 4. La fournaise du centre, de Claude Cruchon.
14.25 Magazine : Sports 3 dimanche. Ski nautique : championnats de France open, en direct du lac du Der ; Basket américain : Les meilleurs moments des finales du championnat NBA ; Magazine Couleurs : Tir à Chambord ; A 16.20, Tiercé, en direct de Deauville.
17.00 Les Vacances de Monsieur Lulo.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Téléchat. De Roland Topor.
20.15 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Le Cirque de Mongolie. Présenté par Sergio.
21.45 ▶ Magazine : A vos amours. *Présenté par Caroline Tresca.* Invitée : Véronique Sanson.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Le Conformiste. ■■■ Film italien de Bernardo Bertolucci, d'après le roman d'Alberto Moravia (1970) (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 Décode pas Bunny.
14.25 Documentaire : Les Albatros du cap Taiaroa. De Beverly Brown.
15.00 Téléfilm : Pour l'amour de Joshua. De Michael Pressman.
16.35 Documentaire : Les Allumés... Viva Elvis, une vie pour Elvis, d'Andy Harries.
17.00 Sport : Athlétisme. Réunion de Cologne, en direct.
19.00 Cinéma : Attention délires □ Film américain d'Art Linson (1984). Avec Christopher Penn, Ilan Mitchell-Smith, Eric Stoltz.
20.30 Flash d'informations.
20.35 Cinéma : Le Temps des gitans. ■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1988). Avec Davor Dujmovic, Bora Todorovic, Ljubica Adzovic.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Corrida. Corrida espagnole de Pampelune, enregistrée le 10 juillet.
0.20 Sport : Snooker. Quart de finale, Davis-Taylor.
1.15 Sport : Golf. 4e journée de l'US PGA.

M 6

13.50 Série : Le Joker.
14.40 Multitop.
16.10 Série : L'Heure du crime.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : L'Amour piégé. D'Elliot Silverstein, avec Barry Bostwick, Paul Sorvinio. *Un cinéaste poursuivi pour détournement de mineur.*
22.20 Magazine : Culture pub.
22.50 Cinéma : L'Auberge des voluptés. □ Film français de Bob W. Sanders (1984). Avec Linda Parker, Victor Vallet, Fabienne Krystalle.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Sport 6.
1.10 Magazine : Métal express.
1.35 Magazine : Culture rock.
2.00 Rediffusions.

ARTE

17.00 Téléfilm : Bella Vista. D'Alfredo Arias (rediff.).
19.00 8 1/2 Journal.
19.05 Soirée thématique. Des hommes et des avions. Soirée proposée par Suzanne Drexel.
19.10 Documentaire : Histoire de l'aviation. De Frank Wiedmayer. *A travers l'évolution de l'aéroport de Munich.*
19.50 Documentaire : Trente-six heures et demie de vol vers l'Amérique. *Hermann Köhl, héros en son temps de la traversée de l'Atlantique.*
20.35 Cinéma : Le ciel est à vous. ■■■ Film français de Jean Grémillon (1943).
22.20 Débat : La sécurité aérienne.
22.45 Documentaire : Naissance d'un doux géant. *Munich II, l'aéroport le plus moderne d'Europe.*
23.30 Débat : L'Etat de l'aviation aujourd'hui.

FRANCE-CULTURE

22.00 Pages arrachées aux romans de Simenon.
22.35 Musique : Nocturne. Avignon 92. Zarzuela, histoire d'une passion, spectacle conçu et mis en scène par Alita Baldi et Alain Maratra.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.03 Soirée concert. La soirée de Philippe Hersant. Les voyages d'Hector Berlioz. A 21.00, Concert (donné le 24 août 1991 à la BBC) : Symphonie n° 8 en ut mineur op. 65, de Chostakovitch ; La Mer, de Debussy ; Poème de l'extase pour orchestre op. 54, de Scriabine, par l'Orchestre des jeunes de la communauté européenne, dir. Vladimir Ashkenazy. A 23.00, Les folies lyriques : œuvres de Arditi, Gounod, Bellini, Rossini, Moussorgski, Field, Barber, Holiday-Armstrong, Copland, Dylan. A 0.05, Hommage... à Bach : Concerto pour clavier et cordes n° 1 en ré mineur BWV 1052, de Bach, Concerto pour violon et orchestre, de Stravinsky ; Petite gigue pour piano en sol majeur, de Mozart ; Motet BWV 225, de Bach ; Prélude et fugue K 405, de Mozart ; Ricercare de l'offrande musicale de Bach, de Webern ; Offertorium, de Goubaidouline.

هكذا من الأمل

Le Monde

Président du Centre national des indépendants

Yvon Briant se tue dans un accident d'avion

Yvon Briant, président du Centre national des indépendants (CNI), député européen, a trouvé la mort avec son épouse Nathalie, directeur général de la station de radio NRJ, et leur fils Hugues, âgé de huit ans, dans un accident d'avion survenu jeudi soir 13 août, près de Calvi (Haute-Corse). Cet accident a fait une quatrième victime, le pilote, David Valier. Yvon Briant devait tenir dans la soirée, à Ajaccio, une réunion publique sur le traité de Maastricht dont il prônait la ratification. Le Cessna-172 de l'aéroport d'Ajaccio, qui avait rejoint Calvi dans l'après-midi pour prendre en charge le président du CNI et sa famille, avait décollé vers 20 h 30 de l'aéroport de Santa-Catalina de Calvi. Peu après, un fort vent rabattant a précipité l'appareil sur les flancs d'une colline culminant à 300 mètres, à proximité du col de Marsolinu, et située à une dizaine de kilomètres au sud de Calvi. A la suite du choc, l'avion a pris feu et ses quatre occupants ont péri carbonisés.

De l'armée à la politique

L'armée, l'entreprise, la politique : Yvon Briant, né le 5 mai 1954 à Lesneven (Finistère), avait mené carrière dans les trois domaines. Après avoir suivi sa scolarité au Prytanée militaire de La Flèche, ce fils d'un modeste ouvrier breton était passé du 1er régiment de chasseurs parachutistes de Pau à la base des nageurs de combat d'Aspretto. C'est dans ce corps d'élite, dont il a été le plus jeune breveté, qu'il avait croisé M. Alain Maffart, devenu célèbre avec l'affaire Greenpeace. La solidarité avec le faux «époux Thuringe» l'avait conduit à rallier le Centre national des indépendants et paysans dont le président d'alors, M. Philippe Malaud, avait créé un comité de soutien aux deux officiers français arrêtés après le sabotage du *Rainbow-Warrior*, en juillet 1985.

Ayant opté pour la vie civile à vingt-quatre ans, il avait fondé alors une entreprise de travaux publics sous-marins, à Dunkerque. Sept ans plus tard, il était président de France Protection, société spécialisée dans la surveillance, le gardiennage et la sécurité.

En désaccord avec le mouvement chiraquien, jugé trop mou face à la gauche, et son chef de file dans le Val-d'Oise, M. Jean-Pierre Delalande, il avait quitté, après les municipales de 1983, le RPR où il était entré en 1978. Il avait également adhéré en 1979 au Club de l'Horloge où il était devenu le directeur-gérant-rédacteur en chef de la revue trimestrielle, *Contrepoint*.

C'est en 1985 qu'Yvon Briant avait rejoint le parti créé en 1949 par René Coty et Roger Duchet qui tira, sous la IVe République, tout *son poids de la popularité* de M. Antoine Pinay. Non sans mal ni grincements de dents mais avec une solide détermination, Yvon Briant passera du stade d'«espoir» à celui de dirigeant de la vieille formation.

«Récupérer les déçus du chiraquisme»

Avant de convaincre les «indépendants et paysans», Yvon Briant séduisit M. Jean-Marie Le Pen qui en fit le chef de file de la liste investie par le Front national pour les législatives de mars 1986 dans le Val-d'Oise. S'étant fixé comme objectif de *«récupérer les déçus du chiraquisme»*, Yvon Briant, devenu secrétaire général adjoint du CNI, était apparu comme un rival pour les lepénistes. En juillet 1986, il était exclu du groupe parlementaire de M. Le Pen. Siégeant parmi les non-inscrits aux côtés d'autres transfuges du mouvement d'extrême droite, il poursuivit son ascension au sein de son propre parti : secrétaire général en titre en janvier 1987 avec le soutien de M. Malaud, il s'était opposé avec succès à ce dernier qui, en décembre, était écarté de la présidence. Partisan de la candidature de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle de mai 1988, Yvon Briant avait perdu, aux législatives de juin, le mandat de député qu'il avait tenté de conserver en se présentant en Haute-Savoie.

L'année suivante, le CNI optait pour le soutien et la participation à la liste conduite par M. Valéry Giscard d'Estaing aux élections européennes, ce qui permettait à Yvon Briant d'entrer au Parlement de Strasbourg.

Président du CNI depuis le 24 novembre 1989, élu conseiller régional d'Ile-de-France dans le Val-d'Oise en mars dernier, Yvon Briant, qui voulait concilier conservatisme et libéralisme, s'était vu opposer une fin de non-recevoir à ses demandes d'entrée au sein de l'Union pour la France, structure de l'union UDF-RPR.

Partisan d'une intervention militaire pour mettre un terme au conflit yougoslave, Yvon Briant menait campagne pour le «oui» au référendum du 20 septembre, persuadé que *«plus nombreux seront les électeurs de l'opposition à se prononcer pour la ratification, et moins François Mitterrand sera en mesure de revendiquer pour lui-même le bénéfice du oui»*.

ANNE CHAUSSEBOURG

En Russie

Le lobby industriel conservateur rate sa démonstration de force

Les tenants d'une ligne économique conservatrice, regroupés au sein de l'Union industrielle, ont tenté d'engager l'épreuve de force avec le gouvernement russe au cours d'une réunion, jeudi 13 août à Moscou.

MOSCOU

de notre correspondant

Les représentants du lobby industriel attachés aux traditions de l'économie soviétique se sentent décidément le vent en poupe : réunis jeudi 13 août à Moscou, leur première initiative a été d'exiger des excuses du premier ministre en exercice, M. Egor Gaïdar, coupable de n'avoir pas assisté à des travaux au cours desquels sa politique réformiste a été descendue en flammes.

Passant par dessus la tête de l'intéressé, les membres de «l'Union industrielle» ont directement adressé à M. Boris Eltsine un télégramme demandant au président russe qu'il ordonne à M. Gaïdar de venir leur présenter des excuses. Son absence n'était-elle pas un défi à l'autorité du président, qui, à en croire un fac-similé circulant dans la salle, lui aurait donné instruction écrite d'assister à leur conférence ?

La démonstration de force des «industriels» n'a pourtant pas été aussi impressionnante que prévu : outre M. Gaïdar et ses proches, c'est l'ensemble du gouvernement qui brillait par son absence, à l'exception du ministre de l'industrie, M. Alexandre Titkine, qui s'est bien gardé d'ouvrir la bouche. Et de manière beaucoup plus surprenante, le président du Parlement, le très actif Rouslan Khasboulatov, qui manque rarement une occasion de mettre en difficulté M. Gaïdar, a lui aussi fait faux bond.

L'Union industrielle avait peut-être poussé le bouchon un peu loin en publiant à la veille de sa réunion un programme en forme d'ultimatum tout imprégné de dirigisme conservateur : fixation autoritaire des prix, crédit sans limites aux grandes entreprises, indexation des salaires, protectionnisme et interdiction pendant dix ans de vendre les terres acquises en propriété. M. Boris Eltsine a certes donné depuis plusieurs mois de multiples signes qu'il était disposé à écouter la voix des «hommes d'expérience» pour équilibrer le programme libéral de M. Gaïdar, mais de là à se laisser imposer un virage à 180 degrés, il y a une marge.

Des mesures «idiotes»

La première journée de la conférence, à laquelle assistaient, outre six cents directeurs d'entreprise, près de deux mille représentants des pouvoirs locaux en symbiose avec l'ancienne nomenklatura, n'a d'ailleurs pas été particulièrement stimulante pour l'esprit, certains orateurs intervenant pour expliquer que les mesures prises par M. Gaïdar étaient *«manifestement idiotes»*. Des divisions sont rapidement apparues entre les participants, les directeurs de l'industrie pétrolière de la région de Tioumène quittant la salle à grand fracas, et les velléités de voter une motion de défiance au gouvernement et de nommer un «cabinet-fantôme» n'ont pas eu de suite.

Surtout, M. Arkadi Volski, *«l'homme qui monte»* et qui dirige pour sa part une organisation quasi homonyme mais différente, l'Union des industriels et des entrepreneurs, a tenu à marquer ses distances à l'égard d'un programme trop ouvertement conservateur pour celui qui se veut l'incarnation d'un centrisme raisonnable. Cela dit, M. Volski n'a pas manqué de décocher quelques flèches à l'actuel gouvernement devenu selon lui *«une société par actions à responsabilité très limitée»*. Il a aussi qualifié de *«totale absurdité»* le programme de privatisation qui doit prendre la forme d'une distribution à chaque Russe – y compris ceux qui naîtront d'ici au premier octobre prochain – de bons de propriété d'une valeur nominale de 10 000 roubles. On s'attend pourtant à ce que M. Eltsine lui-même présente ce programme lors d'une intervention télévisée le soir même de son retour de vacances, samedi 15 août.

De son côté, dans un entretien au *Wall Street Journal*, M. Gaïdar, que la plupart des commentateurs présentent comme un premier ministre en sursis, s'est déclaré convaincu que les réformes lancées par son équipe étaient irréversibles, tout en ajoutant qu'il s'attendait à en payer *«le prix politique»*. Irréversibles ou pas, les réformes et la libéralisation de l'économie ont subi un nouveau contretemps imposé par les nécessités de l'heure : le gouvernement a ainsi fixé un prix d'achat des céréales par l'Etat à un niveau qui devrait enfin convaincre les kolkhozes et les sovkhoses de vendre leur production (12 000 roubles la tonne pour le froment). Mais il s'ensuivra une très forte hausse du prix de revient du pain, qui sera à son tour essentiellement compensée par des subventions de l'Etat.

JAN KRAUZE

Le numéro du «Monde» daté 14 août 1992 a été tiré à 453 470 exemplaires.

Disparu depuis plus de deux semaines

Un diplomate russe est retrouvé en Angleterre

Un conseiller de l'ambassade de Russie à Paris, disparu depuis plus de deux semaines, a été retrouvé, jeudi 13 août, en Angleterre, en compagnie de sa femme et de sa fille cadette. Viktor Ochtchenko, ancien membre des services extérieurs de renseignement russes, devait quitter la France le 8 août après huit ans de séjour. Le lundi 27 juillet, il ne s'était pas présenté à son bureau. Dès le lendemain, l'ambassade russe avait alerté la police française.

Après l'annonce de la fuite de ce diplomate, qui souhaiterait rester au Royaume-Uni, M. Youri Ryjov, ambassadeur de Russie en France, a fait le commentaire suivant : *«La Russie renonce aux activités d'espionnage sous couvert de différentes organisations, y compris diplomatiques. Elle a fait des pas énormes vers la réalisation pratique de cette politique, y compris en France.»*

Les combats dans le Caucase

Stepanakert est la cible d'attaques à la roquette

La capitale du Haut-Karabakh, Stepanakert, a été la cible d'attaques au lance-roquettes de la part des forces azerbaïdjanaises, vendredi 14 août. Plusieurs personnes ont été tuées et blessées, selon le correspondant sur place de l'agence Itar-Tass.

Les autorités (arméniennes) de l'enclave du Haut-Karabakh, située à l'intérieur du territoire de l'Azerbaïdjan, ont décrété, jeudi, la mobilisation de tous les hommes de dix-huit à quarante-cinq ans et l'état d'urgence dans l'enclave *(nos dernières éditions.)* Cette mesure semble surtout d'ordre psychologique, alors que l'Azerbaïdjan paraît déterminé à poursuivre sa contre-offensive pour reprendre aux Arméniens les positions qu'ils avaient acquises plus tôt cette année. Les forces de Bakou ont enregistré plusieurs succès ces dernières semaines, en particulier dans le nord du Haut-Karabakh. Elles se sont également emparées d'une petite enclave arménienne de 46 kilomètres carrés autour du village d'Arstvachen.

En Géorgie, M. Edouard Chevardnadze a décidé d'employer la manière forte contre les partisans du président déchu Zviad Gamsakhourdia qui détiennent dans l'ouest du pays le ministre de l'intérieur et plusieurs autres hauts responsables. Après l'expiration d'un ultimatum pour leur libération, jeudi 13 août au matin, quelque cinq mille policiers et soldats, appuyés par des blindés et placés sous le commandement du ministre de la défense, M. Tenguiz Kitovani, ont été déployés dans la région de Zougdidi, fief des hommes de Zviad Gamsakhourdia.

Les autorités géorgiennes ont, d'autre part, demandé à la Russie de mener une action contre ce qu'elles ont qualifié de *«centre terroriste»* dirigé par M. Gamsakhourdia depuis Grozny, capitale de la République caucasienne de Tchétchénie, qui dépend de la fédération de Russie bien qu'elle s'en soit déclarée indépendante. – *(AFP, Reuter, Itar-Tass.)*

EN BREF

□ **BANGLADESH : cent étudiants blessés lors d'affrontements avec la police.** – Une centaine d'étudiants ont été blessés, jeudi 13 août, devant le rectorat de Dacca, au cours d'affrontements avec la police qui tentait de disperser plusieurs milliers de jeunes gens venus consulter les résultats de leurs examens, rapportent des témoins. Les incidents ont duré plusieurs heures, pendant lesquelles la police a chargé à coups de matraque et de grenades lacrymogènes. Le ministère de l'éducation a ouvert une enquête sur ce *«malencontreux incident»*. – *(Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : saisie d'explosifs de l'IRA.** – Scotland Yard a affirmé, jeudi 13 août, avoir saisi une *«très large quantité»* d'explosifs de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) à Londres et interpellé plusieurs suspects dans le cadre d'une vaste opération antiterroriste. – *(AFP.)*

□ **ISRAËL : M. Ariel Sharon soupçonné de détournement de fonds.** – L'ancien ministre du logement, M. Ariel Sharon, soupçonné d'avoir détourné des fonds destinés aux colons nécessiteux pour financer des *colonies de peuplement* à Jérusalem-est, pourrait faire l'objet d'une enquête criminelle, a déclaré, jeudi 13 août, le ministre israélien de la Police, M. Mosho Shahal.

□ **KOWEÏT : dénonciations de multiples viols.** – Plusieurs milliers d'employées de maison, venues des Philippines, d'Inde, du Bangladesh et d'autres pays asiatiques, ont été violées par leurs employeurs koweïtiens ont affirmé, jeudi 13 août, deux organisations humanitaires américaines, *Middle East Watch* et *Women's Rights Projects*. Selon celles-ci, les autorités de l'émirat n'ont rien fait pour empêcher ces crimes, ni donné suite aux plaintes.

□ **NIGER : report du référendum constitutionnel.** – Le gouvernement a annoncé, jeudi 13 août, le report à une date indéterminée du référendum sur le projet de nouvelle Constitution, qui était prévu pour le 4 octobre. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Badroum Mouddour, a expliqué que cette décision avait été prise en raison du retard dans le vote du nouveau code électoral et l'établissement des listes d'électeurs. Ce report met en cause le respect de la durée de la période de transition, qui doit s'achever en janvier, après des élections législatives et présidentielle.

A la faveur du programme de privatisation

L'américain International Paper rachète l'une des plus grosses papeteries de Pologne

Les méga-investissements seraient-ils à nouveau d'actualité dans l'industrie papetière ? A la faveur du programme de privatisations en Pologne, le numéro un mondial du secteur, le géant américain International Paper, vient de signer son retour sur le front des acquisitions. Le groupe américain a emporté l'appel d'offres international pour la reprise de la firme papetière de Kwidzyn, l'une des plus modernes du pays, a annoncé mardi 11 août le ministre polonais des privatisations, M. Janusz Lewandovski.

L'investissement est important. Il s'agirait de la plus grosse opération de privatisation menée, à ce jour, en Pologne. Et c'est en tout cas le premier rachat opéré par «IP» en Europe de l'Est. International Paper a ainsi acquis pour 120 millions de dollars, c'est-à-dire 600 millions de francs, 80 % du capital de l'entreprise polonaise et s'est engagé à y investir 175 millions de dollars supplémentaires pour la moderniser et développer la production. «IP» s'est engagé par ailleurs à maintenir pendant dix-huit mois les 3 600 emplois recensés à Kwindzyn. Très actif en Europe à la fin des années 80 – «IP» avait pris successivement le contrôle du britannique Ilford, du papetier français Aussedat-Rey et de l'allemand Zanders, – le groupe américain avait décrété la pause des acquisitions au début de 1990. La dégradation de la conjoncture papetière en 1991, particulièrement sévère pour les producteurs nord-américains, l'a visiblement conforté dans cette voie. La seule opération notable au cours des douze derniers mois reste le rachat du distributeur néerlandais Scadia, à la fin de 1991, rattaché au réseau d'Aussedat-Rey.

S'ils ont toujours manifesté, en paroles, un intérêt marqué pour les entreprises papetières de l'est de l'Europe, les industriels américains et ouest-européens se sont dans les faits cantonnés dans une réserve prudente. Le coût de remise à niveau des machines, les dépenses à engager en matière de lutte contre la pollution, l'état de surcapacité temporaire du marché mondial dans de nombreuses spécialités étaient considérés jusqu'à présent comme autant d'obstacles.

Demain dans «le Monde»

«Heures locales» : les Lavezzi, archipel «protégé»

A l'extrême sud de la Corse, plusieurs îlots granitiques ont séduit les amateurs de mer et de soleil. Le plus grand, Cavallo, est devenu un paradis pour riches Italiens, alors que les autres demeurent sauvages.

«Chez les peintres» : l'euphorie de Claude Viallat

Philippe Dagen a rendu visite au peintre voué à une forme aussi unique qu'une signature, dans son immeuble-atelier de Nîmes envahi par une œuvre prolifique vouée à toutes les joies de la couleur, sous le signe de la sensualité et de la découverte.